EXERCICE 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 mai 2025

DÉLIBÉRATION n°2025-42

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 mai 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 avril 2025.

Point de l'ordre du jour :
6.5. Dossier de demande d'accréditation de l'INSPE Centre Val de Loire

……

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis du conseil académique du 22 avril 2025,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver le dossier de demande d'accréditation de l'INSPE Centre Val de Loire à délivrer des formations. L'INSPE Centre Val de Loire est une composante de l'université d'Orléans mais, compte tenu de son spectre académique, le conseil d'administration de l'université de Tours doit également l'approuver.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du dossier de demande d'accréditation de l'INSPE Centre Val de Loire à délivrer des formations.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	**36**	**DÉCOMPTE DE VOIX**	
Nombre de membres en exercice :	**36**	Abstentions :	5
Quorum :	**18**	Votants :	27
Membres présents :	25	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés :	7	**Votes exprimés :**	27
Total des membres présents et représentés :	**32**	**Majorité requise :**	14
		Pour :	**24**
		Contre :	3

Pièce jointe :
- dossier de demande d'accréditation de l'INSPE Centre Val de Loire.

Fait à Tours,

Signé électroniquement par Le Président de l'Université de Tours Philippe Roingeard Le 15/05/2025 à 16:28

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

INSPÉ Centre Val de Loire

Académie Orléans-Tours

Etablissement intégrateur

Université d'Orléans

Etablissement(s) partenaire(s)

Université de Tours

Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil de l'institut : 26 février 2025

Conseil d'administration de l'université d'Orléans : 16 mai 2025

Conseil d'administration de l'université de Tours : 5 mai 2025

Merci de renvoyer ce dossier au plus tard le 15 février 2025 à :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

Liste des tableaux ***3***

Liste des figures ***4***

1) Renseignements administratifs ***5***

1.1 Direction de l'INSPÉ CVL ***5***

1.2 Présidence du Conseil de l'institut - CI ***5***

1.3 Présidence du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique - COSP ***5***

1.4 Composition de l'équipe de direction et fonctionnement de l'INSPÉ CVL ***5***

1.4.1. L'équipe de direction 5

1.4.2. L'organisation de l'INSPÉ CVL 6

2) Bilan du pilotage du projet de l'INSPÉ CVL sur la période écoulée ***8***

2.1. Contexte de la période écoulée ***8***

2.2. Bilan de la période écoulée ***9***

2.2.1. En termes d'animation et pilotage de l'INSPÉ CVL 9

2.2.2. En termes de conception et de mise en œuvre des formations 15

2.3. Axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir ***32***

3) Présentation de l'offre de formation en cours ***36***

3.1 Périmètre ***36***

3.2 Déploiement des formations ***37***

3.2.1. Les différentes instances et responsabilités en matière de pilotage et de mise en œuvre des formations 37

3.2.2. Les modalités de constitutions des équipe pédagogiques pluricatégorielles 38

3.2.3. L'approche par compétences dans les formations MEEF 41

3.2.4. Principes de la mise en œuvre de l'alternance et des stages 41

3.2.5. Les enseignements à enjeux transversaux et sociétaux 42

3.2.6. Les certifications 43

3.3 Place de la recherche ***45***

3.4 Continuum de formation ***48***

3.5 Fiches formation des mentions de master MEEF ***49***

3.5.1. Master MEEF 1D 49

3.5.2. Master MEEF 2D 61

3.5.3. Master MEEF Encadrement Educatif 93

3.5.4. Master MEEF Encadrement Educatif 106

3.5.5 DIU 1D....115
3.5.6.DIU 2D....117
3.5.7 DIU CPE....120
Sigles et acronymes....124

Liste des tableaux

Tableau 1. Les pôles et les services de l'INSPÉ CVL....7
Tableau 2. Les différents types de réunion de l'INSPÉ CVL....8
Tableau 3. Evolution du nombre de vacataires et d'heures de vacation par dispositif de formation....15
Tableau 4. Nombre d'inscrits dans la licence SV parcours préparatoire au professorat des écoles de l'Université d'Orléans....16
Tableau 5. Evolution du nombre de modules proposés....18
Tableau 6. Exemples de modules proposés....19
Tableau 7. Exemples de projets/modules construits en partenariat....21
Tableau 8. Nombre d'étudiants en mobilités sortantes et entrantes....23
Tableau 9. Effectifs d'inscrits en M1 MEEF PIF et aux certifications....26
Tableau 10. Effectifs d'inscrits aux préparations aux agrégations internes....27
Tableau 11. Evolution des effectifs d'inscrits aux préparations aux agrégations externes à l'Université de Tours....27
Tableau 12. Evolution du nombre d'inscriptions par régime....28
Tableau 13. Origine des inscrits en M2 MEEF PIF....30
Tableau 14. Evolution du nombre d'inscriptions au plan de formation INSPÉ CVL....30
Tableau 15. Evolution du nombre de personnels de l'INSPÉ CVL inscrits au plan de formation de l'Université d'Orléans....31
Tableau 16. Les cinq orientations du projet de l'INSPÉ CVL....35
Tableau 17. Les parcours du MEEF 2D....36
Tableau 18. Composition des équipes pédagogiques par centre de formation....39
Tableau 19. Evolution du nombre d'inscrits selon leurs statuts et taux de réussite....45
Tableau 20. Place de la recherche et de la réflexivité dans les maquettes MEEF 1D, EE et PIF....45
Tableau 21. Place de la recherche et de la réflexivité dans les maquettes des parcours MEEF 2D....46
Tableau 22. Evolution du nombre d'enseignants-chercheurs....46

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Liste des figures

Figure 1. Evolution des différents statuts Enseignants/Enseignants-chercheurs de l'INSPÉ CVL 15

Figure 2.Cartographie du réseau partenarial de l'INSPÉ CVL..... 21

Figure 3. Répartition des enseignants-chercheurs par section CNU..... 47

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

1) Renseignements administratifs

1.1 Direction de l'INSPÉ CVL

- Directrice de l'INSPÉ CVL : Nathalie MAGNERON depuis le 1er septembre 2023

Portable : 06 20 23 15 65

Courriel : nathalie.magneron@univ-orleans.fr

1.2 Présidence du Conseil de l'institut[1] - CI

- Président du Conseil de l'institut : Joel LEBEAUME

Portable :

Courriel : joel.lebeaume@u-paris.fr et joel.lebeaume@gmail.com

Rythme de réunion : trois à quatre réunions par an, avec des réunions ponctuelles en Visio si besoin lorsque des points urgents nécessitent une délibération de l'instance.

1.3 Présidence du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique[2] - COSP

- Président du COSP : Olivier RICHARD

Portable : 06 86 76 63 77

Courriel : olivier.richard@univ-orleans.fr

Rythme de réunion : trois à quatre réunions par an ; le COSP a été remis en place à la rentrée 2024, à la suite de la démission de l'équipe de direction et de la présidente du COSP fin septembre 2022 (entre ces dates, le conseil ne fonctionnait plus).

1.4 Composition de l'équipe de direction et fonctionnement de l'INSPÉ CVL

1.4.1. L'équipe de direction

L'équipe de direction est structurée en une équipe de direction restreinte et une équipe de direction élargie.

✓ L'équipe de direction restreinte est composée :

- du directeur de l'INSPÉ CVL,
- du directeur adjoint,
- d'un responsable des services administratifs,
- d'un responsable des services administratifs adjoint : poste créé dans le cadre de la restructuration de l'INSPÉ CVL en février 2024.

Cette équipe se réunit toutes les semaines.

[1] cf. article D721-1 - Modifié par Décret n°2019-1558 du 30 décembre 2019 - art. 9
[2] cf. article D721-3 du code de l'éducation

- ✓ Une équipe de direction élargie qui est associée à l'équipe de direction restreinte :
  - les six responsables de centre de formation de l'INSPÉ CVL (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours-Fondettes),
  - les responsables des mentions MEEF : 1D, 2D, EE et PIF,
  - les coordonnateurs pédagogiques de la formation des fonctionnaires stagiaires : DIU 1D et 2D pour les stagiaires à 50% et parcours adaptés pour les stagiaires à 100%,
  - le coordonnateur du cycle licence,
  - les responsables administratifs des centres de formation,
  - les responsables de service et de bureaux du siège académique.

Le directeur et le directeur adjoint organisent tous les quinze jours une réunion avec les six responsables de centre de formation pour faire le point sur le pilotage et le fonctionnement des centres et prendre des décisions si nécessaire.

Une réunion, *a minima* tous les deux mois, est organisée avec les responsables de centre et les responsables pédagogiques des différentes formations (MEEF, DIU, parcours adaptés, cycle licence, ...) pour aborder des problématiques comme les retours des conseils de perfectionnement, l'organisation des M3C, la formalisation des contenus à l'échelle académique, les campagnes d'emplois.

1.4.2. L'organisation de l'INSPÉ CVL

Les organigrammes 1 et 2 de l'annexe 4 présentent l'organisation de l'INSPÉ CVL du point de vue pédagogique et du point de vue administratif. Cette structuration a été revue au cours de l'année 2023-2024 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction et a fait l'objet d'un passage au Comité Social d'Administration de l'Université d'Orléans le 05 février 2024. Cette réorganisation est liée :

- ✓ Aux reconfigurations successives au niveau national concernant les évolutions de la formation initiale des enseignants et notamment le passage des ESPE en INSPÉ (2019) et le changement de la place du concours (passage du M1 au M2 en 2021).
- ✓ À une instabilité de pilotage de la composante au niveau local, avec, d'une part, depuis 2019, trois administrations provisoires et une démission d'équipe de direction et, d'autre part, le regroupement des actions du centre de formation d'Orléans en un seul lieu géographique - le site Bourgogne où est situé également le siège académique de l'INSPÉ CVL.
- ✓ Au projet stratégique de développement de l'INSPÉ CVL structuré en cinq orientations :
  - 1. Former des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation capables d'évoluer et de s'insérer dans différents milieux professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation ;
  - 2. Diversifier la formation des personnels de l'INSPÉ CVL et valoriser la mise en œuvre de dispositifs de formation nouveaux ;
  - 3. Renforcer les partenariats et l'interaction enseignement-recherche ;
  - 4. S'intégrer pleinement au sein de chaque campus universitaire, tout en dessinant une identité propre INSPÉ CVL adaptée aux caractéristiques du territoire ;
  - 5. Mettre en place un management par projet et un pilotage par processus.

L'organisation de l'INSPÉ CVL est structurée en pôles pilotés par la direction, pôles eux-mêmes

constitués de services et/ou bureaux. Le tableau 1 précise cette organisation en pôles et services. L'ensemble des services du siège accompagne les équipes administratives et techniques de chaque centre de formation dans la mise en œuvre des formations, la déclinaison des orientations de développement de l'INSPÉ CVL, le suivi pédagogique et financier. Les relations avec les deux universités sont gérées au niveau de la direction concernant le pilotage et au niveau des services du siège pour la déclinaison opérationnelle.

Pôles	Services	Orientations privilégiées du projet
Formations	- Service des études - Service FTLV	1. Former des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation capables d'évoluer et de s'insérer dans différents milieux professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. 2. Diversifier la formation des personnels de l'INSPÉ CVL et valoriser la mise en œuvre de dispositifs de formation nouveaux. 5. Mettre en place un management par projet et un pilotage par processus.
Ressources	- Service ressources pédagogiques - Service partenariats	2. Diversifier la formation des personnels de l'INSPÉ CVL et valoriser la mise en œuvre de dispositifs de formation nouveaux. 3. Renforcer les partenariats et l'interaction enseignement-recherche.
Vie de l'institut	- Service communication	4. S'intégrer pleinement au sein de chaque campus universitaire tout en dessinant une identité propre INSPÉ CVL adaptée aux caractéristiques du territoire
Supports	- Service ressources humaines - Service commun d'informatique et des réseaux de communication - Service financier	5. Mettre en place un management par projet et un pilotage par processus.

Tableau 1. Les pôles et les services de l'INSPÉ CVL

Le tableau 2 présente les différents types de réunions organisées regroupant les personnels en responsabilité au niveau de la composante INSPÉ CVL.

Type de réunion	Personnels concernés	Périodicité	Objets
Réunion de direction restreinte	Directrice, Directrice adjointe, RSA, RSA adjoint	Une fois par semaine (le lundi)	- Faire le point sur la semaine écoulée, - Echanger sur des problématiques RH notamment, sur les dossiers en cours, - Organiser la semaine à venir, - Définir les ordres du jour des différentes réunions, conseils, comités, - Prendre des décisions.
Réunion « responsables de centre » (RC)	Directrice, directrice adjointe et les 6 RC	Une fois tous les 15 jours avec une alternance distanciel et présentiel	- Faire le point sur le fonctionnement et le pilotage des centres, - Formaliser des documents, des procédures, - Identifier d'éventuelles actions curatives et préventives en matière de formation, de gestion de personnels, de situations étudiantes

			spécifiques, ... - Partager les expériences.
Réunion de pilotage	Directrice, directrice adjointe, RSA, RSA adjoint, RA de centre, RC et responsable des services/de bureau	Une fois par mois	- Informer sur les actualités liées à la formation des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, - Travailler ensemble sur des dossiers (ex : communication, vie étudiante, vie de l'institut, financier, …).
Réunion formations	Directrice, directrice adjointe, RC, responsables des différents dispositifs de formation formations	Une fois tous les deux mois	- Créer une culture commune pour penser le continuum de formation licence-master-FC, - Co-construire, des passerelles, des projets articulant plusieurs mentions
Réunion élargie à l'ensemble des personnels en responsabilité	Toutes les personnes mentionnées dans les organigrammes	3 fois dans l'année	- Travailler en atelier sur les projets de l'INSPÉ CVL

Tableau 2. Les différents types de réunion de l'INSPÉ CVL

2) Bilan du pilotage du projet de l'INSPÉ CVL sur la période écoulée

2.1. Contexte de la période écoulée

La période écoulée a été, pour l'INSPÉ CVL, une période d'adaptation, de restructuration et de conception de formations avec l'université intégratrice et en partenariat avec l'université de Tours et le rectorat. En effet, la composante a fait face à : une instabilité de pilotage de 2019 à 2023 avec trois administrations provisoires (janvier à décembre 2019, janvier à avril 2020, octobre 2022 à juin 2023) et une démission d'équipe de direction (septembre 2022), la transformation des ESPE en INSPÉ (2019), le changement de la place du concours (passage du M1 au M2) en 2021 entraînant une reconfiguration des maquettes MEEF 1D, 2D et EE et la conception de nouvelles formations pour les personnels d'éducation et d'enseignement stagiaires à 50% et 100%, l'annonce au cours de l'année 2023 d'une nouvelle réforme avec un changement potentiel de la place des concours pour 2025 (passage du M2 en L3) et donc de nouveau un changement des maquettes de formation, et enfin la crise sanitaire majeure de 2020.

Dans ce contexte, et étant donnés les délais, ce dossier d'accréditation a été construit avec les responsables des centres de formation, les responsables de l'ensemble des dispositifs (mentions du MEEF et responsables de parcours, DIU 1D et 2D, ...) et les responsables de service *ad hoc*, puis en communiquant et en associant un maximum de personnels, grâce aux instances et au fil des dossiers.

2.2. Bilan de la période écoulée

2.2.1. En termes d'animation et pilotage de l'INSPÉ CVL

2.2.1.1. Gouvernance

L'INSPÉ CVL a été, au cours de la période écoulée, la composante en charge de la maîtrise d'œuvre du dernier dossier d'accréditation. Les autres composantes des deux universités (université intégratrice (université d'Orléans) et université de Tours), d'une part, et les services académiques d'autre part, ont été associés explicitement à cette maitrise d'œuvre. La démarche mise en œuvre pour cette animation et ce pilotage relève d'une démarche participative et collaborative à plusieurs niveaux avec des dispositifs de régulation partenariaux qui visaient à suivre les travaux, à faire des propositions si besoin et à dépasser les difficultés avec, toujours, l'ambition de penser les formations en termes de continuum et au service de la réussite de tous les étudiants et élèves.

Le fonctionnement et l'organisation de l'INSPÉ CVL ont été précisés dans la partie précédente.

Conformément à la loi de refondation de l'école de 2013, aux statuts de l'INSPÉ CVL (annexe 5) et au règlement intérieur (annexe 6), l'INSPÉ CVL est administré par deux conseils (conseil de l'institut et conseil d'orientation scientifique et pédagogique) et dirigé par un directeur et une équipe de direction. La composition des conseils et leurs attributions sont détaillées dans les statuts (annexe 5) et le règlement intérieur (annexe 6). Afin de garantir le suivi des formations et la mise en œuvre des réformes, d'évaluer les dispositifs de formation et leur efficience, d'améliorer les formations et d'assurer leur mise en place, notamment en levant les difficultés de fonctionnement si nécessaire et en validant les modalités de l'alternance intégrative, deux comités de suivi dont la composition est décrite ci-dessous se réunissent au moins trois fois dans l'année (les réunions donnent lieu à un ordre du jour et un compte-rendu/relevé de décisions) :

- Le comité de suivi premier degré est composé :
  - de l'IA-DASEN en charge du premier degré (désigné par Monsieur le Recteur) pour l'académie,
  - du directeur de l'INSPÉ CVL,
  - du directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC),
  - des DASEN ou DASEN adjoints des six départements,
  - des six responsables de centre de formation,
  - d'un représentant de l'enseignement privé sous contrat.

Ont été invités à rejoindre ce comité le responsable de la mention 1D et le coordonnateur du DIU/parcours adapté et le responsable du bureau de stages.

- Le comité de suivi second degré est composé :
  - de l'IA-DASEN en charge du second degré (désigné par Monsieur le Recteur) pour l'académie,
  - du directeur de l'INSPÉ CVL,
  - des doyens et des vice-doyens des IA-IPR et IEN ET-EG,
  - du directeur de l'EAFC,
  - du responsable de la mention MEEF second degré,
  - du responsable de la mention MEEF Encadrement éducatif (EE),
  - de responsables de parcours (de l'INSPÉ CVL et/ou des universités),

- des chargés d'étude culture commune.

Le choix a été fait à la fin de l'année universitaire 2023-2024 par le comité, et sur proposition de la direction de l'INSPÉ CVL, de revoir cette composition pour répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les fonctionnaires stagiaires 50 et 100%. Ainsi, le nouveau comité de suivi est composé :

- de l'IA-DASEN en charge du second degré (désigné par Monsieur le Recteur) pour l'académie,
- du directeur de l'INSPÉ CVL,
- des doyens et des vice-doyens des IA-IPR et IEN ET-EG,
- d'un IEN – EG,
- d'un IEN – STI,
- du directeur de l'EAFC,
- d'un ingénieur de formation de l'EAFC,
- de trois chefs d'établissement (collège, lycée, lycée professionnel),
- du responsable de la mention MEEF second degré,
- du responsable de la mention MEEF Encadrement éducatif (EE),
- du coordonnateur pédagogique du DIU/parcours adapté 2D,
- de deux responsables ou correspondants disciplinaires de parcours (un pour chaque université),
- d'un chargé d'étude culture commune,
- du responsable du service FTLV de l'INSPÉ CVL,
- du responsable du bureau des stages et de l'alternance de l'INSPÉ CVL.

La commission académique, présidée par monsieur le Recteur ou la personne qui le représente, est composée :

- des doyens des IPR et IEN ET/EG,
- du directeur de l'EAFC,
- des DASEN responsables académiquement des premier et second degrés,
- de la direction de l'INSPÉ CVL.

Conformément à la circulaire fixant les modalités d'organisation de l'année de stage des lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public à compter de l'année scolaire 2022-2023, la commission académique examine l'ensemble des situations et permet de garantir un parcours de formation adapté aux fonctionnaires stagiaires. Elle devrait se réunir deux fois par an mais dans la réalité, cette commission académique fonctionne par degré (1D et 2D) et se réunit une fois dans l'année, en début d'année universitaire.

Dans certains départements, un conseil départemental de formation piloté par la DSDEN a été mis en place. Il regroupe :

- l'IA-DASEN (ou son représentant),
- le directeur de l'INSPÉ CVL (ou son représentant),
- l'A-DASEN,
- le responsable de centre,
- des responsables des services de la DSDEN,
- des formateurs (INSPÉ CVL, PEMF, DEA, CPC, CPD, …),

- des représentants des formés (PES50%, PES100%, alternant, AED prépro, …),
- des représentants des organisations syndicales,
- des représentants des partenaires de l'Éducation nationale (OCCE, MGEN, CANOPE, …).

Il s'agit d'une instance consultative qui se réunit une fois par an pour établir un bilan et réaliser des projections sur la formation initiale et sur la formation continue. Dans le cadre de la prochaine accréditation, le déploiement de cette instance consultative sur l'ensemble des départements aurait du sens notamment dans le cadre de montage de projet et de définition de problématiques/ sujets pour les mémoires, etc.

Au cours de la précédente accréditation, l'instauration d'un Directoire avait été souhaitée. Cet organe visait à réunir deux fois par an :

- monsieur le Recteur,
- les deux Présidents d'université,
- le Directeur de l'INSPÉ CVL,
- le Président du conseil de l'institut.

Les missions du Directoire étaient de réfléchir à la ligne politique du projet d'INSPÉ et de s'inscrire dans une gestion pluriannuelle (notamment des objectifs et des moyens). Les prérogatives définies pour ce Directoire étaient de :

- ✓ Définir et coordonner l'engagement des trois partenaires dans la réalisation du projet académique de l'INSPÉ CVL tel qu'il a été accrédité et d'en suivre les évolutions sur toute la durée de la période contractuelle pluriannuelle.
- ✓ Veiller à l'application de la convention tripartite, conclue entre les trois partenaires pour la période contractuelle annuelle et en prévoir les évolutions.
- ✓ Assurer le pilotage de l'engagement des partenaires au travers du suivi du budget de projet.
- ✓ Emettre des recommandations quant aux orientations du projet.

Si dans le contexte de la période écoulée décrit précédemment, cet organe d'orientation stratégique, ne s'est pas réuni, les missions qui lui étaient attribuées ont malgré tout été remplies par des échanges directs entre le directeur de l'INSPÉ CVL, les équipes de gouvernance des deux universités et les recteurs successifs (quatre sur la période écoulée). Dans ce cadre, la convention tripartite (annexe 7) est revue tous les ans.

Il conviendra au cours de la nouvelle accréditation de :

- ✓ Installer le Directoire pour, notamment, élaborer le budget de projet, clarifier les moyens déployés par chacun des partenaires aussi bien du point de vue humain que du point de vue financier. Ce travail permettra dans un second temps de réexaminer la convention entre les deux universités concernant la formation des enseignants, dont la dernière mouture date de 2014 (voir annexe 8).
- ✓ Mieux articuler COSP et CI en donnant au COSP un rôle prospectif et au CI un rôle décisionnel et de régulation politique.
- ✓ Clarifier les chaines de décision aussi bien en interne qu'avec les partenaires.

2.2.1.2. Candidatures dans les formations et inscriptions

- ***Les formations MEEF***

Si l'INSPÉ CVL a en charge l'examen des candidatures et assure l'inscription pour les masters MEEF 1D, EE, PIF, il n'est pas pilote pour le second degré. En effet le MEEF second degré est co-accrédité entre les deux universités, et les inscriptions sont gérées par les UFR. Ainsi, pour les parcours 2D :

- de l'université d'Orléans, sur la période écoulée, les inscriptions en M1 étaient réalisées par les UFR et en M2 par l'INSPÉ CVL,

- de l'université de Tours, les inscriptions, aussi bien M1 que M2, étaient opérées par les UFR.

La définition des capacités d'accueil, pour l'université d'Orléans, est réalisée par les UFR et l'INSPÉ CVL et votées au CI de l'INSPÉ CVL. Pour l'université de Tours, les capacités d'accueil sont définies par les UFR de l'université de Tours et ne sont pas soumises à la délibération du Conseil de l'Institut. La détermination des capacités d'accueil mériterait, dans le cadre de la prochaine accréditation, d'être davantage coordonnée pour mieux :

- définir l'offre de formation de formation au niveau académique,

- assurer la soutenabilité pédagogique,

- répartir les coûts entre les deux universités.

En effet, la convention actuelle entre les deux universités (en vigueur depuis 2014 – annexe 8) prévoit le reversement par l'université de Tours des heures complémentaires réalisées par les personnels enseignants de l'université d'Orléans affectés à l'INSPÉ CVL. La totalité des heures réalisées par l'INSPÉ CVL dans le cadre des parcours MEEF 2D de l'université de Tours, ainsi que les déplacements liés aux visites en EPLE restent à la charge de l'université d'Orléans.

Si les systèmes d'information de la sphère scolarité des deux universités (APOGEE) permettent d'octroyer un statut spécifique ("hébergé") aux étudiants de l'université de Tours, il reste malgré tout la nécessité de travailler l'harmonisation des périodes de pause pédagogique et des calendriers de formation ou encore le décloisonnements des environnements numériques de travail (ENT) propres à chacun des deux établissements d'enseignement supérieur.

Au cours de la nouvelle accréditation, la gouvernance devra poursuivre la démarche d'amélioration continue du pilotage de la mention MEEF 2D, notamment en :

- faisant de l'INSPÉ CVL la composante référente des MEEF pour l'université d'Orléans, en lui confiant la gestion complète du cycle de formation au grade de master : de l'inscription à la diplomation des étudiants ; sans s'affranchir du co-pilotage avec les UFR,

- définissant au niveau académique, *via* le Directoire, les capacités d'accueil de chacun des parcours disciplinaires,

- révisant la convention entre les deux universités de façon à lever les freins diagnostiqués précédemment,

- facilitant la création d'un espace numérique de travail collaboratif permettant aux personnels administratifs de partager toutes les informations et données nécessaires à leur travail (notes d'examens, jurys, emplois du temps, ...) et aux personnels enseignants d'accéder sur un même espace aux productions écrites et orales des cohortes d'étudiants par exemple.

- ***Gestion des fonctionnaires stagiaires***

La gestion des fonctionnaires stagiaires est assurée de façon conjointe avec l'EAFC pour le second degré et les CPE, et les DSDEN pour le 1er degré.

Concernant le premier degré, l'INSPÉ CVL conçoit, coordonne et anime la formation des fonctionnaires stagiaires 50% et 100% (voir détail de la formation dans les fiches formation).

Concernant le second degré, l'INSPÉ CVL conçoit, coordonne et anime la formation des fonctionnaires stagiaires 50% dans les disciplines suivantes : lettres, mathématiques, histoire-géographie, musique, physique-chimie, SVT, EPS, anglais, espagnol, et des CPE (formations dites adossées à l'INSPÉ CVL – voir détail dans la fiche formation). La formation des fonctionnaires stagiaires à 50% des autres disciplines (non adossées comme philosophie, arts plastiques, l'ensemble des PLP, ...) est assurée par l'EAFC à l'exception de la formation concernant l'écrit réflexif.

La formation des fonctionnaires stagiaires 2D affectés à temps plein est assurée par l'EAFC sauf deux journées d'analyse de pratiques mutualisées avec les fonctionnaires stagiaires 50% pour les disciplines adossées à l'INSPÉ CVL. De plus, la mise en place des questions professionnalisantes problématisées (voir 2.2.2.2 La formation continue et continuée), à la rentrée 2023 a permis de proposer deux autres journées communes à l'ensemble des fonctionnaires stagiaires de l'académie, toutes disciplines confondues.

Si l'ensemble des fonctionnaires stagiaires 50% est inscrit à l'université d'Orléans, aucune inscription n'est requise pour les fonctionnaires stagiaires à temps plein.

Le suivi des fonctionnaires stagiaires du 1er et 2nd degré et CPE se fait *via* COMPAS (remplaçant MUSE). Cette application, déployée par l'Éducation nationale, a permis de dématérialiser et de partager les rapports de visite, les documents de suivi (alerte, accompagnement renforcé) produits par les différents acteurs (tuteurs INSPÉ/terrain, …), la fiche avis du directeur en vue des jurys de titularisation. Cela constitue une avancée importante en termes de suivi et d'accompagnement par les équipes pluricatégorielles. Cet outil gagnerait à être complété et utilisé par l'INSPÉ CVL et par le rectorat pour le suivi des absences.

Une anticipation des affectations réelles des fonctionnaires stagiaires par le ministère et les services du rectorat permettrait d'informer le plus tôt possible les acteurs de la formation et les fonctionnaires stagiaires eux-mêmes de l'organisation de la formation (lieu, groupes, emploi du temps, …).

Dans le cadre de la nouvelle accréditation, l'annualisation de la formation, notamment pour le 1er degré, favoriserait la levée des contraintes de conception des emplois du temps et de disponibilité des intervenants, et laisserait plus de souplesse au niveau de chaque territoire pour sa mise en œuvre.

2.2.1.3. Suivi des apprenants et démarche qualité

Le suivi des apprenants est un enjeu majeur de l'accréditation à venir. En effet, au cours de la prochaine accréditation, l'INSPÉ CVL, dans le cadre de sa démarche qualité, organisera des enquêtes annuelles auprès de l'ensemble de ses étudiants et fonctionnaires stagiaires ainsi qu'auprès des anciens apprenants. Une première enquête auprès des étudiants de toutes les formations pilotées par l'INSPÉ CVL permettra d'évaluer les enseignements et l'organisation des formations comme cela est actuellement fait de façon hétéroclite au sein de certaines formations par les équipes

pédagogiques des deux universités (DIU 2D par exemple). Une seconde enquête dont il conviendra de déterminer la période de passation permettra de suivre le parcours professionnel des étudiants après diplomation et de construire un réseau d'*alumni*. En étroite collaboration avec la direction, le chargé de mission « qualité » se verra confier l'élaboration des questionnaires dont il analysera les éléments de réponse avec la participation des responsables de formation. Ces résultats d'enquêtes donneront lieu à présentation dans les différentes instances (conseil de perfectionnement, COSP, CI, CFVU des universités), seront partagés à l'ensemble des apprenants, personnels et partenaires de l'INSPÉ CVL, et devront constituer des données pour faire évoluer l'offre de formation.

Toujours dans le cadre de sa démarche qualité et investie dans le système d'amélioration continue de ses dispositifs de formation, chaque formation MEEF met en place deux réunions par an de son conseil de perfectionnement (voir en annexe 9 la composition des conseils de perfectionnement de chaque master). Ces réunions donnent lieu à compte rendu et à transmission aux VPCFVU des deux universités pour échange, le cas échéant, lors des propositions de modifications de maquette.

Dans la prochaine accréditation, la démarche qualité doit également être réinstaurée au sein de la sphère administrative, notamment par l'actualisation et la formalisation de procédures, le déploiement d'une démarche par projet systémique, la définition et le suivi d'indicateurs liés au projet stratégique de l'INSPÉ CVL.

2.2.1.4. Des équipes pluricatégorielles

L'alternance intégrative dans le cadre des masters MEEF et au sein des parcours de formation pour les fonctionnaires stagiaires est mise en œuvre à la fois par un tutorat mixte et des équipes pédagogiques constituées d'enseignants de statuts différents : enseignants 1D, 2D et CPE affectés à l'INSPÉ CVL à temps plein ou en temps partagé, enseignants-chercheurs, formateurs académiques (PFA) 2D et CPE, professeurs des écoles-maitres formateurs (PEMF), directeurs d'école d'application. La figure 1 met en avant l'évolution et la proportion des différents statuts sur la période écoulée. A ces équipes pédagogiques permanentes s'ajoutent des interventions de chargés d'enseignement vacataires issus du second degré, de l'enseignement spécialisé, de différents milieux professionnels. Le tableau 3 précise le nombre de ces vacataires, ainsi que le volume horaire et les formations concernés.

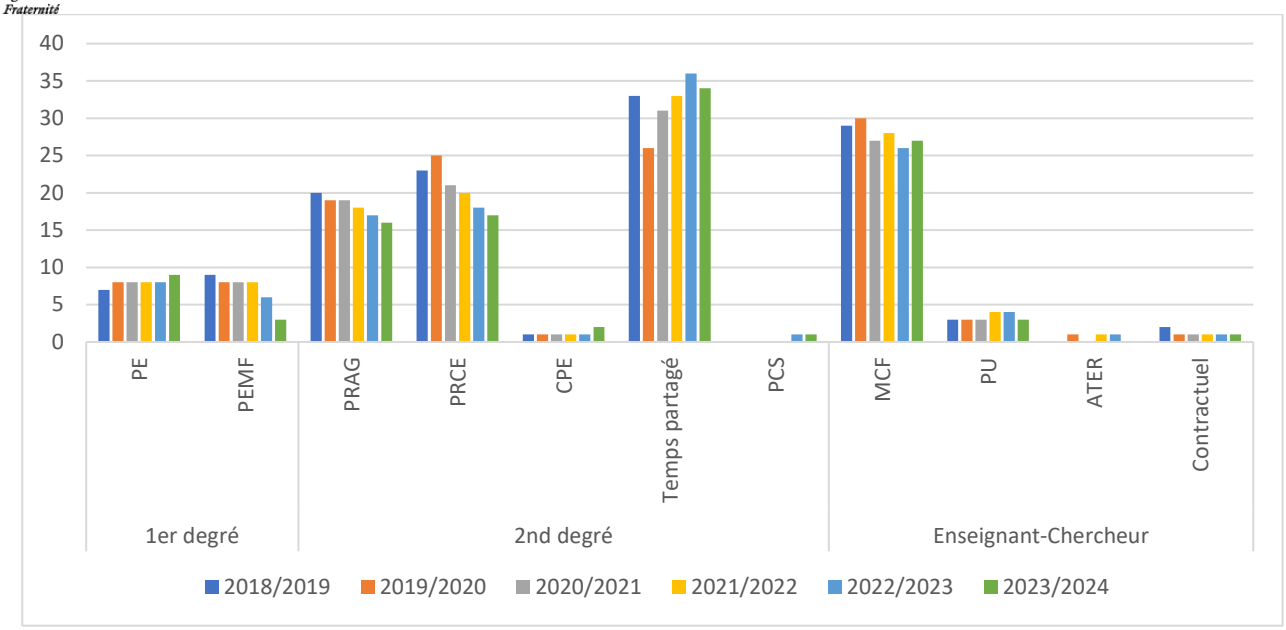

Figure 1. Evolution des différents statuts Enseignants/Enseignants-chercheurs de l'INSPÉ CVL

	2018-19		2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	H. Vac	Nbre Vac	H. Vac.	Nbre Vac.	H. Vac.	Nbre Vac.	H. Vac.	Nbre Vac.	H. Vac.	Nbre Vac.	H. Vac	Nbre Vac.
PA 2D	60,5	17	37,5	12	28,5	8	53,3	7	111,2	15	52	4
PA 1D					9	2						
PA EE									2,2	1		
MEEF 1D	629,5	26	383,6	17	1114,7	42	693,2	33	289,7	15	134,3	9
MEEF 2D	563	84	373,1	46	609,2	52	574,5	38	369,4	44	653,5	51
MEEF EE	56,7	8	77,5	8	148,9	9	205,6	12	78,2	5	17,7	3
MEEF PIF	133,8	17	160,5	21	104,7	12	164,6	10	128,6	9	157,6	16
AGREG INTERNE					65	7	63	7	71,5	7	82	7
CAPEFE							3	1	14,5	1	13,5	1
FO DE FO	15	2	28,5	2	5	1	21	2	12	2	6,5	2
Actions Internat.	30,5	12	7	2								
Total	**1489**	**166**	**1067,7**	**108**	**2085**	**133**	**1778**	**110**	**1077**	**99**	**1117**	**93**

Tableau 3. Evolution du nombre de vacataires et d'heures de vacation par dispositif de formation

2.2.2. En termes de conception et de mise en œuvre des formations

Le projet politique de la période écoulée dans le précédent dossier d'accréditation avait l'ambition, étant donnés à la fois le contexte démographique (arrivée de la génération 2000 au niveau master en 2021) et le contexte socio-économique (diminution du nombre de postes au concours et diminution des effectifs élèves), de diversifier les débouchés des formations proposées, d'ouvrir les formations à de nouveaux publics tout en restant d'une part dans le cadre de la formation des acteurs de

l'éducation, de l'enseignement et de la formation et, d'autre part, dans un souci constant d'une formation de qualité et de proximité pour les apprenants qui auront ensuite en charge la transmission de connaissances et la construction de compétences auprès de publics de milieux variés.

La conception et la mise en œuvre des formations ont également dû tenir compte de nouveaux cadrages, celui de 2019 (premier schéma directeur de la formation continue et tout au long de la vie) et celui de 2022 mettant en avant « une politique de formation plus à l'écoute des besoins des personnels et au service du développement professionnel des individus et des collectifs, de manière à améliorer sur tous les territoires le système éducatif et faire réussir les élèves », ou encore ceux de 2020 portant création du CAPEFE ou de 2021 modifiant la certification CAFIPEMF.

2.2.2.1. La formation initiale

- ***La construction d'un continuum de formation***

L'offre de préprofessionnalisation en licence a été élargie au cours de la période écoulée à l'université d'Orléans à travers :

- ✓ **Des propositions d'unité d'enseignement d'ouverture** portées par l'INSPÉ CVL et proposées à l'ensemble des licences de l'université a été élargie. L'annexe 10 met en avant l'évolution de ces UE d'ouverture depuis 2018.
- ✓ **La construction de parcours « métiers de l'enseignement » intégrés aux licences** de l'UFR LLSH que l'INSPÉ CVL a en charge au sein d'unités d'enseignement (UE) ou d'éléments constitutifs (EC). L'annexe 11 présente le contenu de ces parcours intégrés.
- ✓ **La transformation du parcours pluridisciplinaire au sein de l'UFR ST en Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)** consécutif à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI). Ledit parcours est rattaché à la licence des sciences de la vie et repose sur un partenariat avec le lycée Voltaire d'Orléans. Dans le cadre de ce parcours, l'INSPÉ CVL anime les enseignements d'une part importante des UE ou EC notamment au cours de la deuxième et de la troisième années. Le tableau 4 met en avant l'intérêt des étudiants pour ce parcours unique dans l'académie.

	L1		**Nombre d'inscrits en L2**	**Nombre d'inscrits en L3**
	Nombre de candidatures	Nombre d'inscrits		
2021-2022	454	34		
2022-2023	317	36	26	
2023-2024	372	35	25	24
2024-2025	428	32	33	24

Tableau 4. Nombre d'inscrits dans la licence SV parcours préparatoire au professorat des écoles de l'Université d'Orléans

Parmi les 23 étudiants de L3 inscrits dans ce PPPE en 2023-2024, 19 sont inscrits en master MEEF 1D à l'INSPÉ CVL à la rentrée de septembre 2024, auxquels s'ajoutent 5 étudiants ayant suivi un parcours PPPE dans une autre académie (1 université de Picardie, 2 universités de Limoges, 1

université Pau pays de l'Adour, 1 université Rouen Normandie). Plus de la moitié de ces étudiants ont choisi le centre de formation d'Orléans (13/24), 1 étudiant a choisi le centre de Tours-Fondettes, 4 le centre de Chartres, 1 le centre de Châteauroux, 3 le centre de Bourges et 2 le centre de Blois.

Du point de vue de la préprofessionnalisation, l'université de Tours a proposé au cours de la période écoulée les actions suivantes :

- **Un module d'ouverture** de 60h par semestre intitulé « Langues et éducation » en L1 et en L2 et complété en L3 par un module d'ouverture « Français Langue Etrangère », porté par la Faculté de Lettres et Langues.
- **La mise en place d'un EP CERCIP (Compétences, Engagement, Réflexions Citoyennes et Pratiques)** en L2 et en L3 permettant la prise en compte et la valorisation de l'engagement des étudiantes et des étudiants de l'université de Tours dans le dispositif AED.
- **Des unités d'enseignement de préparation concours** dans les formations de licence :
  - ✓ En licence LLCER anglais, un module de renforcement disciplinaire tourné vers la préparation au concours en L2 et en L3 (60h à chaque semestre).
  - ✓ En licence LLCER espagnol, l'EP « Didactique et pédagogie » (12h par semestre) a été ajouté dans la nouvelle offre de formation entrée en vigueur en 2024-2025 dans le cadre du module 3 d'approfondissement aux S5 et S6 ; le cours a été conçu spécifiquement (et explicitement) pour anticiper le MEEF.
  - ✓ En licence histoire, un module de préparation aux concours de l'enseignement secondaire en L3 (72h à chaque semestre) existait et a été reconduit dans la nouvelle offre de formation.
  - ✓ En licence musicologie, un « atelier pédagogique » a été ajouté en 2024-2025 dans la nouvelle maquette au S6 (18h).
  - ✓ En licence physique comme dans la double licence physique-chimie, un EP intitulé « Préparation aux concours de recrutement des enseignants des 1er ou 2d degré » est proposé en option aux deux semestres de L3.

Dans le cadre de la nouvelle accréditation, ce continuum licence-master gagnerait à être co-construit entre les deux universités tout en s'appuyant sur les domaines d'expertise de l'INSPÉ CVL et en veillant à répondre aux besoins des territoires.

- ***Une ouverture des formations vers d'autres métiers de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, de l'accompagnement et de la médiation***

De façon à valoriser les compétences travaillées dans le cadre des mentions MEEF auprès d'autres publics et dans d'autres contextes professionnels, tels que les milieux associatifs ou de services dans les domaines de l'éducation, de la formation d'adultes et de la médiation culturelle, plusieurs dispositifs ont été intégrés aux maquettes :

- ✓ Un stage d'ouverture de 16 jours au cours de la 2ème année du MEEF 1D. Au cours de la période écoulée, les étudiants ont pu mettre à profit leurs compétences dans différents milieux professionnels tels que des associations sportives, culturelles et humanitaires (Ligue de l'enseignement, MJC, etc. ...), des collectivités territoriales (dispositifs de réussite éducative, CCAS, etc. ...), des centres de loisirs et des centres de vacances, des établissements médico-sociaux (IME, CMP, IRJS, etc. ...), ou encore des centres de formation (AFPA, ASSOFAC, etc. ...).
- ✓ Des modules d'ouverture dans les formations MEEF 1D, 2D, qui permettent aux

étudiants de développer une thématique transférable à d'autres milieux de l'éducation, de la formation et de la médiation culturelle. Les tableaux 5 et 6 dressent le panorama de ces modules qui ont été proposés depuis la rentrée 2022.

	M1 et M2 MEEF 1D			M1 et M2 MEEF 2D		
Centres	**Nb (2022-23)**	**Nb (2023-24)**	**Nb (2024-25)**	**Nb (2022-23)**	**Nb (2023-24)**	**Nb (2024-25)**
Blois	5	5	5	1		
Bourges	6	4	4	1		
Chartres	4	5	5			
Châteauroux	5	5	5			
Orléans	5	5	7	5	3	3
Tours-Fondettes	7	7	7	3	2	2

Tableau 5. Evolution du nombre de modules proposés

Quelques exemples de modules du MEEF 1D et du MEEF 2D sont présentés dans le tableau 6.

	M1 et M2 MEEF 1D		M1 et M2 MEEF 2D	
Centre	**Exemples en M1**	**Exemples en M2**	**Exemples en M1**	**Exemples en M2**
Blois	Education à la sexualité (planning familial et compagnie théâtrale) Salon des Sciences (ligue de l'enseignement)	Découverte du patrimoine local (château, maison de l'eau, etc.) Chorale & théâtre Projet avec l'Ecole d'Art		La certification en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL)
Bourges	Jardins pédagogique (association Nature-18) Jardins sonores	Classe dehors (Auvergne) Excursion narrative (conservatoire)		Comment monter un projet en lien avec une structure culturelle (EAC, EPI etc.…) avec ses élèves ?
Chartres	Préparer un voyage scolaire (écoles associées) Chorale & théâtre	Education à la sexualité (planning familial et compagnie théâtrale) Fresque du climat (MAIF et association Fresque du climat)		
Châteauroux	FLE & LVE, avec l'Université de York (Ontario, Canada) Webradio, avec Radio Balistique	Histoire-Maths (Archives départementales et école) Histoire-Lettres (Musée Bertrand et école) Littérature jeunesse (Anglais – Français)		
Orléans	Pratiques pédagogiques coopératives (OCCE) Eveil à la diversité linguistique et	Accueillir les élèves allophones (CASNAV) EMILE (nombreuses classes associées)	EMILE Education à la défense et à la sécurité	Education à la défense et à la sécurité Enseigner à des élèves

	culturelle		Enseigner à des élèves allophone Interdisciplinarité et parcours éducatifs au collège	allophones
Tours-Fondettes	Apprendre en jouant, faire jouer pour apprendre Classe dehors Dompter le calcul mental	Allons enfants au cinéma Apprendre en jouant, faire jouer pour apprendre Classe dehors Littérature jeunesse	Education à la défense et à la sécurité Travailler avec les partenaires de l'école : CAPE	Enseigner autrement avec le numérique Neurosciences et processus d'apprentissage

Tableau 6. Exemples de modules proposés

- ✓ La possibilité d'effectuer les stages prévus dans d'autres contextes professionnels que les établissements scolaires est offerte aux étudiants qui envisagent une réorientation ou qui souhaitent affiner leur projet professionnel.
- ✓ Des UE libres dans le cadre du MEEF 1D qui s'adressent aux étudiants M2 qui ne souhaitent plus se diriger vers le métier de professeur des écoles et leur permettent de préciser leur projet professionnel afin de commencer à développer en parallèle de la formation les compétences sous-jacentes à leur future voie professionnelle. Quelques exemples d'orientations pour lesquelles des étudiants M2 ont été accompagnés peuvent être soulignés : auxiliaire de puériculture, enseignant du 2nd degré (préparation au CAPES), formation professionnelle pour adultes, enseignant de FLE, préparation concours d'officier de gendarmerie, préparation de concours Fonction Publique, etc...
- ✓ Une UE facultative permettant de réaliser un stage à l'étranger est par ailleurs inscrite dans les maquettes de formation des quatre mentions du master MEEF.

Le master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF) a été, et est encore, un levier intéressant en termes de passerelle pour les étudiants qui, après une année en master MEEF 1D, 2D ou EE, souhaitent se réorienter vers la formation d'adultes. Ainsi au cours de la période écoulée, six étudiants venant de M1 MEEF 1D, 2D ou EE ont poursuivi leur parcours de formation initiale en poursuivant en M2 MEEF PIF, soit dans le cadre du parcours « ingénierie de la formation à distance (FAD) » ou dans celui du parcours « publics en situation de vulnérabilité (PSV) ».

- ***Le développement partenarial et une internationalisation de la formation***

Le développement partenarial a permis de mettre en exergue les expertises de l'INSPÉ CVL ainsi que les compétences développées dans le cadre des formations. Il repose sur deux axes fondamentaux : un volet pédagogique et un volet recherche & innovation (présenté en 3.3). Sur le plan pédagogique, les partenariats structurent la formation grâce à l'alternance intégrative, portée par des collaborations étroites avec le rectorat, les DSDEN et des partenaires historiques tels que la MAIF, la MGEN, le Trinôme académique, etc. Les stages d'ouverture professionnelle et des projets spécifiques (voir exemples tableau 7) s'appuient sur le maillage territorial riche des centres de formation : le CPIE Brenne-Berry et le Parc de la Haute Touche pour le développement durable à Châteauroux, le Mémorial de la Shoah à Tours ou encore les musées et lieux culturels comme la

Cathédrale de Chartres ou le Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement et le Cercil, la Halle aux grains de Blois, le Technopôl'Arts de Bourges, etc.

Centre de formation	Module ou projet	Partenaires
Blois	Projet BD Boum	La Maison de la BD
	Projet Réaliser un court métrage Module Patrimoine local	Le château de Blois / La maison de l'eau
	Ateliers scientifiques	Salon des sciences du Vendômois
	Module Education à la sexualité à l'école primaire	Planning familial – troupe Théâtrale
	Module Arts et culture Module Génération Climat	Résidence d'artistes de l'Université d'Orléans
	Module théâtre et mythe antique	L'école d'art de Blois La scène nationale la Halle aux grains
	Pratiques coopératives	OCCE
	Trinôme académique	Armée, EN, IHEDN
Bourges	Module Fabrique à science (astronomie)	Pôle des étoiles Nançay
	Projet jardin pédagogique	Association Nature 18
	Module Jardin sonore	ENSA ARTS, EN
	Projet Résidence artistique	Cathédrale de Linard
	Module Excursion Narrative	Bouillon appel à projet
	Projet ARTS Pôle Lahitolle Bourges	Conservatoire de Bourges Technopôl'arts Bourges
	Trinôme académique	Armée, EN, IHEDN
Châteauroux	Module Ontario	Université de York (Can)
	Module Webradio	Radio Balistique
	Module Historico-Maths	Archives départementales
	Module Historico-Lettres	Musée Bertrand
	Projet "culture" (arts & cinéma)	Scène Equinoxe
	Projet "classe dehors"	CPIE Brenne-Berry + Parc de la Haute Touche
	Trinôme académique	Armée, EN, IHEDN
Chartres	Séminaire "Fédérons nos énergies" et modules Fresque du Climat	Prévention MAIF et La Fresque du Climat
	Modules Culture et Patrimoine	Musées des Beaux-Arts Atelier du Vitrail
	Projet Classe Dehors	Musée Picassiette Musée de l'Ecole
	Trinôme académique	Armée, EN, IHEDN

Orléans	Laïcité	USEP du Loiret, dessinateurs BD « crayon noir »
	Pratiques collaboratives en EPS	OCCE
	Construction et participation au montage d'un spectacle vivant	Fabrique Opéra
Tours-Fondettes	Enseigner les questions vives avec la littérature jeunesse	Mémorial de la shoah
	École au cinéma	CFMI
	Théâtre à l'école	OCCE
	Trinôme académique	Armée, EN, IHEDN

Tableau 7. Exemples de projets/modules construits en partenariat

Pour la mention MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF), deux nouveaux parcours (le parcours « Lutte Contre l'Illettrisme » (LCI) en M1 et destiné aux acteurs du travail social ; le parcours « Pédagogie en Sciences de la Santé » (P2S) en M2 et destiné aux acteurs de la santé) présentés pour cette nouvelle accréditation (voir annexe 12) contribueront à étendre le réseau partenarial.

Ces actions, inscrites dans des domaines variés (culture, santé, social, sport), renforcent l'engagement de l'INSPÉ CVL dans des enjeux contemporains : développement de compétences professionnelles transversales, formation au et par le numérique, inclusion et transition écologique. La figure 2 présente une cartographie de ces partenariats.

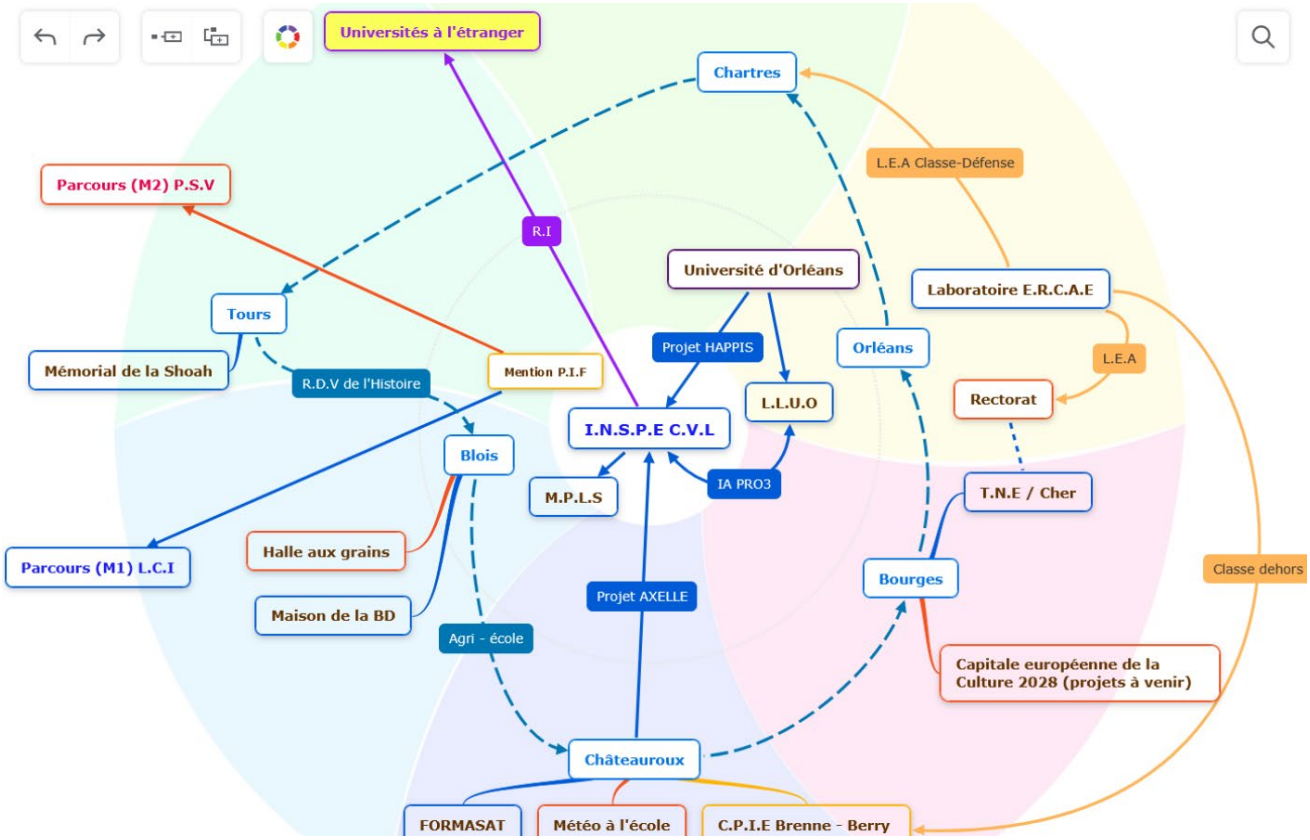

Figure 2.Cartographie des projets clés de l'INSPÉ CVL construits avec différents partenaires (les

flèches discontinues représentent les liens entre les différents centres de formation, les flèches et les encadrés bleus les AMI CMA portés par l'université d'Orléans, en orange sont mentionnés les projets en lien avec le laboratoire ÉRCAÉ).

Parmi ces partenariats un zoom s'impose sur le volet international. En effet, au cours de la période écoulée une attention particulière a été portée à l'international avec :

- l'accueil d'étudiants étrangers, pour des stages en établissements scolaires ou des séjours d'études au sein de l'INSPÉ CVL,
- l'accueil de partenaires étrangers pour des séminaires, des séjours de découverte de notre institut et plus largement du système éducatif français et de la formation des enseignants, ou pour le développement de notre réseau international,
- un nombre croissant de départs en stage à l'étranger pour nos étudiants de master MEEF (+ 75 % en 2024/2025 par rapport à l'année précédente) et les étudiants de PPPE qui bénéficient de notre expertise,
- le départ de nos étudiants en séjour d'études pour un ou deux semestres dans une université partenaire.

Pour favoriser au maximum les mobilités étudiantes sortantes, et notamment les stages en établissement scolaire à l'étranger, l'INSPÉ CVL a fait le choix de soutenir financièrement ces départs en attribuant une bourse à chacun d'entre eux, financée sur fonds propres. Ces bourses sont cumulables avec l'aide attribuée par la Région Centre-Val de Loire (Mobicentre). Cet effort conséquent résulte du constat que, pour la majorité de nos étudiants, les bourses d'aide à la mobilité proposées par la Direction des Relations Internationales de l'Université d'Orléans, notamment la bourse Erasmus, ne sont pas accessibles car elles ne peuvent être octroyées que pour un séjour à l'étranger de deux mois minimum. Or, étant donnée la structure de nos masters, nos étudiants ne peuvent réaliser un stage que de deux à quatre semaines à l'étranger. L'INSPÉ CVL aide ainsi les étudiants qui ont choisi de partir en stage à l'étranger en leur attribuant une bourse dont le montant varie en fonction de la durée de leur stage et du pays de destination, de 150 € à 500 €. Ces montants sont déterminés en fonction du coût de la vie dans les pays visés et des dépenses que les étudiants auront à faire pour cette mobilité (transport et hébergement principalement). L'ensemble des "bourses INSPÉ CVL" s'élève pour l'année 2024-2025 à un montant total de 23 700 €. Au cours de la période écoulée, 70 étudiants MEEF inscrits à l'université d'Orléans ou à l'Université de Tours ont bénéficié de cette aide. Au-delà du soutien financier à la mobilité, l'INSPÉ CVL a développé un système de tutorat à destination des étudiants sortants ; par ailleurs, les référents Relations Internationales des centres de formation offrent un suivi individualisé à chaque étudiant ou personnel entrant ou sortant. Le tableau 8 présente les mobilités entrantes et sortantes sur la période écoulée.

	Mobilité étudiante sortante	**Mobilité étudiante entrante**	**Accords/conventionnement**
2018-2019	52	67	Accord Erasmus+ : Eötvös Loránd Tudományegyetem (Hongrie)
2019-2020	47	46	
2020-2021	4	12	Arrêt des programmes avec le Mexique et la Tunisie à cause

Covid			du covid et du contexte économique Renouvellement des accords Erasmus + (tous les 6 ans) > 30 accords Renouvellement des accords avec la Suisse (tous les 5 ans) > 4 accords
2021-2022 *Covid*	19	24	Convention avec l'Institut de Français d'Argentine Candidature pour une Teacher Academy « Teach In" > non retenue par la commission européenne Réseau d'écoles locales en Europe : 5 nouveaux partenaires
2022-2023	52	29	Réseau d'écoles locales en Europe : 15 nouveaux partenaires
2023-2024	46	12	Accords Erasmus+ : Hogskulen I Volda (Norvège) Pädagogische Hochschule Weingarten (Allemagne) Universidade Vigo (Espagne) Réseau d'écoles locales en Europe : 10 nouveaux partenaires

Tableau 8. Nombre d'étudiants en mobilités sortantes et entrantes

- La mise en place d'un semestre de formation permettant d'accueillir des étudiants internationaux, *International Students Teacher Education Program (ISTEP)*, intégré au master MEEF 1D (30 ECTS), propose ses enseignements exclusivement en anglais. Au-delà du développement des compétences didactiques et pédagogiques des étudiants français et étrangers dans un contexte plurilingue et multiculturel, ce semestre ambitionne d'ouvrir d'autres horizons professionnels et de développer une citoyenneté européenne à travers la culture. Il permettra également de densifier la présence d'étudiants internationaux au sein de l'institut, ouvrant ainsi une perspective interculturelle à l'ensemble de nos étudiants. Ce semestre s'inscrit dans la continuité du module EMILE (voir 2.2.2.2). Le descriptif de ce semestre est développé en annexe 13. A la rentrée 2024 ce dispositif n'a pas pu ouvrir faute de candidature d'étudiants étrangers et français en raison probable d'un manque de précision sur la réforme prévue de la formation des enseignants. Il sera proposé pour la rentrée 2025.

- La mise en place de la préparation au Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE) à la rentrée 2021 (voir 3.2.6.1).

✓ ***Une évolution des modalités d'enseignement liées aux outils numériques notamment.***

- Des enseignements à distance

La période COVID a accéléré la mise en œuvre d'enseignements à distance *via* l'application TEAMS de la suite Microsoft Office acquise par l'université d'Orléans. L'adaptation des formations a été pensée dans le cadre d'un apprentissage plus coopératif et entre pairs à travers la mise en œuvre d'activités permettant aux étudiants de se sentir appartenir à une "communauté apprenante". Classe inversée/renversée, études de cas, co-construction de connaissances et d'outils méthodologiques, articulation entre les temps de travail personnels et les temps de travail en groupe de différentes tailles

figurent parmi les dispositifs qui ont été privilégiés par les enseignants.

Cette période a également été l'occasion d'engager une réflexion à propos du nombre, de la forme et de la qualité des supports mis à disposition des étudiants en ligne.

En 2021, le glissement du concours du M1 au M2 n'a pas permis de maintenir les parcours PLP maths-physique-chimie, lettres-histoire et lettres-langues qui étaient jusqu'alors proposés en M2. Toutefois, afin de répondre à un besoin de formation exprimé par les étudiants intéressés par une préparation au CAPLP, et avec le soutien fort de l'université d'Orléans, une équipe pluridisciplinaire de l'INSPÉ CVL s'est vue confiée la production d'un parcours de formation sur FUN Mooc ("Enseigner en LP") : entièrement modulaire, la formation peut être suivie en parfaite autonomie. Les différents modules proposés sont développés en annexe 14.

À l'échelle académique, et pour répondre à la demande des étudiants du premier degré de pouvoir choisir l'espagnol en langue vivante aux épreuves du CRPE, un enseignement hybride est proposé.

- La mise en place d'une approche par compétences (APC)

Les réformes successives et la restructuration de la formation des enseignants a favorisé la conception des parcours dans une approche par compétences reposant sur des blocs permettant de mettre en interactions les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Ainsi le master MEEF 2D est structuré autour de cinq UE dont les intitulés peuvent varier d'un parcours à un autre tout en gardant cette structuration en blocs. Ces blocs qui constituent des UE peuvent être résumés ainsi : Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner, piloter son enseignement, être acteur de son développement professionnel, concevoir et mettre en place des enseignements dans le cadre d'un stage, se spécialiser sur un domaine en suivant des modules complémentaires. La présentation de l'offre de formation développe davantage ces UE.

Pour le MEEF 1D, l'architecture de la formation repose, elle, sur 4 blocs : les spécificités disciplinaires (des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner), les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles, l'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite de tous, les interactions entre recherche et pratique. Le livret présentant les *syllabus* témoigne de cette approche et de la progressivité construite pour chacune des compétences visées (https://www.univ-orleans.fr/upload/public/2024-08/Guide%20MEEF%201er%20degr%C3%A9%202024-2025.pdf).

Pour le MEEF EE, la maquette est organisée en 4 domaines : les principes, missions et enjeux du système éducatif et des politiques éducatives en France (UE 11 UE 21 UE 31 et UE 41), la diversité des publics adolescents et la relation éducative et pédagogique en milieu scolaire (UE 12 UE 22 UE 32 et UE 42), les mises en situation et analyse de situations professionnelles (UE 13 UE 23 UE 33 UE 43), l'initiation à la recherche en Education (UE 15 UE 25 UE 34 UE 44) en plus de la maîtrise d'une langue vivante (UE 26 UE 35). Pour chaque domaine, une progressivité des apprentissages est pensée et articulée avec les temps de stage : constitution d'une culture commune dans le domaine de l'Éducation à partir d'apports de différentes disciplines (sciences de l'éducation, sociologie, histoire, psychologie...) pour développer progressivement des pratiques et des postures professionnelles en lien avec les apports de la recherche.

Le MEEF PIF est construit en déclinant chaque unité d'enseignement (UE) en éléments constitutifs (EC) qui mettent en avant des compétences génériques. Par exemple pour le M2, l'UE1 : Les savoirs fondamentaux du formateur est décliné en deux EC – EC1 Mettre en œuvre et animer, EC2 Accompagner l'individu et le collectif ; l'UE2 : Les outils du formateur est décomposé est trois EC : Penser, concevoir, élaborer ; Observer, analyser, évaluer et Former avec le numérique.

La conception des bulletins de visite (annexe 15) rend compte de cette approche et de la progressivité de l'acquisition des compétences du référentiel métier selon la temporalité de l'apprenant au sein de son parcours de formation.

Cette approche par compétences a fait évoluer les pratiques de formation tant du point de vue des modalités d'enseignement que des ressources mobilisées. Ce travail a permis également de reconsidérer les évaluations. En effet, il ne s'agit plus d'évaluer les UE indépendamment les unes des autres. Des dispositifs d'évaluation permettent aujourd'hui d'évaluer plusieurs UE simultanément, c'est le cas par exemple du dossier progressif (MEEF 1D), des écrits réflexifs (MEEF 2D), de l'épreuve orale du M2 MEEF EE (liens entre résultats de recherche et pratiques professionnelles), des projets collectifs (M2 MEEF PIF). De plus, des UE ou des EC tels que les analyses de situations et pratiques professionnelles, les éducations à, l'école inclusive, les partenaires de l'école et le mémoire de recherche en éducation permettent de mobiliser l'ensemble des compétences du référentiel.

Le déplacement du concours et la conception d'une formation pour les fonctionnaires stagiaires prolongeant désormais les masters a nécessité de penser les formations en termes de progressivité dans le développement des compétences attendues en définissant des paliers et des niveaux de compétences.

- Une ouverture à la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité

En utilisant les apports de la recherche en didactique des disciplines, mais également en sciences de l'éducation et en psychologie, des UE ou EC pluri et interdisciplinaires ont été créés. Par exemple, à partir de 2021 dans le cadre du MEEF 1D, des enseignements liés aux éducations à, aux questions socialement vives, à des projets interdisciplinaires ont pu voir le jour (voir fiche formation MEEF 1D). Les UE de culture commune du MEEF 2D et les questions professionnalisantes problématisées du DIU/parcours adapté 2D montrent également l'importance d'une diversité d'apports disciplinaires pour l'acquisition du métier d'enseignant ou de CPE et la compréhension des conditions et modalités d'apprentissages des élèves.

2.2.2.2. La formation continue et continuée

- ✓ ***Un adossement aux certifications et concours de l'Éducation nationale***

Les formations dispensées en première année du master MEEF mention PIF, en plus de leurs exigences universitaires d'articulation des différents savoirs scientifiques et professionnels à la recherche et de formation par la recherche, permettent de se préparer de manière rigoureuse à différentes certifications de l'Éducation nationale. Deux parcours sont ainsi proposés : le parcours Formation de formateurs qui permet aux apprenants de se préparer aux épreuves du CAFFA (admission) ou du CAFIPEMF ; et le parcours Enseignement spécialisé qui dispense des UE

permettant de se présenter aux épreuves du CAPPEI. La prise en charge d'une inscription au M1 MEEF PIF par le rectorat pour chaque inscrit aux certifications (voir convention tripartite – annexe 7) conduit à avoir tous les ans :

- Un minimum de 40 apprenants pour le parcours enseignement spécialisé et donc d'ouvrir 2 groupes TD et 4 groupes TP en lien avec les options du CAPPEI.

- Un minimum de 35 à 40 apprenants pour le parcours formation de formateurs.

Le tableau 9 indique les effectifs pour la période écoulée.

	Inscrits M1 MEEF PIF Formation de formateurs - CAFIPEMF	Inscrits M1 MEEF PIF Formation de formateurs - CAFFA	Inscrits M1 MEEF PIF Enseignement spécialisé - CAPPEI
2018-2019	21	29	71
2019-2020	25	21	66
2020-2021	32	8	51
2021-2022	72 dont 69 préparationnaires du nouveau CAFIPEMF inscrits exclusivement en DU	12	45
2022-2023	35	2	42
2023-2024	34	4	42

Tableau 9. Effectifs d'inscrits en M1 MEEF PIF et aux certifications

La nouvelle accréditation devra veiller à garantir des effectifs suffisants sur les deux parcours du M1 afin de répondre aux réglementations universitaires régissant l'ouverture des groupes d'apprenants. Il est en effet nécessaire d'avoir un nombre minimal d'inscrits pour le M1 MEEF PIF Enseignement spécialisé pour garantir l'ouverture de l'ensemble des options proposées à la certification. De même, une attention particulière devra être portée sur la proportion des profils de préparationnaires CAFFA et CAFIPEMF dans le parcours Formation de formateurs. Par ailleurs, ces points de vigilance devront également permettre d'assurer une formation sur l'ensemble des territoires de la région Centre-Val de Loire et ainsi favoriser la construction de réseaux départementaux et interdépartementaux de PEMF et PFA.

Les deux universités ont ouvert en partenariat avec le rectorat cinq préparations aux agrégations internes. Les volumes horaires de préparation varient du simple ou double (100 heures pour l'histoire-géographie et 210 heures pour les lettres modernes).

Le tableau 10 met en avant l'évolution des effectifs pour chaque préparation. Dans le cadre de la convention tripartite, le rectorat participe financièrement à la mise en place de ces préparations (voir article II-4-5 de l'annexe 7). Si la préparation à l'agrégation interne d'anglais est exclusivement ouverte à l'université de Tours et celle d'EPS à l'université d'Orléans (composante INSPÉ CVL), celles d'histoire-géographie, de mathématiques et de lettres sont mutualisées entre les deux universités avec des séances en visioconférence, des enregistrements audios et un Espace Numérique de Travail (ENT) commun.

	Anglais	Histoire - géographie	Mathématiques	Lettres modernes	Lettres classiques	EPS
2018-2019	4UT	5UO + 3UT	14UO + 7UT	9UO + 14UT	0UT	Non ouvert à l'UO
2019-2020	7UT	1UO + 4UT	7UO + 11UT	11UO + 12UT	5UT	Non ouvert à l'UO
2020-2021	14UT	7UO + 6UT	3UO + 5UT	9UO + 5UT	5UT	15UO
2021-2022	26UT	8UO + 11UT	12UO + 7UT	19UO + 14UT	4UT	18UO
2022-2023	22UT	12UO + 6UT	11UO + 6UT	6UO + 7UT	5UT	9UO
2023-2024	19UT	6UO + 11UT	8UO + 0UT	16UO + 6UT	2UT	11UO

Tableau 10. Effectifs d'inscrits aux préparations aux agrégations internes (UO : Université d'Orléans ; UT : Université de Tours)

En sus de ces préparations aux agrégations internes, l'université de Tours propose 5 préparations agrégations externes, en anglais, histoire, mathématiques, lettres modernes et lettres classiques. Le tableau 11 ci-dessous présente l'évolution des effectifs pour chaque préparation.

	Anglais	Histoire	Mathématiques	Lettres modernes	Lettres classiques
2018-2019	15	22	1	9	6
2019-2020	10	23	2	7	2
2020-2021	9	18	4	3	3
2021-2022	7	11	1	5	2
2022-2023	6	9	1	5	1
2023-2024	23	10	8	8	2

Tableau 11. Evolution des effectifs d'inscrits aux préparations aux agrégations externes à l'Université de Tours

- ✓ **Une transformation du profil des apprenants**

Grâce à sa politique de développement partenarial, d'axes stratégiques de communication et à sa veille sur les besoins du territoire, l'INSPÉ CVL a vu son nombre d'inscrits en formation continue multiplié par sept, depuis 2018, comme en témoigne le tableau 11.

Année universitaire N-1/N :	**2018-19**		**2019-20**		**2020-21**		**2021-22**		**2022-23**		**2023-24**	
	Eff.	%	**Eff.**	%	**Eff.**	%	**Eff.**	%	**Eff.**	%	**Eff.**	%
Formation Initiale	1 889	97%	1 735	95%	1 899	96%	1 843	95%	1 186	76%	1 084	72%

Année universitaire N-1/N :	2018-19		2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Formation continue	64	3%	92	5%	79	4%	98	5%	368	24%	427	28%

Tableau 12. Evolution du nombre d'inscriptions par régime

✓ **Une formation des stagiaires structurée au plus près des besoins du terrain**

Le passage du concours du M1 au M2 en 2021, a permis de repenser la formation des fonctionnaires stagiaires en prenant davantage en compte leur parcours et leurs besoins. Au cours de l'année 2022-2023, les DIU tels que pensés par le réseau des INSPÉ ont été mis en place. Les retours des fonctionnaires stagiaires et des formateurs de cette première expérience (redondance, trop théorique, pas suffisamment d'accompagnement, …) nous a conduit au cours de l'année 2022 à ajuster la formation proposée et à mettre en place :

- Deux visites INSPÉ CVL au lieu d'une pour les fonctionnaires stagiaires à 50%,
- Des modalités d'enseignement différentes notamment pour le second degré. La formation a donc été construite en termes de questions professionnalisantes problématisées (QPP). Ces QPP sont un dispositif pédagogique commun à toutes disciplines et proposé à plusieurs reprises au cours de l'année de formation. Elles ont pour objectif d'amener à faire réfléchir les fonctionnaires stagiaires de manière approfondie sur une problématique liée aux situations professionnelles quotidiennes et sont construites en fonction des besoins repérés par les équipes de suivi (tuteur terrain et tuteur INSPÉ) et pour chacun des fonctionnaires stagiaires. Chaque fonctionnaire stagiaire est aussi amené à faire des choix (QPP4) afin d'être acteur de sa formation. Ces questions sont problématisées pour permettre une réflexion personnelle et collective au cours des moments de formation, s'appuyant sur l'expérience des fonctionnaires stagiaires par rapport à la question traitée. La réflexion commune est nourrie par des apports théoriques qui aident à analyser sous plusieurs angles professionnels régis par des cadres de référence, tout en restant ancrée dans la réalité du terrain. A l'issue de la réflexion, les fonctionnaires stagiaires élaborent des pistes d'action concrètes pour répondre à la problématique soulevée, tout en tenant compte de leur contexte professionnel propre. Cela peut donc engendrer des ajustements dans les méthodes pédagogiques, de gestion de classe, de posture, ou d'autres aspects liés à leurs responsabilités professionnelles. Elles constituent une aide à la montée en compétences en développant notamment la capacité de remise en question, de résolution de problèmes concrets et d'ajustement des pratiques en établissement. Les questions suivantes constituent des exemples de QPP : En quoi la compréhension des obstacles à l'apprentissage permet-elle de mieux enseigner ? En quoi la gestion de l'espace peut-elle favoriser l'implication des élèves ? Pourquoi et comment s'engager dans une démarche de projet ? En quoi connaitre les élèves permet de mieux construire des situations d'enseignement-apprentissage d'une part de favoriser l'intégration de tous les élèves au sein d'un établissement ?
- Un déploiement de la formation au plus proche des lieux d'affectation quand les effectifs le permettent. Ainsi pour le second degré, la formation centralisée en 2022-2023 sur un seul site est passée à une formation déconcentrée sur les centres de proximité. Pour le premier degré, si les effectifs des fonctionnaires-stagiaires à 50%, ont contraint des

regroupements inter-départements, les effectifs des fonctionnaires stagiaires à 100% permettent de déployer la formation sur l'ensemble des territoires de la région.

- Un renforcement du suivi individuel : passage d'une logique d'expertise imposée aux fonctionnaires stagiaires à une démarche réflexive permettant de réfléchir aux pratiques et de construire leur propre façon d'enseigner. L'écrit réflexif demandé pour les fonctionnaires stagiaires 2D 50% en est un exemple.
- Une formation des 100% axée sur la maitrise des fondamentaux.

Dans la nouvelle accréditation, l'INSPÉ CVL devra renforcer sa place dans la formation des fonctionnaires stagiaires 2D étendant ses interventions à l'ensemble des fonctionnaires stagiaires à temps plein et pour ceux à 50% dont l'INSPÉ CVL n'assure pas aujourd'hui la formation en collaborant avec d'autres composantes des universités.

✓ **Une ouverture du master MEEF PIF vers d'autres milieux de formation que l'Éducation nationale**

Le tableau 13 met en avant, par la diversité des origines professionnelles des inscrits au M2 du master MEEF PIF (voir descriptif de la formation dans la fiche descriptive), une ouverture vers d'autres milieux que l'Éducation nationale et l'apport de cette formation sur la montée en compétences des acteurs de la formation d'adultes.

	Nbre d'inscrits (1ère inscription)	**Origine des inscrits**
2018-2019	17	16 Éducation nationale 1 santé/paramédical
2019-2020	20	13 Éducation nationale 1 association de prévention/soutien 1 demandeur d'emploi 1 formateur non Éducation nationale 2 fonction publique territoriale 2 santé/paramédical
2020-2021	16	12 Éducation nationale 1 association de prévention/soutien 2 santé/paramédical 1 étudiant Formation initiale
2021-2022	18	14 Éducation nationale 3 association de prévention/soutien
2022-2023	9	6 Éducation nationale 1 demandeur d'emploi 1 formateur non Education nationale 1 santé/paramédical

2023-2024	15	6 enseignants Éducation nationale 1 association de prévention/soutien 1 demandeur d'emploi 3 formateurs non Éducation nationale 1 formateur enseignement supérieur 1 formateur sportif 1 formateur de l'armée 1 étudiant formation initiale

Tableau 13. Origine des inscrits en M2 MEEF PIF

La mise en place au sein de l'université d'Orléans d'une faculté de santé nous a invité à penser la formation des personnels de ce secteur au sein du master MEEF PIF. Ainsi, à la rentrée 2025 un 3ème parcours devrait voir le jour pour les professionnels de la santé (voir descriptif annexe 12).

En 2022 la région-Centre Val de Loire comptait 10,3% de personnes en situation d'illettrisme dont 15,3% résidaient dans un quartier prioritaire et 21 % dans une zone de revitalisation rurale avec une forte concentration dans l'Indre et le Cher (donné ALFA Centre, 2022). Former les acteurs qui interviennent auprès de ces publics en situation de vulnérabilité constitue donc un enjeu pour la région. C'est avec cet objectif de formation que la construction d'un parcours de M1 (ou DU en fonction du parcours antérieur des apprenants) axé sur cette problématique de l'illettrisme a été initiée pour une offre proposée dès la rentrée 2025. Le descriptif de cette formation est développé en annexe 12.

✓ **Une montée en expertise des personnels de l'INSPÉ CVL**

La formation de l'ensemble des personnels de l'INSPÉ CVL se décline en 2 plans de formation : un plan de formation INSPÉ CVL et un plan de formation de l'université d'Orléans. L'annexe 16 présente les plans de formation de INSPÉ CVL sur la période écoulée. Les tableaux 14 et 15 mettent en avant l'évolution du nombre de formations proposées aux enseignants et enseignants-chercheurs*, du nombre d'inscrits et du nombre de formés au cours de cette période.

	Nombre de formations proposées	Nombre d'inscriptions	Nombre de formés
2018-2019	34	270	217
2019-2020	24	130	76
2020-2021	18	192	142
2021-2022	20	239	207
2022-2023	18	182	141
2023-2024	18	180	156

Tableau 14. Evolution du nombre d'inscriptions au plan de formation INSPÉ CVL

*Les BIATSS n'apparaissent pas car l'ouverture du plan de formation de l'INSPÉ CVL date de la rentrée 2024

	Nombre de formations proposées	Nombre d'inscriptions		Nombre de formés	
		Enseignants, enseignants-chercheurs	BIATSS	Enseignants, enseignants-chercheurs	BIATSS
2018-2019	75	26	193	21	178
2019-2020	69	58	152	29	133
2020-2021	74	38	102	20	74
2021-2022	84	30	115	16	97
2022-2023	94	22	201	19	172
2023-2024	86	40	124	38	109

Tableau 15. Evolution du nombre de personnels de l'INSPÉ CVL inscrits au plan de formation de l'Université d'Orléans

En moyenne, au sein de l'INSPÉ CVL, les enseignants titulaires suivent six journées de formation par an, les enseignants en temps partagé, les PEMF et les FA, les enseignants- chercheurs suivent quant à eux deux jours/an de formation.

Le plan de formation de l'INSPÉ CVL, sur la période écoulée était construit à partir d'un recueil de besoins auprès des personnels et plus particulièrement des enseignants et enseignants-chercheurs. La nouvelle direction a souhaité au cours de l'année 2023-2024 :

- élargir la formation de formateurs à la formation des personnels de façon à créer une culture commune au niveau de l'INSPÉ CVL,
- définir un cadre en lien avec le projet de l'INSPÉ CVL et permettant une montée en expertise de la composante. Ainsi les objectifs sont de :
    - Se spécialiser dans quelques domaines clés sur un cycle de deux ou trois ans en lien avec les demandes institutionnelles et en accord avec les axes du projet de l'INSPÉ CVL. Pour exemple, les thématiques actuelles sont l'inclusion, l'intelligence artificielle et les analyses de situations professionnelles.
    - Répondre aux besoins des formateurs en termes de développement professionnel : mise en place d'actions de formation « ponctuelles », prise en charge de frais d'inscription à des colloques, facilitation d'espaces de partage avec les autres collègues.
    - Permettre aux formateurs de travailler en équipe inter-centre pour développer des actions de formations à destination des acteurs de l'INSPÉ CVL.
    - Construire une formation des personnels multimodale et modulaire pour permettre de prendre en compte « le niveau » de chacun et ouvrir nos formations aux autres composantes et formateurs académiques du rectorat.

Les modalités de formation peuvent être diverses : cycle de conférences, club lecture, présentation et analyse d'expériences vécues, atelier d'échanges de pratique, conception de modules.

La nouvelle accréditation devrait nous permettre de répondre pleinement à ces objectifs.

Au-delà des plans de formations, des regroupements entre formateurs constituent également des moments de formation. Peuvent être mentionnés les réunions des groupes de concertation et de développement transformés au cours de l'année 2024-2025 en groupes disciplinaires, les regroupements deux à trois fois dans l'année des groupes thématiques mis en place à la rentrée

2024, les réunions liées à la mise en œuvre de dispositifs particuliers tels que la conception d'une formation des tuteurs, les questions professionnalisantes problématisées, le projet Emile (enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère).

2.3. Axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir

Le projet stratégique présenté dans les différentes instances s'appuie sur cinq orientations déclinables en focales :

1. Former des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation capables d'évoluer et de s'insérer dans différents milieux professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation :
   - Poursuivre la mise en place des stages d'ouverture,
   - Construire une spécialisation thématique en lien avec le territoire au sein de chaque centre de formation,
   - Articuler les différentes mentions MEEF,
   - Accentuer le développement de l'approche par compétence,
   - Mettre en œuvre et suivre le semestre international du master MEEF 1er degré,
   - Diversifier les publics,
   - Pérenniser, compléter les modules du MOOC « enseigner en LP »,
   - Assurer le suivi du devenir des étudiants de façon à créer un réseau professionnel,
   - Faire monter en compétence l'ensemble des personnels.

2. Diversifier la formation des personnels de l'INSPÉ CVL et des formateurs académiques et valoriser la mise en œuvre de dispositifs de formation nouveaux :
   - Permettre à des équipes de formateurs de se spécialiser dans des domaines clés,
   - Répondre à des besoins individuels et collectifs de formation favorisant une culture commune,
   - Diversifier les modalités de formation en pensant une formation multimodale et modulaire,
   - Diversifier les façons d'apprendre et de former,
   - Développer et ouvrir à tous l'espace « ressources » du site WEB.

3. Renforcer les partenariats et l'interaction enseignement-recherche :
   - Mutualiser les ressources humaines : équipes de formateurs pluri-catégorielles expertes dans des domaines clés,
   - Mettre en place des communautés de pratiques et d'apprentissage (exemple : projet Emergence, Lieu d'éducation Associé, …),
   - Poursuivre l'initiation à la recherche dans le cadre des différentes mentions de master en favorisant la participation des étudiants aux projets de recherche d'ÉRCAÉ,
   - Développer des partenariats à l'international dans le cadre d'une mutualisation et une conception de modules de formation.
   - Valoriser les travaux de recherche des étudiants.

4. S'intégrer pleinement au sein de chaque campus universitaire, tout en dessinant une identité

propre INSPÉ CVL adaptée aux caractéristiques du territoire :

- Poursuivre la rationalisation des surfaces tout en préservant l'identité INSPÉ CVL et en dessinant progressivement une identité propre à la composante en adéquation avec les caractéristiques du territoire (bassin d'emploi, lieux d'éducation populaire, …),
- Mutualiser entre composantes les ressources humaines au niveau de chaque campus pour réguler les services d'enseignement et les missions des BIATSS,
- Étendre les domaines de compétences des centres départementaux INSPÉ CVL,
- Prendre appui sur l'impulsion de projets étudiants pour contribuer à l'animation des campus,
- Développer des actions culturelles, sportives, des animations à destination de tous les étudiants et personnels de l'INSPÉ CVL.

5. Mettre en place un management par projet et un pilotage par processus.
   - Donner du sens aux missions portées par chaque individu dans un projet d'ensemble,
   - Permettre à chaque personnel de partager les objectifs et de faire vivre les valeurs de l'INSPÉ CVL,
   - Valoriser l'implication des personnels (agents et formateurs),
   - Mieux coordonner et maîtriser les ressources (humaines, patrimoniales, pédagogiques),
   - Développer une meilleure articulation et cohérence entre les missions des personnels enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs et techniques.

Le tableau 16 présente les cinq orientations avec leurs objectifs associés aux axes de l'établissement intégrateur. Il convient de préciser que malgré les réformes fréquentes qui touchent la formation initiale et continue des acteurs de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et l'instabilité de la direction de l'INSPÉ CVL depuis 2018, le projet stratégique de développement de l'INSPÉ CVL a pour objectif de construire sereinement des projets permettant d'apporter des solutions réfléchies aux enjeux et aux différentes problématiques de la formation initiale et continue des acteurs de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à différents niveaux (composante, université, académique,….). Il vise également à un maillage territorial, un pilotage par projet, une articulation plus forte formation-recherche, un partage et une co-construction avec les partenaires, un bien-être au travail, une acculturation universitaire et un développement de ressources propres.

Sur cette base, dans le cadre du contrat interne d'objectifs et de moyens 2023-2027, l'INSPÉ CVL a développé quatre projets dont les objectifs les contenus, les échéances et les indicateurs sont décrits en annexe 17. Il s'agit à travers ces quatre projets d'organiser, de piloter et d'animer l'INSPÉ CVL dans un cadre de développement partenarial plus important à travers une diversification des formations et des publics sur le territoire et dans une ambiance de travail propice à la collaboration et au sentiment d'appartenance.

Orientations	Objectifs	Axes de l'établissement
Former des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation capables d'évoluer et de s'insérer dans différents milieux professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation	- Poursuivre la mise en place des stages d'ouverture. - Construire une spécialisation thématique en lien avec le territoire au sein de chaque centre de formation. - Articuler les différentes mentions MEEF. - Construire, mettre en œuvre et suivre l'internationalisation des formations. - Diversifier les publics. - Poursuivre le développement des formations hybrides. - Assurer en lien avec la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle de l'Etablissement, le suivi du devenir des étudiants de façon à créer un réseau professionnel. - S'appuyer davantage sur les entretiens professionnels des personnels pour repérer leurs besoins et mettre en place des formations leur permettant de monter en compétence.	Axe 1 : Une université régionale, de dimension européenne Axe 2 : Une pluridisciplinaire, avec santé Axe 3 : Innovation pédagogique, numérique et data
Diversifier la formation des personnels de l'INSPÉ et valoriser la mise en œuvre de dispositifs de formation nouveaux	- Permettre à des équipes de formateurs de se spécialiser dans un domaine clé : connaissances / expérimentation / évaluation / conception de ressources. - Répondre à des besoins individuels et collectifs de formation favorisant une culture commune. - Diversifier les modalités de formation en pensant une formation multimodale et modulaire. - Diversifier les façons d'apprendre et de former. - Développer l'espace « ressources » du site WEB	Axe 1 : Une université régionale, de dimension européenne Axe 2 : Une pluridisciplinaire, avec santé Axe 3 : Innovation pédagogique, numérique et data Axe 5 : Formation recherche
Renforcer les partenariats et l'interaction enseignement-recherche	- Mutualiser les ressources humaines : équipes de formateurs pluri-catégorielles expertes dans des domaines clés. - Mettre en place des communautés de pratiques et d'apprentissage. - Poursuivre l'initiation à la recherche dans le cadre des différentes mentions de master MEEF en favorisant la participation des apprenants aux projets de recherche d'ÉRCAÉ. - Développer des partenariats à l'international dans le cadre d'une mutualisation et une conception de modules de formation. - Valoriser les travaux de recherche des étudiants.	Axe 1 : Une université régionale, de dimension européenne Axe 3 : Innovation pédagogique, numérique et data Axe 5 : Formation recherche
S'intégrer pleinement au sein de chaque campus universitaire tout en dessinant une identité propre INSPÉ adaptée aux caractéristiques du territoire	- Poursuivre la rationalisation des surfaces tout en préservant l'identité INSPÉ CVL et en dessinant progressivement une identité propre à la composante en adéquation avec les caractéristiques du territoire. - Mutualiser entre composantes les ressources humaines au niveau de chaque campus pour réguler les services d'enseignement et les missions des personnels BIATSS. - Étendre les domaines de compétences des centres départementaux. - Prendre appui sur l'impulsion de projets étudiants pour contribuer à l'animation des campus. - Développer des actions culturelles, sportives, des animations à destination de tous les étudiants et personnels de l'INSPÉ CVL.	Axe 1 : Une université régionale, de dimension européenne Axe 3 : Innovation pédagogique, numérique et data Axe 4 : Patrimoine Axe 5 : Formation recherche

Mettre en place un management par projet et un pilotage par processus.	- Donner du sens aux missions portées par chaque individu dans un projet d'ensemble. - Permettre à chaque personnel de partager les objectifs et de faire vivre les valeurs de l'INSPÉ CVL. - Valoriser l'implication des personnels (agents et formateurs). - Mieux coordonner et maîtriser les ressources (humaines, patrimoniales, pédagogiques). - Développer une meilleure articulation et garantir une cohérence entre les missions des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs et techniques.	Axe 1 : Une université régionale, de dimension européenne Axe 2 : Une pluridisciplinaire, avec santé Axe 3 : Innovation pédagogique, numérique et data Axe 4 : Patrimoine Axe 5 : Formation recherche

Tableau 16. Les cinq orientations du projet de l'INSPÉ CVL

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

3) Présentation de l'offre de formation en cours

3.1 Périmètre

L'offre de formation de l'INSPÉ CVL se décline autour des quatre mentions du master MEEF :

- MEEF premier degré,
- MEEF encadrement éducatif,
- MEEF pratiques et ingénierie de la formation,
    - M1 parcours enseignement spécialisé,
    - M1 parcours formation de formateurs,
    - M2 parcours ingénierie de la formation à distance,
    - M2 parcours publics en situation de vulnérabilité,
- MEEF second degré avec les parcours suivants :

MEEF second degré - parcours	Université d'Orléans	Université de Tours
Physique chimie	x	x
Mathématiques	x	x
SVT	x	
Lettres	x	x
Histoire-géographie	x	x
EPS	x	
Musique et musicologie		x
Anglais	x	x
Espagnol	x	x

Tableau 17. Les parcours du MEEF 2D

A ces quatre mentions MEEF viennent s'ajouter les formations suivantes :

- Pour les fonctionnaires stagiaires à 50%
    - Diplôme InterUniversitaire (DIU) 1er degré,
    - Diplôme InterUniversitaire (DIU) 2sd degré – disciplines prises en charge par l'INSPÉ CVL : celles du master 2D (voir tableau ci-dessus),
    - Diplôme InterUniversitaire (DIU) CPE,
    - Module relatif à l'écrit réflexif pour les fonctionnaires stagiaires autres disciplines.

- Pour les fonctionnaires stagiaires à 100%
    - 1 question professionnalisante problématisée (12H) pour l'ensemble des fonctionnaires stagiaires 2D,
    - Les analyse de pratiques pour les disciplines 2D adossées INSPÉ CVL,
    - 4 journées de formation pour les CPE stagiaires à plein temps,
    - 12 à 16 jours de formation pour les stagiaires 1D sur chaque centre de formation l'INSPÉ CVL : 12 jours pour le parcours approfondissement et 16 jours pour le parcours de consolidation (parcours d'approfondissement + 4 jours de formation supplémentaires).
- La préparation à l'agrégation interne d'EPS,
- La préparation et la certification au CAPEFE,
- La formation des tuteurs de stage en établissement.

3.2 Déploiement des formations

3.2.1. Les différentes instances et responsabilités en matière de pilotage et de mise en œuvre des formations

L'INSPÉ CVL dispose de deux instances statutaires (voir les statuts de l'INSPÉ CVL– annexe 5),

- Le conseil d'institut (CI),
- Le comité d'orientation scientifique et pédagogique (COSP).

En parallèle de ces instances, l'INSPÉ CVL s'appuie sur des organes fonctionnels, pédagogiques ou opérationnels suivants (voir statuts - annexe 5 et règlement intérieur - annexe 6.) :

- les comités de suivi 1D et 2D (partie 2.2.1.1 de ce dossier),
- les conseils de perfectionnement pour chaque mention (annexe 9),
- les groupe de concertation et de développement (article 17 des statuts),
- le conseil de direction (article 20 du règlement intérieur),
- les conseils de centre (titre IV – chapitre 3 du règlement intérieur),
- des groupes d'appui / groupes thématiques (titre IV – chapitre 4 du règlement intérieur).

À l'échelle académique, l'organisation de la coordination des formations s'appuie également sur :

- des équipes de mention (responsable et chargés d'étude),
- des équipes de parcours (responsables de parcours et correspondants disciplinaires).

L'ensemble des parcours de formation d'une même mention est placé sous la responsabilité d'un responsable de mention. Chaque responsable de mention et chargé d'étude est désigné par le directeur de l'INSPÉ CVL. Pour le MEEF 2D, les responsables 2D sont désignés par les UFR des deux universités, la direction de l'INSPÉ CVL nommant de son côté un correspondant disciplinaire.

Les équipes de mention sont chargées de la coordination de l'ensemble des parcours qui leur est rattaché. Elles encadrent les équipes de parcours et veillent à la conformité de ce qui est entrepris au

regard du projet d'accréditation, du projet stratégique de l'INSPÉ CVL et de la réglementation universitaire en vigueur. Elles animent les réunions des conseils de perfectionnement et proposent en collaboration avec les groupes de concertation et de développement (GCD transformés au cours de l'année 2024/2025 en groupes disciplinaires GD et en groupes thématiques GT) les modifications de maquette et des M3C. Ces équipes s'assurent également de la mise en œuvre des décisions prises par la direction de l'INSPÉ CVL.

3.2.2. Les modalités de constitutions des équipe pédagogiques pluricatégorielles

3.2.2.1. Les conditions de recrutement et le développement professionnel des personnels enseignants

Dans le recrutement des formateurs de toute catégorie, qu'ils exercent à temps plein ou à temps partagé ou déchargé, une attention particulière est portée à l'expérience dans la formation, la connaissance du niveau d'enseignement concerné et la capacité à prendre du recul par rapport à cette expérience. Les recherches menées par les candidats au poste d'enseignant-chercheur (MCF ou PU) doivent être en lien avec les contenus de la formation et en cohérence avec les axes de recherche du laboratoire ÉRCAÉ. Aujourd'hui, la majorité des personnels enseignants de la composante INSPÉ CVL a été recrutée avec une expérience d'enseignant avérée ou d'éducateur et de formateur dans le premier, dans le second degré ou dans le supérieur.

De manière à assurer pour l'ensemble des personnels enseignants une culture professionnelle commune, un plan de formation annuel à l'initiative des équipes de l'INSPÉ CVL ainsi que les journées des GCD permettent d'organiser des ateliers de mutualisation et d'échange de pratiques, des actions de formation, des séminaires pluri-catégoriels (voir partie 2.2.2.2).

Quatre diplômés du MEEF PIF proposé à l'INSPÉ CVL, se sont engagés dans un projet doctoral sur la période écoulée.

3.2.2.2. Les statuts des membres des équipes pédagogiques

Les personnels enseignants de l'INSPÉ CVL se répartissent de la façon suivante :

- 32 enseignants-chercheurs,
- 11 enseignants du premier degré mis à disposition,
- 36 enseignants du second degré à temps plein affecté à l'INSPÉ CVL,
- 34 enseignants du second degré en temps partagé,
- 90 maitres formateurs intervenant dans les formations,
- 18 directeurs d'école intervenant dans les formations,
- 21 formateurs académiques,
- 93 chargés d'enseignement vacataires dont 56 recrutés par la commission INSPÉ CVL en 2023-2024.

Le tableau 18 détaille la composition des équipes pédagogiques, par centre, à la rentrée 2024.

		Blois	Bourges	Châteauroux	Chartres	Orléans	Tours-Fondettes	TOTAL
Nbre PR.EC	**Temps plein**	1	2	1	1	3	4	**12**
Nbre PR.CE + PRAG	**Temps plein**	8	1	5	3	9	10	**36**
	Temps partagé	4	5	2	7	7	8	**33**
Nbre E-C	**Temps plein**	1	3	3	3	15	8	**33**
Nbre Vacataires		0	2	2	1	12	8	**25**
Nbre total équipe		14	13	13	15	46	38	**139**
Intervention dans au moins 2 mentions hors DIU (%)		64,3	69,2	61,5	40	50	66	
Intervention dans au moins 2 centres (%)		78,6	69,2	61,5	46,67	13	34	
Intervention dans au moins 2 composantes (%)		21,4	23,1	84,6	13,33	50	13*	
Nbre PEMF		15	17	12	16	17	17	**94**
Nbre PFA		0	0	0	0	11	12	**23**

Tableau 18. Composition des équipes pédagogiques par centre de formation

*Interventions au sein de l'Université d'Orléans pour les enseignants et enseignants-chercheurs du centre de formation de Tours-Fondettes auxquelles s'ajoutent 47 % d'intervention au sein de l'Université de Tours.

Le tableau 18 souligne la quasi-égalité entre les nombres de formateurs INSPÉ CVL (temps plein + temps partagé) et les maîtres formateurs au sein des centres de proximité, ce qui n'est pas le cas pour les centres d'Orléans et Tours-Fondettes accueillant les formations MEEF 2D, MEEF EE et MEEF PIF. Cette différence s'explique notamment par le ratio nombre de formateurs terrain / nombre de formateurs INSPÉ CVL qui est moins élevé tandis que le nombre de vacataires est plus important (majoritairement des enseignants en poste dans le second degré).

Ce tableau met également en avant l'implication d'un taux important de formateurs sur plus d'une mention MEEF et sur plusieurs centres de formation. Ceci traduit la prise en compte des expertises de chacun par rapport à des contenus, et le dépassement des clivages disciplinaires et des différents statuts des enseignants sur l'ensemble de l'académie. Ce constat doit nous permettre de mieux articuler les différentes mentions MEEF et de poursuivre le développement de groupes de travail inter-professionnels sur des domaines clés transversaux au cours la prochaine accréditation.

Par rapport à la circulaire n°2016-148 du 18-10-2016 portant sur les missions des formateurs du premier et du second degrés, il convient de préciser que l'ensemble des maitres-formateurs et directeur d'école de l'académie n'assurent pas le volume horaire qu'ils devraient assurer dans le cadre de la formation des enseignants. De façon à stabiliser et à augmenter le nombre d'interventions des PEMF, il conviendra au cours de cette accréditation notamment de clarifier avec le rectorat la prise en charge des déplacements et les lettres de mission, de construire pour un enrichissement de l'ensemble des formateurs et des apprenants des co-interventions basées sur la complémentarité des expertises et des compétences. Cet objectif est partiellement réalisé pour l'instant selon les départements.

Au-delà d'une analyse purement quantitative, les éléments suivants peuvent être soulignés :

- Au sein de la mention MEEF 1D et du DIU 1D et parcours adapté 1D, la formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique plurielle intégrant des enseignants-chercheurs, des enseignants affectés à l'université et des enseignants exerçant à l'Education nationale sur l'ensemble des centres de formations.

- Au sein de la mention MEEF 2D, les équipes sont plus ou moins pluricatégorielles en fonction des disciplines. Ces différences sont liées à l'histoire de la composante et aux personnels qui ont été intégrés à l'université au moment de l'intégration des IUFM. Le recrutement important d'enseignants en temps partagé et l'augmentation du nombre d'heures PFA ces dernières années visent à construire pour chaque parcours des équipes pluricatégorielles.

- Dans la mention MEEF EE l'équipe pédagogique est pluricatégorielle (enseignants-chercheurs, CPE et enseignants formateurs à l'INSPÉ CVL, CPE en activité, chefs d'établissement, éducateur, assistante sociale).

- Au sein de la mention MEEF PIF, les équipes pédagogiques sont pluricatégorielles et diversifiées en fonction des spécificités des parcours. Dix professionnels, notamment de la formation d'adultes, interviennent sous forme de vacations.

La construction d'équipe pluricatégorielle avec des pourcentages fixes ne doit pas constituer une fin en soi, elle doit répondre au contexte local et respecter les principes suivants :

- Ne pas être une simple juxtaposition de statuts différents mais doit être définie en termes de complémentarités et d'expertises entre les enseignants permanents (enseignants chercheurs et second degré) et les formateurs praticiens.

- Être définie à partir des objectifs fixés pour chaque unité d'enseignement en termes de contenu et de démarche d'enseignement.

- Être l'occasion de construire des communautés d'apprentissage et de pratiques permettant en même temps de penser le développement professionnel de l'ensemble des formateurs.

- De mieux articuler formation initiale et formation continue d'une part et formation et recherche d'autre part.

C'est à partir de ces principes que la campagne d'emploi au sein de l'INSPÉ CVL est construite. Elle

prend en compte les contraintes liées à une construction d'équipe pluricatégorielle ; cette dernière pouvant entrainer des difficultés organisationnelles en termes d'emploi du temps et de cohérence de la progressivité notamment.

3.2.3. L'approche par compétences dans les formations MEEF

Comme présenté en 2.2.2.1 l'approche par compétences est devenue le socle commun à toutes les conceptions de parcours et maquettes de formation de l'INSPÉ CVL.

3.2.4. Principes de la mise en œuvre de l'alternance et des stages

L'organisation des stages et l'ingénierie de l'alternance qui permet de penser leur place dans la formation ont fait l'objet de travaux réguliers avec les services du Rectorat et les services départementaux de l'Éducation nationale depuis le printemps 2020 notamment lors des réunions des comités de suivi 1D et 2D.

Ainsi dans la mention MEEF 1D, trois stages massés d'observation et de pratique accompagnée de 15 jours sont proposés en M1. Les étudiants M2 en contrat en alternance prennent en charge la responsabilité d'une classe 1 jour par semaine durant 32 semaines (stage filé) et quatre semaines massées sont également proposées. Les étudiants M2 non contractuels effectuent un stage d'observation et de pratique accompagnée filé en école de 32 jours ainsi qu'un stage d'ouverture de 16 jours.

Pour la mention MEEF 2D, en M1, les étudiants ont trois périodes de stage d'observation et de pratique accompagnée de 15 jours dans deux établissements scolaires différents, voire plus, de façon à leur permettre de découvrir au moins deux secteurs scolaires (collège, lycée ou lycée professionnel). Conformément aux textes officiels, les AED prépro suivent leur stage dans leur établissement d'affectation. En M2, les étudiants n'étant pas AED prépro ou contractuels alternants suivent un stage d'observation et de pratique accompagnée filé 2 jours par semaine. Le lieu d'affectation des contractuels alternants constitue le lieu de stage des étudiants. Cette mise en stage est effectuée par le Bureau des stages et de l'alternance de l'INSPÉ CVL.

L'ensemble des étudiants de M2 sont accompagnés par un tuteur terrain et un tuteur INSPÉ CVL. Cet accompagnement peut donner lieu à visite sur le terrain. Par exemple, les M2 contractuels et l'ensemble des M2 MEEF 2D sont visités deux fois au cours de l'année. Ces visites donnent lieu à la rédaction d'un rapport. La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger est laissée à l'ensemble des étudiants MEEF inscrits à l'université d'Orléans et à l'université de Tours, pour lesquels le suivi est assuré par le Bureau des relations internationales de l'INSPÉ CVL.

Tous les stages donnent lieu à conventionnement entre l'étudiant, l'université d'inscription et l'établissement scolaire. L'ensemble de ces conventions et la gratification des tuteurs sont suivis au niveau de l'INSPÉ CVL par le bureau des stages et de l'alternance créé à la rentrée 2024 et qui progressivement doit devenir le principal interlocuteur des établissements, du rectorat et, avec les responsables de centre de formation, des DSDEN.

Dans le cadre des DIU, tous les fonctionnaires stagiaires affectés à 50% dont l'INSPÉ CVL assure la formation sont visités deux fois. Les deux rapports produits sont partagés avec les autres membres de

l'équipe de suivi (IA-IPR, IEN, formateurs terrains) et contribuent à mettre en place si nécessaire des parcours personnalisés selon les éventuelles difficultés repérées. Au cours de l'année, plusieurs réunions des différents acteurs permettent de faire un bilan des compétences développées par chaque fonctionnaire stagiaire et de mettre en place des dispositifs d'accompagnement spécifiques le cas échéant. Pour le second degré, cette régulation, pilotée par les corps d'inspection, se fait en novembre et en janvier-février avec l'ensemble des tuteurs (terrain et INSPÉ CVL). Pour le premier degré, il s'agit d'un bilan intermédiaire réalisé au travers de la mise en place de réunions de suivi pilotées par les DSDEN.

L'accompagnement par les équipes de suivi pluricatégorielles permettent de développer les compétences attendues par une articulation des différents savoirs professionnels. Les préparations de stage et les analyses de pratique menées tout au long de l'année contribuent également à cette montée en compétences.

Dans le cadre de la prochaine accréditation, étant donnée l'étendue de l'académie Orléans-Tours, une réflexion devra être menée concernant :

- les lieux de stages pour les étudiants,
- les lieux d'affectation pour les stagiaires à 50% et les étudiants contractuels.

En effet, un nombre non négligeable d'étudiants refuse le contrat en alternance pour des raisons financières et de fatigue liée aux déplacements.

Par ailleurs, dans l'objectif de former les étudiants à l'ensemble des cycles de l'école primaire pour les étudiants du master MEEF 1D et des différents secteurs scolaires pour le MEEF 2D (collège, lycée et lycée professionnel), la possibilité de permettre aux étudiants AED prépro de découvrir d'autres lieux de stage que leur lieu d'affectation devra être étudiée.

3.2.5. Les enseignements à enjeux transversaux et sociétaux

Parmi les thématiques transversales abordées dans les quatre mentions du master MEEF, figurent : la culture de l'égalité, l'éducation inclusive, les élèves à besoins éducatifs particuliers, les valeurs de la République, la laïcité, l'égalité entre les filles et les garçons, la prévention et la lutte contre les discriminations et le harcèlement, la prévention et la lutte contre les stéréotypes genrés, la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les enjeux de la transition écologique, l'ensemble des Education à … .

Dans les deux premières mentions du master MEEF, ces thèmes sont travaillés à partir d'entrées disciplinaires et dans le cadre d'UE transversales. Dans le master MEEF EE ces thèmes suivants sont abordés d'un point de vue sociologique.

Les équipes de mention du master MEEF et les responsables des autres formations s'assurent de l'existence et de la progressivité de ces enseignements. Ces derniers peuvent se dérouler sous diverses formes, notamment lors de :

- temps d'enseignement au sein d'UE thématiques dans chaque mention,
- temps d'enseignement dédiés aux questions socialement vives,

- cours d'initiation à la recherche et dans les projets de recherche menés par des étudiants,
- production d'écrits réflexifs,
- analyses de pratiques et de situations professionnelles,
- projets pédagogiques,
- programmation d'expositions par les BU SEEF (Sciences de l'éducation, de l'enseignement et de la formation) localisées dans chaque centre de formation,
- travail avec des partenaires.

Ces temps de formation peuvent être construits, et pour partie co-animés, avec des partenaires tels que les intervenants du CLEMI, le Délégué Académique à la Vie lycéenne (DAVL), le Collectif des Associations partenaires de l'Ecole (CAPE), les formateurs du Mémorial de la Shoah ; des exemples sont explicités dans les fiches formation.

A l'échelle de l'INSPÉ CVL, les référents pour les missions « Egalité et diversité » et « Laïcité » assurent une veille sur ces thèmes et diffusent les informations : *Agenda Egalité de l'université d'Orléans, campagnes de prévention, documents du Haut Conseil à l'Egalité*, par exemple.

Dans le continuum de formation, ces thèmes sont également inscrits au cahier des charges des formations des fonctionnaires stagiaires (premier et second degrés) et des CPE stagiaires. Les Questions Professionnalisantes Problématisées du DIU Second degré permettent, par exemple, de faire une place à ces contenus.

3.2.6. Les certifications

3.2.6.1 PIX +

Depuis la rentrée 2023 un module PIX, proposé dans le cadre des maquettes MEEF 1D et 2D, permet de renforcer les compétences du CRCN (Cadre de Référence des Compétences Numériques) des étudiants. Il forme également sur les compétences du CRCN-éducation en combinant un volet automatisé (parcours sur la plateforme PIX) et un volet humain, centré sur l'accompagnement dans la conception-réalisation de séances intégrant le numérique en contexte éducatif. Ce module proposé sur l'ensemble des centres de formation est de 15HTP sur trois semestres et fait l'objet d'un suivi individuel. En 2023-2024, 95 étudiants du master MEEF 1D ont été préparés à cette certification.

L'INSPÉ CVL en tant que partenaire participe à l'AMI CMA-dispositifs de formation porté par le GIP Pix. Ce projet vise à faire de Pix la 1ère plateforme libre de micro-learning adaptatif grand public, proposant de véritables parcours, intégrant évaluation - formation - certification, à très large échelle. Dans un premier temps, une focalisation sera faite sur trois publics pionniers, associant pour ce faire des partenaires employeurs et/ou formateurs de référence : enseignants et enseignants-chercheurs (Régions académiques, Universités/INSPÉs) ; demandeurs d'emploi (France Travail) ; salariés (OPCO - opérateurs de compétences - et CCI France). Du point de vue conception, il s'agit de refonder l'expérience Pix autour de modules apprenants interactifs en micro-learning et de créer un moteur de recommandation automatique et intelligent de formations.

3.2.6.1 CAPEFE

Le Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE), permet depuis 2020 de valoriser tout candidature en vue d'enseigner dans les établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger (arrêté MEN du 4 février 2020). Cette certification CAPEFE

s'adresse aux personnels d'enseignement et d'éducation titulaires et stagiaires ainsi qu'aux futurs enseignants de toutes disciplines, désireux d'enseigner au cours d'une partie de leur carrière à l'étranger dans un contexte plurilingue.

L'INSPÉ CVL a mis en place, en collaboration avec le Service de Formation Continue de l'université d'Orléans (SEFCO) et l'EAFC, cette certification à la rentrée 2021. La première année, une certification autonome, c'est-à-dire en dehors des maquettes de formation du master MEEF, a tout d'abord été proposée puis, depuis la rentrée 2022, l'INSPÉ CVL a intégré cette certification dans ses maquettes MEEF comme Unité d'Enseignement optionnelle. La première année, l'INSPÉ CVL a fait le choix de proposer l'ouverture de la formation à un groupe de personnels enseignants et d'éducation titulaires, un groupe d'étudiants MEEF inscrits en deuxième année de master et à quelques stagiaires de la formation professionnelle inscrits par le SEFCO. Depuis la rentrée 2022, la formation a été proposée aux étudiants MEEF de première année également, selon les capacités d'accueil suivantes : 1 groupe de 20 étudiants M1 MEEF, 1 groupe de 25 apprenants regroupant 10 étudiants M2 MEEF, 10 enseignants en poste et 5 stagiaires de la formation professionnelle (professionnels enseignants/formateurs en formation continue par le biais du SEFCO).

La sélection des apprenants s'effectue sur dossier (motivation prenant en compte l'expérience d'enseignement à l'étranger, le niveau B2 du CECRL en anglais et le projet de mobilité professionnelle du candidat). Les objectifs de la formation proposée, d'un volume horaire de 30H en distanciel avec deux regroupements en présentiel, sont de préparer la certification nationale CAPEFE , de comprendre les mécanismes d'interaction avec des apprenants dans un contexte plurilingue et les processus d'apprentissage d'une langue seconde (FLE, FLESCO, LV, LS) de comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger, de susciter des vocations nouvelles chez les professeurs titulaires ou stagiaires et les étudiants de master MEEF, de valoriser les compétences culturelles, linguistiques et interculturelles des personnels et étudiants par une formation qualifiante et favoriser la mobilité des enseignants français à l'étranger.

A la rentrée 2025, l'INSPÉ CVL proposera l'option facultative en espagnol en référence à l'arrêté du 4 février 2020 dans le but de :

- répondre à la demande de certains de ses candidats qui, au fil des sessions, ont manifesté leur intérêt pour la création de cette épreuve optionnelle (l'équipe pédagogique du CAPEFE estime à environ trois à cinq le nombre de candidats qui pourraient être intéressés par cette épreuve chaque année),

- reconnaître les compétences linguistiques de nos candidats en délivrant une certification validant un niveau B2, non seulement en anglais, langue obligatoire de la certification, mais également en espagnol. De nombreux candidats se destinant à l'enseignement français dans une aire hispanophone, cette mention supplémentaire constituerait un atout considérable dans leur projet de mobilité,

- faire vivre pleinement le plurilinguisme, concept central sur lequel la formation et la certification CAPEFE sont axées.

Le rectorat finance l'inscription à la formation pour les enseignants et personnels d'éducation titulaires en poste dans l'académie (240 euros).

Le tableau 19 montre l'évolution des effectifs en fonction des statuts des inscrits ainsi que le taux de réussite à la certification.

	Etudiants MEEF	Enseignants, CPE titulaires	Stagiaires de la formation continue	Candidats libres	Taux de réussite
2021-2022	10	10	1	0	71 %
2022-2023	23	10	2	2	68 %
2023-2024	24	10	1	0	60 %

Tableau 19. Evolution du nombre d'inscrits selon leurs statuts et taux de réussite

3.3 Place de la recherche

Concernant la formation à et par la recherche, le mémoire occupe une place importante au sein des quatre mentions MEEF et ce tout au long des deux années de master. Les tableaux 20 et 21 présentent le volume horaire de formation consacrées à la recherche et à la réflexivité et le nombre d'ECTS correspondant. A ces heures, il convient d'ajouter les accompagnements individuels pour les mémoires (3H par étudiant en M1 et en M2 pour les trois premières mentions de master et 2H en M1 et 4h en M2 pour le master MEEF PIF) ainsi que le suivi des étudiants en stage à travers les visites (2H/visite) qui permettent de mettre l'étudiant dans une démarche réflexive par l'utilisation des résultats de la recherche.

Nombre heures Et ECTS	Mention 1er degré		Mention EE		Mention PIF	
	Nb. H.	Nb. ECTS	Nb. H.	Nb. ECTS	Nb. H.	Nb. ECTS
Semestre 1	60H	8	47	11	6H (ES) 18H (Fo de Fo)	10
Semestre 2	97H	13	55	17	10H (ES) 7H (Fo de Fo)	10
Semestre 3	67H	10	33	16	15H	7
Semestre 4	63H	12	27	19	18H	8
Total	**287H**	**43**	**162**	**63H**	**49H à 58H**	**35**

Tableau 20. Place de la recherche et de la réflexivité dans les maquettes MEEF 1D, EE et PIF

Nombre heures Et ECTS	Semestre 1		Semestre 2		Semestre 3		Semestre 4		Total	
	Nb. H	ECTS	Nb. H	ECTS	Nb. H.	ECTS	Nb. H.	ECTS	Nb. H.	ECTS
Anglais	33H	6	26H	5	40H	7	19H	9	**118H**	**27**
EPS	27H	9	43H	6	37H	19	17H	11	**124H**	**45**
Espagnol	33H	6	52H	6	36H	6	19H	9	**140H**	**27**
Histoire-géo	29H	3	59H	6	37H	6	15H	12	**140H**	**27**
Lettres	17H	4	47H	7	35H	11	29H	14	**128H**	**36**
Mathématiques	26H	3	33H	3	47H	18	26H	16	**132H**	**40**
Musique	21H	3	51H	4	33H	11	31H	13	**136H**	**31**

Physique-chimie	29H	4	37H	5	51H	8	38H	10	**155H**	**27**
SVT	35H	5	27H	4	35H	11	14H	12	**111H**	**32**

Tableau 21. Place de la recherche et de la réflexivité dans les maquettes des parcours MEEF 2D

Le cadrage des mémoires est présenté en annexe 18.

Dans la cadre de la nouvelle accréditation, en accord avec le projet de développement de l'INSPÉ CVL, deux points seront particulièrement travaillés pour donner davantage de sens et valoriser les différents travaux de recherche et de réflexivité :

- La formation des étudiants à la démarche de recherche sera consolidée en favorisant le travail d'équipe et en accompagnant les étudiants et/ou en leur permettant de participer à la rédaction d'articles de recherche.
- Le choix des sujets en les focalisant davantage sur les axes du laboratoire ÉRCAÉ ou en répondant à des problématiques académiques.

La répartition des 29 enseignants-chercheurs intervenant dans les masters MEEF à la rentrée 2024 par laboratoire est la suivante :

- Équipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'Éducation (ÉRCAÉ–EA7493 - université d'Orléans) : 19
- REception et MEdiation de Littératures et de Cultures Etrangères et comparées (REMELICE-UR 4709 - université d'Orléans) : 2
- Pouvoirs, Lettres, Normes (POLEN-UR 4710 - université d'Orléans) : 1
- Institut Denis Poisson (IDP-UMR 7033-université d'Orléans : 2
- Observatoire Musical Français (OMF - université Paris Sorbonne) : 1
- Psychologie des Ages de la Vie et Adaptation (PAVeA-UR 2114 – Université de Tours) : 1

Trois autres enseignants-chercheurs, sans rattachement laboratoire interviennent dans les masters MEEF.

Au cours de la période écoulée, le nombre d'enseignants-chercheurs a légèrement augmenté comme en témoigne le tableau 22.

Année civile N *(décembre)* :	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Enseignants-chercheurs	**30,50**	**30,00**	**29,55**	**31,10**	**30,10**	**31,40**	**31,60**
Dont ATER					1,00	1,00	
Dont Enseignant chercheur -contractuel				1,00	1,00	1,00	1,00
TOTAL (ETP)	**30,5**	**30,00**	**29,55**	**32,10**	**32,10**	**33,40**	**32,60**

Tableau 22. Evolution du nombre d'enseignants-chercheurs

La figure 3 présente la répartition des enseignants chercheurs par section CNU.

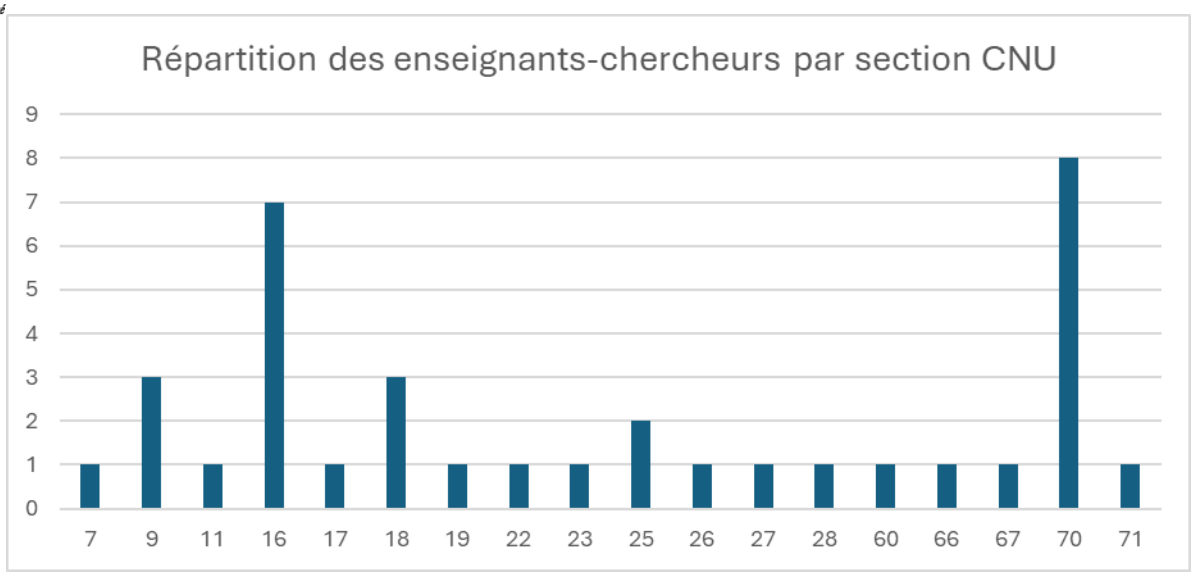

Figure 3. Répartition des enseignants-chercheurs par section CNU

(5 enseignants –chercheurs sont comptabilisés 2 fois car en double section)

En recherche & innovation, l'INSPÉ CVL mobilise enseignants et enseignants-chercheurs autour de projets ambitieux, pour certains adossés au laboratoire ÉRCAÉ :

- Lieux d'éducation associée :
    - Biothèque – Académie de Nice (https://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/bibliotheque-de-la-biodiversite-biotheque) ;
    - Ecriture à Fleury et Orléans Est – Académie Orléans-Tours (https://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/ecriture-a-fleury-et-Orleans-Est).

Un nouveau projet LEA est en cours de rédaction au sein de l'académie Orléans-Tours. Il portera sur le développement de l'esprit et de la culture de défense dans un collège REP d'Eure et Loir.

- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :
    - AMI-CMA- dispositifs de formation : Pix+ Impact(s) ;
    - AMI CMA- HAPPIS Hydrogène APPications Industrielles et Sécurité ((https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/catalogue-des-formations/hydrogene-applications-industrielles-ami-cma-happis) ;
    - AMI DEMOES-PRO3 (https://www.demoes-pro3.fr/).

L'INSPÉ CVL participera également à l'AMI CMA régional AXELLE si ce projet est validé. Il porte sur le déploiement de l'industrie 4.0 et l'intelligence artificielle. La contribution de l'INSPÉ CVL sera d'intégrer les concepts issus de l'industrie 4.0 dans les formations des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

L'INSPÉ CVL participe également à des actions articulant formation et recherche dans des projets portés par l'Éducation nationale et déclinées au niveau académique, le TNE dans le Cher et la mise en place en place des constellations en sont des exemples.

Un partenariat avec Canopé permettra, à partir d'une première collaboration dans la conception d'un projet « en résidence », de développer la formation des acteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation par la recherche.

3.4 Continuum de formation

- Dispositifs de préprofessionnalisation en licence

L'évolution et la description des dispositifs de préprofessionnalisation en licence au cours de la période écoulée est décrite dans la partie 2.2.2.1 formation initiale – continuum de formation.

Pour 2024-2025, en licence, deux types d'actions sont pilotées par l'INSPÉ CVL :

- Les UEOT (Unités d'enseignement d'ouverture et transversales),
- Les UEI (Unités d'enseignement intégrées)

L'INSPÉ CVL propose et pilote un catalogue comportant 4 UEOT de 15h chacune au S3 et au S4 ("Théâtre contemporain" (12 étudiants en 24-25), "Psychologie et sociologie pour l'enseignement" (24 étudiants en 24-25), "FLE : médiation artistique" (25 étudiants en 24-25), "Vivre les maths") et 2 UEI de 20h chacune ("Connaissance du système éducatif et stage" (48 étudiants L2 en 24-25), "Enseigner les sciences" (13 étudiants L3 en 24-25).

En PPPE, l'INSPÉ CVL est associé aux UE proposées aux étudiants en L1, L2, L3.

- Formation continuée (T1 à T3) dont collaboration éventuelle avec l'École Académique de Formation Continue (EAFC)

A la date d'aujourd'hui, aucune formation T1 à T3 n'est mise en place au niveau de l'INSPÉ CVL. Si une réflexion avait été initiée avec l'EAFC au cours de l'année 2023-2024 pour proposer notre dispositif " question professionnalisante problématisée" pour les néotitulaires, l'annonce de la réforme a de nouveau orienté nos priorités vers la formation initiale. Malgré la volonté de l'INSPÉ CVL, de l'EAFC et des DSDEN de collaborer dans le cadre de la formation des néotitulaires, aucun plan spécifique construit en collaboration pour les T1, T2, T3 n'est inscrit au plan de formation académique. Cela ne signifie pas pour autant que des enseignants, enseignants-chercheurs de l'INSPÉ CVL ne sont pas sollicités à titre individuel pour intervenir auprès de ce public.

L'INSPÉ CVL et l'EAFC ayant pour mission la formation continue des enseignants, il conviendra au cours de la prochaine accréditation, de collaborer davantage en fonction des expertises de chacun pour monter un plan de formation à destination de l'ensemble des néotitulaires et sortir des demandes ponctuelles d'interventions qui restent limitées. Ce rapprochement pourrait être envisagé dans la cadre de la mise en place de groupes de réflexion pour penser la formation continuée. Dans la cadre de la prochaine accréditation, les comités de suivi 1D et 2D devront se saisir de cette question notamment en définissant des principes de progressivité. Si la formation des enseignants est revue, il serait judicieux de penser le continuum de la licence à 2 ou 3 ans après la titularisation.

- Formation continue

Si ce point est développé dans la partie 2.2.2.2 du point de vue des formations MEEF notamment à travers le nombre d'inscrits de formation continue, des certifications CAFIPEMF, CAFFA, CAPPEI travaillées dans le cadre du M1 MEEF PIF et des parcours du M2 MEEF PIF majoritairement ouvert à des personnes dans le cadre de la formation continue, il convient de préciser que des formations ponctuelles sont construites entre l'INSPÉ CVL et l'EAFC. Les formations de formateurs concernant le plan français, les formations concernant les tuteurs de stages en établissement, les tuteurs pour l'enseignement spécialisé en sont des exemples.

Les formateurs de l'INSPÉ CVL, à titre individuel, sont également régulièrement sollicités pour intervenir dans le cadre du plan de formation de l'académie Orléans-Tours (ex. MFIN Troubles du Spectre de l'Autisme) ou pour des actions de formation au sein des DSDEN (formation en lien avec les Rendez-vous de l'histoire, Défi technologique, formation à la laïcité et à la citoyenneté).

De façon à penser un continuum formation initiale - formation continue sur une échelle de temps plus longue en termes de développement professionnel, de sortir d'interventions ponctuelles et de faire de la part universitaire une plus-value pour la formation continue des enseignants, il conviendra dans le cadre de cette accréditation de co-construire avec les acteurs de la formation tels que l'EAFC, la Maison pour la science, une offre de formation continue et continuée en se basant sur les expertises de l'INSPÉ CVL avec un ancrage fort sur la recherche. Cette co-construction pourrait être pensée en mettant en synergie les compétences des différents acteurs. Depuis un an, la direction de l'INSPÉ CVL s'est emparée de cette problématique de la formation continue des enseignants et en a fait un axe de développement de l'INSPÉ CVL.

3.5 Fiches formation des mentions de master MEEF

3.5.1. Master MEEF 1D

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	Master Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation, **Mention Enseignement Premier degré (1D)**
Objectifs professionnels	Les compétences acquises en Master peuvent être valorisées dans le domaine de l'animation à visée pédagogique ou du soutien scolaire au sein de structures associatives et culturelles, d'organismes de formation ou de collectivités territoriales, dans le cadre de projets éducatifs et pédagogiques visant des enfants.
Organisation de la formation	*Modalités de la formation (cocher la/les mentions)* X En présentiel ☐ A distance ☐ Hybride L'enseignement est organisé en présentiel pour l'essentiel, et en français. Des adaptations sont proposées aux étudiants salariés par attribution individuelle du RSE (Régime Spécial des Études). Des parcours individualisés peuvent par ailleurs être conçus pour certains étudiants. La maquette de formation et les compétences associées s'appuient sur le Référentiel de formation intitulé « Former l'enseignant du XXIe siècle », sur le cadre général « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle » de juillet 2019 et sur l'arrêté du 28 mai 2019 (consolidé au 1er septembre 2020) modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le

cadre national des formation dispensées au sein des Masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation ».

Contenus et objectifs de la formation

Objectifs scientifiques :

- Connaître les valeurs et les exigences du service public et de la République (principes fondamentaux et cadre réglementaire de l'école).
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique contribuant à la polyvalence du professeur des écoles.
- Connaître les processus d'apprentissage et d'enseignement pour des élèves de l'enseignement primaire.
- Connaître les caractéristiques du développement de l'enfant pour en tenir compte dans la construction de situations d'enseignement-apprentissage.
- Connaître le contexte d'exercice du métier (système scolaire, les acteurs, profils des élèves...).
- Connaître l'environnement socio-culturel des établissements d'enseignement et les pratiques professionnelles.

Objectifs professionnels :

-Planifier et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage dans les différents domaines d'enseignement de l'école primaire à partir des programmes.

- Être acteur de son développement professionnel en s'initiant à la recherche et en analysant ses pratiques.

Compétences attendues :

-Transposer les savoirs disciplinaires et didactiques pour concevoir ses séquences d'apprentissage.

-Conduire et mettre en œuvre son enseignement en l'inscrivant dans le cadre institutionnel et en collaborant avec l'environnement éducatif.

- Analyser et adapter sa pratique professionnelle en fonction des besoins, en tenant compte de la diversité des élèves et de la nécessité d'une école inclusive.

Débouchés professionnels principaux :

Enseignants du premier degré de l'enseignement

Autres débouchés professionnels : enseignants du premier degré de l'enseignement privé, animateurs pédagogiques.

Principes de construction de la maquette

La structure de la maquette repose sur l'approche du « savoir en usage » développée par Malglaive (1990 ; 1994). Le « savoir en usage » correspond à l'ensemble des savoirs qui régissent l'action. Cette approche met en avant une vision dynamique des savoirs théoriques, procéduraux et pratiques (« savoir y faire », « savoir quoi faire »). Par conséquent, ce sont les situations professionnelles qui constituent l'entrée dans chacune des UE constitutives de la maquette : quoi enseigner ? avec quoi ? comment ?...

Les différents savoirs en jeu s'articulent autour de cinq unités d'enseignement qui abordent les compétences attendues dans le référentiel de compétences du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013), quatre étant déclinées sur les quatre semestres de formation, une sur les trois premiers :

1/. Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours ;

2/. Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles ;

3/. L'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite pour tous ;

4/. L'initiation à la recherche ;

5/. Stage.

Ainsi, les objectifs scientifiques listés ci-dessous sont adossés à des objectifs professionnels et réaffirment trois visées :

-une formation adossée au terrain et à la recherche ;
-la construction de la polyvalence des enseignants du 1er degré par une formation diplômante articulant les différents savoirs en jeu et les différentes dimensions du métier ;
-une lisibilité des compétences professionnelles développées.

La structure de la maquette articule ces trois visées au sein de chaque UE. Ainsi chaque UE aborde un problème professionnel spécifique dont la résolution est possible grâce à l'ensemble des éléments constitutifs de l'UE. Chaque UE centrée sur une situation professionnelle multi-référentielle et multidimensionnelle est alors organisée en EC faisant appel à des savoirs professionnels différents.

Maquette

Semestre 1		ECTS	CM	TD	TP
UE1.1	Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours	12	22	97	46
EC1	EPS		4	5	
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques		2	22	3
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français		4	17	4
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique		4	12	0
EC5	Sciences & technologie - savoirs disciplinaires et didactique		2	12	8
EC6	Arts plastiques, musique et histoire des arts - savoirs disciplinaires et didactique		4	8	8
EC7	UE de renforcement élective (1 choix parmi Mathématiques, Français, Anglais, Espagnol)				12
EC8	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage		2	6	6
EC9	Système éducatif : histoire et enjeux			9	
EC10	Langue vivante (Anglais / Espagnol)			6	5
UE1.2	Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles	4	6	11	8
EC1	Les processus d'apprentissage : psychologie du développement et des apprentissages		4	6	
EC2	Climat scolaire, relation éducative (autorité, communication...)		2	5	2
EC3	Développer ses compétences numériques / Enseigner avec le numérique				6
UE1.3	L'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite pour tous	4	2	22	0
EC1	Sociologie de l'éducation et de l'école / Géographie de l'éducation			9	
EC2	Les éducations à...			8	
EC3	Philosophie de l'éducation et de l'Ecole		2	5	
UE1.4	Initiation à la recherche	0	0	2	9
EC1	Méthodologie de la recherche			2	4
EC2	Séminaire de recherche				5
UE1.5	Stage	10	0	0	0
UE1.6	Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
UE1.7	Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0
UE1.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	0	0	4	0
Semestre 1 - total heures présentiel étudiant : 225		30	30	132	63

Semestre 2		ECTS	CM	TD	TP
UE2.1	Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours	11	12	95	41
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique			10	
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques		2	20	6
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français		4	18	6
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique			12	
EC5	Sciences & technologie - savoirs disciplinaires et didactique		2	12	8
EC6	Arts plastiques, musique et histoire des arts - savoirs disciplinaires et didactique		4	6	4
EC7	UE de renforcement élective (1 choix parmi Mathématiques, Français, Anglais, Espagnol)				13
EC8	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage			9	4
EC9	Connexion entre les domaines : le français transversal			8	
UE2.2	Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles	4	2	29	25
EC1	Les processus d'apprentissage : psychologie du développement et des apprentissages			8	4
EC2	Enseigner et apprendre en maternelle		2	12	
EC3	Développer ses compétences numériques / Enseigner avec le numérique				6
EC4	Analyse de pratiques transversales et disciplinaires				6
EC5	Module d'ouverture			9	9
UE2.3	L'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite pour tous	3	6	21	3
EC1	Pratique de l'école inclusive : principes d'accessibilité pour tous (éducation inclusive)		4	5	3
EC2	Les éducations à...			8	
EC3	Les pratiques pédagogiques démocratisantes			6	
EC4	Coopérer avec les acteurs de la communauté éducative (parents, ASE, REAP, RASED, AESH...)		2	4	
UE2.4	Initiation à la recherche	6	2	2	7
EC1	Méthodologie de la recherche		2	2	2
EC2	Séminaire de recherche				5
UE2.5	Stage	4	0	0	0
UE2.6	Langue vivante (Anglais / Espagnol)	2	0	5	5
UE2.7	Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
UE2.8	Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0
UE2.9	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	0	0	4	0
Semestre 2 - total heures présentiel étudiant : 257		**30**	**22**	**154**	**81**
M1 - total heures présentiel étudiant : 482		**60**	**52**	**286**	**142**

Semestre 3		ECTS	CM	TD	TP
UE3.1	Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours	10	6	98	45
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique			5	6
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques		2	25	
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français			16	10
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique		2	8	2
EC5	Sciences & technologie - savoirs disciplinaires et didactique		2	5	4
EC6	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage			14	12
EC7	Activités mobilisant des ressources spécifiques (option obligatoire au choix) :			5	5
EC8	Connexion entre les domaines : le français transversal			8	
EC9 Choix entre préparation au concours ou module libre	Préparation au concours			12	6
	EPS				6
	Histoire-Géographie - EMC, Arts ou Sciences et Technologie au choix			12	
	Anglais (facultatif)			6	
	Module libre			12	6
UE3.2	Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles	4	0	14	22
EC1	Climat scolaire, relation éducative (autorité, communication...)			6	8
EC2	Enseigner et apprendre en maternelle			8	6
EC3	Analyses de pratique transversale et disciplinaire				8
UE3.3	L'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite pour tous	2	2	13	3
EC1	« Valeurs », éthique, laïcité (anthropologie, EMC)		2	4	3
EC2	Les pratiques pédagogiques démocratisantes			9	
UE3.4	Initiation à la recherche	4	0	2	9
EC1	Méthodologie de la recherche			2	4
EC2	Séminaire de recherche				5
UE3.5	Stage	10	0	0	0
UE3.6	Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
UE3.7	Préparation au CAFEPE (UE facultative)	0	0	10	0
UE3.8	Préparation Pix+ Édu (UE facultative)	0	0	6	0
Semestre 3 - total heures présentiel étudiant : 214		**30**	**8**	**127**	**79**

Semestre 4		ECTS	CM	TD	TP
UE4.1	Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours	8	2	45	46
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique			4	6
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques		2	5	10
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français			10	10
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique			5	
EC5	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage			9	10
EC6 Choix entre préparation au concours ou module libre	Préparation au concours			12	10
	EPS				*6*
	Histoire-Géographie - EMC, Arts ou Sciences et Technologie au choix			*12*	
	Anglais ou Espagnol (facultatif)			*6*	
	Préparation épreuve orale entretien				*4*
	Module libre			12	10
UE4.2	Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles	2	0	28	30
EC1	Enseigner et apprendre en maternelle			5	4
EC2	Analyse de pratiques transversales et disciplinaires				4
EC3	Développer ses compétences numériques / Enseigner avec le numérique				6
EC4	Pratique de l'école inclusive : principes d'accessibilité pour tous (éducation inclusive) (EPS et SFEA)			10	3
EC5	Coopérer avec les acteurs de la communauté éducative (parents, ASE, REAP, RASED, AESH...)			4	4
EC6	Module d'ouverture			9	9
UE 4.3	Initiation à la recherche	10	0	0	5
EC1	Méthodologie de la recherche - soutenance du mémoire				5
EC2	Séminaire de recherche				
UE 4.4	Stage	10	0	0	0
UE 4.5	Stage d'observation à l'étranger	0	0	10	0
UE 4.6	Préparation au CAPEFE	0	0	20	0
Semestre 4 - total heures présentiel étudiant : 156		**30**	**2**	**73**	**81**
M2 - total heures présentiel étudiant : 341		60	10	200	160
Master - total heures présentiel étudiant : 852		120	62	486	304

Organisation de la mention et des parcours

Formation sur l'ensemble des centres de formation de l'INSPÉ CVL pour le MEEF Mention 1er degré

L'année de M1 et l'année de M2 sont mises en œuvre dans chacun des six centres : UE et contenus identiques, durées de stage identiques, modalités de contrôle des connaissances et compétences identiques, mutualisation d'enseignants entre les centres départementaux.

Cette harmonisation, qui vise une égalité de traitement entre les étudiants, et plus généralement la cohérence de la formation, est rendue possible par des concertations régulières entre les six responsables de centre ainsi que par la coordination assurée par la responsable de mention, les deux chargés d'études et la direction de l'INSPÉ.

Cette cohérence s'enrichit de certaines spécificités locales.

Dans certaines UE, des EC électifs permettent d'envisager certains contenus selon les spécificités des centres de formation : spécialités des formateurs, travaux de recherche en cours, environnement local et partenariats.

Articulation entre les enseignements

L'approche privilégiée prévoit des articulations au sein de chaque UE, mais aussi entre les différentes UE, dont les EC se complètent pour éclairer diverses dimensions de l'agir professionnel.

Les séminaires de recherche et les activités réflexives présentes dans l'ensemble des UE constituent également des moments particuliers pour mettre en lien les savoirs professionnels dans l'ensemble des UE et EC.

Les approches pluridisciplinaires sont requises.

Organisation de la formation en fonction des stages.

Un seul parcours est proposé sur les deux années du Master (M1 et M2). Cependant, en M2, bien que le nombre de jours de stage soit équivalent, les modalités de stage varient en fonction du statut des étudiants :

- les contractuels alternants (étudiants sous contrat avec l'éducation nationale à raison d'un jour par semaine, équivalent 36 jours annuels + 12 jours de stage)
- les étudiants non alternants (48 jours de stage organisés par l'INSPÉ CVL).
- les étudiants sous contrat de préprofessionnalisation (AED-prépro) (étudiants sous contrat avec l'éducation nationale de la L2 au M2 à raison d'un jour par semaine).

Cette diversité des statuts est retenue dans la construction des groupes et des emplois du temps. Les contenus de formation et les besoins des étudiants peuvent ainsi être pris en compte.

	M1	M1 AED-Prépro	M2 alternants	M2 non alternants	M2 AED Prépro
Blois	61	0	12	65	1
Bourges	41	0	19	30	0
Châteauroux	43	2	24	33	5
Chartres	47	1	25	37	0
Orléans	101	14	33	32	10
Tours-Fondettes	91	12	27	56	15

Tableau 1 : Tableau des effectifs du Master MEEF CVL mention 1D selon les statuts des étudiants inscrits pour l'année 2024-2025

Les effectifs des années à partir de 2021-2022 sont détaillés ci-après.

	M1	M1 AED-Prépro	M2 alternants	M2 non alternants	M2 AED Prépro
Blois	74	2	21	39	0
Bourges	82	0	14	60	0
Châteauroux	55	0	18	40	0
Chartres	63	0	29	15	0
Orléans	66	0	20	20	0
Tours-Fondettes	90	0	38	40	0

Tableau 2 : Tableau des effectifs du Master MEEF CVL mention 1D selon les statuts des étudiants inscrits pour l'année 2021-2022

	M1	M1 AED-Prépro	M2 alternants	M2 non alternants	M2 AED Prépro
Blois	76	3	15	49	1
Bourges	44	0	17	36	0
Châteauroux	43	2	18	39	0
Chartres	51	0	28	23	0
Orléans	83	16	41	28	0
Tours-Fondettes	85	9	31	40	0

Tableau 3 : Tableau des effectifs du Master MEEF CVL mention 1D selon les statuts des étudiants inscrits pour l'année 2022-2023

	M1	M1 AED-Prépro	M2 alternants	M2 non alternants	M2 AED Prépro
Blois	88	1	12	40	0
Bourges	48	0	19	16	0
Châteauroux	66	4	24	18	2
Chartres	69	0	24	27	0
Orléans	98	19	32	32	7
Tours-Fondettes	84	14	26	49	11

Tableau 4 : Tableau des effectifs du Master MEEF CVL mention 1D selon les statuts des étudiants inscrits pour l'année 2023-2024

Liste des UE non compensables

Afin de permettre l'acquisition d'un maximum de compétences, et pour adosser la polyvalence des professeurs des écoles à la recherche et à l'analyse de pratiques professionnelles, certaines UE ne sont pas compensables.

Stage : UE 1.5, UE 2.5, UE 3.5, UE 4.4

Initiation à la recherche : UE 2.4, UE 4.3

Langue vivante : UE 2.6

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*

L'enseignement des langues fait l'objet d'une attention particulière en M1 et en M2. Les compétences linguistiques sont priorisées en M1 (1 UE compensable au S1 et 1 UE non compensable au S2) tandis que le M2 est consacré uniquement à la didactique des langues (UE 3.1 EC9, UE 4.1 EC6).

Des modules optionnels obligatoires (UE 1.1 EC7, UE 2.1 EC7) de remise à niveau sont proposés aux étudiants les plus éloignés du niveau attendu (B2 du CECRL).

En 2023-2024, l'enseignement des langues a fait l'objet d'un changement mineur dans la maquette, passant d'une UE non compensable au premier semestre du M1 à une UE compensable.

De plus, une préparation au CAPEFE prenant la forme d'une UE facultative est proposée sur l'ensemble du Master.

Par ailleurs, des stages à l'étranger sont proposés de manière facultative et sont plébiscités par

	les étudiants pour des destinations variées (Grèce, Chine, Japon, Australie, Canada, Roumanie, Argentine…). Cf. rubrique « internationalisation de la formation » de la présente fiche.
Volume horaire de la formation	Volume horaire en M1 et en M2 pour l'ensemble des parcours : -M1 : 482 heures -M2 : 341 heures
Lieux de la formation	Les six centres de formation de l'INSPÉ CVL : Blois, Bourges, Châteauroux, Chartres, Orléans et Tours-Fondettes. Ce maillage territorial rend la formation accessible à une partie des étudiants qui ne s'inscrirait pas automatiquement à Orléans ou à Tours du fait de leur éloignement géographique.
Place de la recherche	**Une formation à et par la recherche.** Formation par production de savoirs : chaque étudiant produit un mémoire dont la rédaction commence en M1 et se poursuit en M2. Sa production constitue un élément central de la formation (développement des capacités de réflexion sur la pratique, et l'expérience de stage). Il suppose la mise en œuvre d'une méthodologie rigoureuse et peut s'inscrire dans un domaine d'enseignement. Cette formation à et par la recherche s'appuie sur trois leviers principaux : - des enseignements d'initiation à l'épistémologie et aux méthodes de recherche (UE 1.4 EC1, UE 2.4 EC1, UE 3.4 EC1, UE 4.4 EC1), pris en charge par les enseignants-chercheurs de chaque centre, des formateurs disciplinaires et des formateurs en charge des enseignements transversaux ; - des séminaires de recherche proposés au sein de chaque UE, et en lien avec les thématiques ou situations professionnelles abordées dans ces UE. Ces séminaires permettent aux étudiants de découvrir les différents champs de la recherche en éducation, de se familiariser avec les démarches de recherche et de percevoir la manière dont la recherche (celle qu'ils mènent, ou les connaissances produites par les chercheurs) permet d'éclairer et de faire évoluer leur pratique professionnelle. Ces séminaires s'appuient à la fois sur des ressources locales et sur des innovations propres à chaque centre départemental, et peuvent faire appel à des intervenants extérieurs. Des articulations sont opérées avec les séminaires du laboratoire ÉRCAÉ. Ces séminaires constituent également des moments de formation pour les formateurs ; - accompagnement des étudiants, à la fois individuel et collectif, par des formateurs de l'INSPÉ (chaque étudiant est accompagné par un directeur de mémoire). Par ailleurs, dans chaque centre de formation est nommé un correspondant recherche. Ces correspondants assurent un rôle à la fois local et académique, valorisant dans les centres et auprès des partenaires, les travaux de recherche. D'un point de vue local, ils veillent à la visibilité de ces travaux, mettent en lien des partenaires locaux et le centre de formation départemental autour de projets scientifiques, ils veillent à la qualité scientifique des écrits et forment, accompagnent les nouveaux collègues à une démarche de recherche. D'un point de vue académique, ils accompagnent la dynamique de formation à et par la recherche, s'assurent de l'équité des attendus scientifiques entre les centres départementaux et mettent en place des dispositifs en lien avec des dispositifs nationaux (par exemple le mémoire en 180 secondes) et sont force de réflexion pour l'amélioration de formation à/par la recherche. Les UE 2.4 et 4.3 (initiation à la recherche) incluant la soutenance du mémoire, sont non compensables. **Implication, lien avec les laboratoires dans le cadre du Master.** L'INSPÉ Centre-Val de Loire a bénéficié en janvier 2018 de la création du laboratoire ÉRCAÉ (Équipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'Éducation - EA7493) au sein de l'université d'Orléans. Le laboratoire ÉRCAÉ rassemble une équipe pluridisciplinaire (sciences de l'éducation, psychologie, STAPS, lettres, langues, histoire, géographie, didactique des sciences,

mathématiques, biologie…) de recherche en éducation. Les membres d'ÉRCAÉ s'intéressent aux interactions entre contextes de l'action éducative, de l'enseignement-apprentissage et de la formation (depuis la réalité de la classe et de l'école jusqu'à l'environnement socio-économique, institutionnel, réglementaire…) et expérience des acteurs (pratiques et représentations, identité professionnelle, logiques collectives, dispositifs partenariaux…).

La Mention Premier degré bénéficie des apports des 33 enseignants-chercheurs du laboratoire, pour les UE d'initiation à la recherche mais également pour de nombreux contenus d'enseignement (climat scolaire, sociologie de l'Ecole, conditions et difficultés d'apprentissage, inclusion …).

Le laboratoire ÉRCAÉ a établi de nombreux partenariats de recherche à l'échelle régionale : rectorat et inspections académiques, conseil régional, conseil départemental d'Indre-et-Loire, CAUE 37 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Centre Science, GIP FTLV- IP (Groupement d'Intérêt Public Formation tout au long de la vie, insertion professionnelle), Graine Centre... Il entretient des collaborations régulières avec des partenaires académiques européens et internationaux (notamment au Brésil, au Canada, en Espagne, en Estonie, au Mexique). Ces partenariats sont l'occasion d'organiser des manifestations (conférences, colloques, symposiums), d'accueillir des chercheurs étrangers en résidence ou d'organiser des cours ou conférences dont les étudiants peuvent bénéficier dans les centres de formation.

Place des stages et organisation de l'alternance

Articulation entre les stages et la formation

L'expérience de stage est considérée comme un temps de formation à part entière. Il s'agit de faire des écoles des lieux de formation et de nouer une complémentarité entre les expériences de stage, les enseignements à l'INSPE et les ressources numériques mises à disposition.
L'organisation des stages privilégie l'implication progressive des étudiants.

Suivi et évaluation des stages

En M1, les étudiants bénéficient de 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée qui font l'objet d'un temps de préparation et d'analyse (retours de stages et analyse de pratiques), selon les centres de formation, encadrés par ou co-animés avec des professeurs des écoles maîtres formateurs.

En M2, les étudiants bénéficient de 12 semaines de stage dont la composition varie selon le statut de l'étudiant (contractuel alternant, non contractuel et AED Prépro). Le détail est fourni dans le tableau ci-dessous :

	UE 3.5 (semestre 9)	UE 4.4 (semestre 10)
M2 CA	- 1 journée filée par semaine - 2 semaines massées	- 1 journée filée par semaine - 2 semaines massées
M2 SOPA	- 32 journées de SOPA (24 journées en école primaire + 4 journées en collège + 4 journées en ASH) - 16 jours de stage d'ouverture professionnelle	
M2 AED Prépro	1 journée par semaine sur 36 semaines	

Les étudiants CA, SOPA et AED Prépro sont évalués à partir de la même grille de compétences. Il s'agit pour l'enseignant référent d'évaluer les compétences professionnelles observées et développées chez l'étudiant lors de son stage (stage éducation nationale et/ou stage d'ouverture), tout en prenant en compte les conditions d'exercice, son degré de responsabilité et la progressivité du stage lié à son statut.

Des outils d'explicitation des attentes et des modalités de suivis ont été élaborés à destination des

étudiants, des tuteurs de stage et des formateurs assurant les visites en M2.

De plus, cela facilite le repérage des différentes modalités de suivi de l'étudiant qui varient en fonction de son statut : CA, SOPA ou AED Prépro.

Dans le cas du **suivi d'un étudiant CA**, l'enseignant référent INSPÉ effectue chaque semestre une visite de classe prenant la forme d'une observation suivie d'un entretien relatif à cette observation.

Dans le cas du **suivi d'un étudiant SOPA**, la visite sur le lieu de stage de la part de l'enseignant référent INSPÉ n'est pas obligatoire. Elle peut néanmoins être réalisée si le contexte le permet (dans ce cas, une visite sur l'année universitaire peut être prévue, et à la marge, deux visites dans le cas d'un étudiant jugé très en difficulté). L'évaluation prend la forme d'un entretien : présentation d'une part, d'une séance et des compétences développées lors du stage dans une école et d'autre part, d'un projet réalisé et des compétences construites lors du stage d'ouverture.

Pour l'évaluation des **étudiants M2 AED Prépro**, il est réalisé, par l'enseignant référent de l'INSPÉ CVL, au cours de l'année universitaire, une visite et un entretien suite à l'observation d'une séance.

Les effectifs concernés par les différents statuts (SOPA, CA, AED Prépro) sont détaillés ci-dessus (Cf rubrique Organisation de la formation de la présente fiche).

Conventions et suivi des stages et de l'alternance avec le Rectorat.
Les lieux de stage sont identifiés par les différentes DSDEN qui apportent ainsi une contribution essentielle au dispositif de formation. Le tutorat mixte est assuré dans chaque département par des équipes de suivi pluri-catégorielles dotées d'outils communs, de rencontres de travail et d'harmonisation des pratiques de formation dont l'organisation varie selon les DSDEN. A l'échelle académique, le comité de suivi Premier degré (composition présentée dans la partie 2.2.1.1 du dossier d'accréditation) pilote ce partenariat.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement :
Les étudiants s'inscrivent sur la plateforme nationale MonMaster pour candidater en première année. Dans le cadre des 2 campagnes (initiale et complémentaire), une équipe pédagogique et administrative académique est constituée pour l'examen de l'ensemble des dossiers. Chaque dossier se voit attribuer des points de bonification en fonction du parcours universitaire et professionnel de l'étudiant ainsi que ses vœux géographiques sur les différents centres de formation. L'acceptation est soumise aux capacités d'accueil dans les différents centres de formation.

La préprofessionnalisation :
Dès le cycle licence, **différents dispositifs** permettent de découvrir les métiers de l'enseignement.

Dans les universités d'Orléans et de Tours, **des enseignements** sont proposés, le plus souvent assurés par des formateurs de l'INSPÉ CVL, dans le cadre d'UEO (Unités d'enseignement d'ouverture) ou d'UE intégrées à des « parcours enseignement », qui existent dans certaines licences (exemples d'UE : « connaissance des institutions éducatives », « stage d'observation en milieu scolaire», « psychologie et sociologie pour l'enseignement », « enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire», «redécouvrir l'enseignement des mathématiques »).

Actuellement, la formation accueille des étudiants recrutés sous le statut **d'assistant d'éducation (AED)** avec des missions propres au dispositif de préprofessionnalisation. Pour l'année universitaire 2024-2025, à l'échelle académique, 60 AED ont été recrutés dans le 1er degré.

Depuis la rentrée 2021, **un Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)**, piloté par l'UFR COST de l'université d'Orléans et le lycée Voltaire d'Orléans, en partenariat avec l'INSPÉ CVL est mis en œuvre dans l'Académie Orléans-Tours. Pour l'année 2024-2025, l'effectif de la **L3-SV-PPPE** est de **24** étudiants (24 également en 2023-2024)

Projet professionnel et orientation des étudiants :

Les étudiants bénéficient d'un **suivi par un enseignant référent** (réunions collectives et entretiens individuels). Les rencontres individuelles permettent de comprendre la motivation, les besoins, l'orientation professionnelle souhaitée. Le cas échéant, des pistes de réorientation sont envisagées en **lien avec le SUIO** (Service Universitaire d'Information et d'Orientation).
De plus, pour accompagner la réorientation éventuelle des étudiants, un **module libre** est proposé dans la maquette (en remplacement des heures dévolues à la préparation du concours) dont l'objectif est de permettre aux étudiants concernés de préciser leur projet professionnel et de commencer à développer les compétences sous-jacentes.

Passerelles :
Les réorientations sont possibles et facilitées par les contenus de module libre cités précédemment qui permettent des recherches d'informations et de stages dans des contextes professionnels variés (vie scolaire en collège ou en lycée, services de prévention, protection judiciaire de la jeunesse, formation pour adultes en milieu associatif…) pour devenir, par exemple, auxiliaire de puériculture, enseignant dans le second degré, CPE, formateur pour adultes, gendarme, pompiers.
15 étudiants sont concernés en moyenne ces dernières années à l'échelle de l'INSPÉ CVL. Cette démarche est de plus en plus fréquente.

Les étudiants concernés sont incités à entreprendre une démarche de VAPP. Dans ce cadre, les échanges entre les équipes des différentes mentions du Master MEEF constituent un atout important pour penser de telles passerelles.

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Pour chacun des semestres de formation, un livret présente de manière détaillée les enseignements (finalités, modalités de stage, organisation, définition des contenus et évaluation de chacune des unités d'enseignement) et constitue une base contractuelle à la formation. Chaque livret précise les compétences visées dans chacun des enseignements.

Les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant se fondent sur un référentiel de compétences dont les attendus sont présentés aux étudiants (cf. Annexe 3- référentiel formation MEEF 1D).
Les visites de conseil pédagogique et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un entretien permettant à l'étudiant d'analyser sa pratique et de proposer des alternatives.
Quel que soit leur statut, les étudiants bénéficient d'un retour personnalisé de la part de leur formateur et de leur tuteur d'accueil sous forme écrite et/ou orale.
L'ensemble des grilles d'évaluation et des retours faits aux étudiants dans l'ensemble des UE évolue progressivement vers une évaluation par compétences. Dans ce cadre, une réflexion est engagée par l'équipe de Mention depuis 2023 à propos de la notation et de ses effets.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

MEEF 1er degré avec absents 2023-2024			
	Admis	Inscrits	Taux
Session 1	270	356	75,84
Session 2	11	86	12,79
Total	281	356	78,93

MEEF 1er degré sans absents 2023-2024			
	Admis	Inscrits	Taux
Session 1	270	356	87,10
Absents		46	
Session 2	11	86	25,58
Absents		43	
Total	281	313	89,78

MEEF 1er degré avec absents 2022-2023		
	Admis	Inscrits

MEEF 1er degré sans absents 2022-2023		
	Admis	Inscrits

Session 1	292	373	78,28	Session 1	292	373	89,30
				Absents		46	
Session 2	10	81	12,35	Session 2	10	81	25,00
				Absents		41	
Total	302	373	80,97	Total	302	332	90,96
MEEF 1er degré avec absents 2021-2022				MEEF 1er degré sans absents 2021-2022			
	Admis	Inscrits			Admis	Inscrits	
Session 1	339	444	76,35	Session 1	339	444	89,92
				Absents		67	
Session 2	17	105	16,19	Session 2	17	105	34,00
				Absents		55	
Total	356	444	80,18	Total	356	389	91,52

On relève une légère diminution régulière et progressive du nombre d'inscrits en M1. Cette diminution s'inscrit dans un contexte de moindre attractivité des métiers de l'enseignement. L'INSPÉ CVL a cependant quasiment maintenu ses effectifs à la rentrée 2024 pour la Mention Premier degré.

La déperdition entre les inscrits en M1 et les inscrits en M2 l'année suivante est faible : quelques redoublements, années de césure, orientation vers un autre projet professionnel.

Taux de réussite en fonction du diplôme d'origine :
Le master MEEF Enseignement Premier degré accueille des étudiants de nombreuses licences et s'inscrit dans la continuité des licences disciplinaires délivrées par les universités d'Orléans et de Tours. Les licences de psychologie, sciences du langage, lettres sont fréquentes mais les licences disciplinaires, dans les domaines scientifiques, sont également bien représentées.

Qualité de l'insertion et du devenir des étudiants.
Le débouché principal des étudiants de la mention reste l'enseignement public et plus ponctuellement l'enseignement privé. La qualité de l'insertion est donc fortement corrélée à la réussite aux concours de l'éducation nationale. Quelques étudiants très minoritaires se réorientent vers les métiers de l'animation par exemple.
Un groupe de travail réfléchit actuellement à un travail de suivi de cohorte pour connaître l'insertion et la mobilité professionnelle des diplômés d'une part, et des lauréats aux concours à court et moyen termes d'autre part.

3.5.2. Master MEEF 2D

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation **Mention Enseignement Second degré (2D)** **Co-habilité Université d'Orléans et Université de Tours** -Parcours EPS (uniquement à l'Université d'Orléans) -Parcours SVT (uniquement à l'Université d'Orléans) -Parcours Espagnol (dupliqué dans les 2 universités) -Parcours Histoire-Géographie (dupliqué dans les 2 universités) -Parcours Physique-Chimie (dupliqué dans les 2 universités) -Parcours Mathématiques (dupliqué dans les 2 universités) -Parcours Anglais (dupliqué dans les 2 universités)

-Parcours Lettres (avec une option Lettres Classiques à Tours)
-Parcours Musique (uniquement à l'Université de Tours)

	Orléans	Tours
Anglais	X	X
EPS	X	
Espagnol	X	X
Histoire-Géographie	X	X
Lettres	X	X avec une option lettres classiques
Mathématiques	X	X
Musique		X
Physique-Chimie	X	X
SVT	X	

Objectifs professionnels

Les compétences acquises en Master peuvent être valorisées dans le domaine de l'animation à visée pédagogique ou du soutien scolaire au sein de structures associatives et culturelles, d'organismes de formation ou de collectivités territoriales, dans le cadre de projets éducatifs et pédagogiques hors Education nationale.

Organisation de la formation

Les maquettes des différents parcours sont regroupées à la fin de cette fiche

La maquette de formation et les compétences associées s'appuient sur le Référentiel de formation intitulé « Former l'enseignant du XXIe siècle » de 2013, sur le cadre général « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle » de juillet 2019 et sur l'arrêté du 28 mai 2019 (consolidé au 1er septembre 2020) modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formation dispensées au sein des Masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation ». Le passage du concours en M2 (2022) a nécessité des adaptations de la formation, celles-ci sont maintenant ajustées, tant pour la progressivité des enseignements que pour l'alternance et l'exercice en responsabilité progressif.

Une architecture commune à tous les parcours.

Les disciplines relevant des composantes Sciences et Techniques comme celles relevant des composantes Lettres Langues et Sciences Humaines (Orléans) et Arts et Sciences Humaines (Tours) se sont appuyés sur la même structure pour assurer une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence de la formation. Au sein de cette structure commune, les principes de la mastérisation (caractère universitaire de la formation, exigences d'un diplôme de niveau bac +5, alternance progressive, formation à et par la recherche) sont communs.

Des UE dites disciplinaires et didactiques sont construite par parcours. Elles se déclinent en fonction des besoins et des spécificités de chaque parcours/discipline.

Des UE dites de Culture commune pour tous :
Ces temps de formation (52 heures en M1 et 71 heures en M2) regroupent les étudiants de l'ensemble des parcours disciplinaires sur le centre INSPÉ CVL d'Orléans d'une part, et d'autre part, pour les étudiants inscrits à l'université de Tours-Fondettes, sur le centre INSPÉ CVL de Tours-Fondettes.

Détail des enseignements de culture commune (pour tous les parcours 2D)

Semestre 1		**20h**	**Détails des contenus**
UE1.1EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif	6HCM 9HTD	Développement à l'adolescence, Processus d'apprentissage et adolescence, Partager des valeurs communes.

UE1.2EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	5HTP	Préparation de stage Mise en place d'un portfolio
Semestre 2		**32h**	
UE2.1EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif	7hCM 6HTD 8HTP	Les politiques et grands enjeux du système éducatifs, Numérique
UE2.2EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	2HCM 4HTD 5HTP	Climat scolaire et autorité éducative, Posture enseignante et autorité en classe, Corps et voix, Analyse de pratiques
Semestre 3		**35h**	
UE3.1 EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif	6HTD	Journée de formation en établissement
UE3.2EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	4HCM, 11HTD 8HTP	Communiquer en tant que professionnel de l'éducation, Evaluer pour faire apprendre, évaluer pour faire apprendre et autorité éducative, Analyse de pratiques, Le numérique
UE3.3EC1	Voix et corps pour préparer un oral	6HTP	Travailler la voix et la posture pour enseigner et présenter un oral
Semestre 4		**36h**	
UE4.1 EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif	1HCM 11HTD	Enseigner les valeurs de la République : les faire vivre dans un EPLE
UE4.2EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	6HTD 5HTP	Gestion de classe et coopération, Le numérique, Analyse de pratiques
UE4.3EC1	Voix et corps pour préparer un oral	6HTP	Travailler la voix et la posture pour enseigner et présenter un oral
UE4.3EC2	Développement professionnel	7HTP	Analyse de situations professionnels
Total culture commune M1 + M2		**123h**	

Mutualisation avec la mention MEEF Encadrement éducatif (Tours Fondettes) :
Sur le centre INSPÉ CVL de Tours-Fondettes, en M2, ces formations accueillent aussi les étudiants de M2 de la Mention encadrement éducatif pour certains thèmes :
-Climat scolaire et connaissances des publics adolescents,
-Relations Ecole/familles, Analyse de Pratiques professionnelles,
-l'Evaluation des élèves,
-les outils numériques dans les pratiques pédagogiques,
-la posture et la voix
mais également pour la préparation à une des épreuves des oraux des concours (CAPES et CPE) : mises en situation et analyse de situations de vie scolaire.

Sont alors visées, non seulement la préparation du travail en équipe pluridisciplinaire d'enseignants mais également le travail en équipe des futures équipes éducatives en établissement scolaire, la démarche de projet, le suivi des élèves adolescents et des classes, le fonctionnement d'un établissement scolaire. Cette modalité permet également des échanges entre les étudiants et les formateurs des Mentions 2D et Encadrement éducatif pour une meilleure connaissances des futurs métiers, des conditions et des contextes d'exercice des uns et des autres.
Cette pluridisciplinarité au sens large vaut également pour les équipes de formateurs : les formations des UE de Culture commune sont assurés par des équipes mixtes pour chaque thème (formateurs enseignants de parcours disciplinaire, formateurs CPE de l'équipe de Mention Encadrement Educatif, Formateurs académiques enseignants et CPE, personnels de direction

des établissements scolaires du second degré…) Un travail en équipe conséquent est réalisé pour concevoir, animer et évaluer ces temps de formation, grâce notamment aux formateurs coordonnateurs des UE de Culture commune.

Mutualisation avec la mention MEEF 1er degré (Orléans et Tours Fondettes) et le DIU 2D :
Sur les deux centres de formation accueillant le master MEEF2D, des modules d'ouverture sont proposés en M1 MEEF 2D. À Orléans, un module de 12h sur 'Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE) est mutualisé entre étudiants M1 MEEF 2D et les M1 MEEF 1D, il est également ouvert aux PA 50%. À Tours Fondettes, les modules d'ouverture sont communs aux étudiants M1 MEEF2D et 1D et sont également proposés aux PA50%.
Cette mutualisation permet non seulement aux étudiants des différentes mentions de se rencontrer, mais également de réfléchir aux dispositifs communs entre les différents cycles de l'école et à leur progressivité.

Une organisation complexe qui nécessite une communication entre de nombreux interlocuteurs :

- **A l'échelle de chaque parcours disciplinaire** afin que les formateurs situent leurs interventions en ayant connaissance des contenus de l'ensemble des UE (Culture commune, didactiques, disciplinaires) et les articulent avec les apprentissages à réaliser en stage. Un travail de coordination est donc nécessaire et est assurée par les responsables de parcours, les correspondants disciplinaires et l'équipe de la mention.
- **Entre les deux universités,** pour l'harmonisation des contenus de formation des UE Culture commune mais également des autres UE du Master lorsque le Parcours est dupliqué à Orléans et à Tours.

L'équipe de Mention, renouvelée en partie en septembre 2022, s'y emploie en collaboration avec l'équipe de direction de l'INSPÉ CVL.
Le conseil de perfectionnement, réuni au moins deux fois par année universitaire, constitue un des moments privilégiés, en plus du comité de suivi Second degré et des réunions de formateurs, pour aborder de nombreux aspects du fonctionnement des parcours : harmonisation de l'initiation à la recherche, de la préparation et de l'exploitation des stages.

Pour tous les parcours, à Orléans comme à Tours, la formation se déroule sur 2 ou 3 lieux différents, ce qui ne facilite pas la perception de la formation dans son ensemble et les liens à faire entre les UE pour les formateurs et pour les étudiants.

Modalités de la formation (cocher la/les mentions)

X En présentiel ☐ A distance ☐ Hybride

L'enseignement est effectué en présentiel et en français pour l'essentiel, les dispositifs hybrides étant utilisés de façon ponctuelle par certains parcours et pour certains enseignements ou certaines modalités de suivi des étudiants.
Des modules complémentaires optionnels sont proposés dans un dispositif hybride, par exemple pour la préparation du CAPEFE.
Seul le Parcours Musique à Tours propose une formation à distance (public FOAD spécifique).
Des adaptations sont proposées aux étudiants salariés par attribution individuelle du RSE (Régime Spécial des Études). Des parcours individualisés peuvent par ailleurs être conçus pour certains étudiants.

Contenus et objectifs de la formation

Objectifs scientifiques :
Connaître les processus d'éducation et d'enseignement pour des élèves de l'enseignement secondaire.
Connaître les théories liées à l'apprentissage et aux didactiques disciplinaires.
Connaître l'environnement socio-culturel des établissements d'enseignement et les pratiques professionnelles.
Connaître les caractéristiques du système éducatif français.

Objectifs professionnels :
Le professeur des lycées, lycées professionnels et collèges prépare, organise et met en œuvre des situations d'apprentissage dans son champ disciplinaire à partir des programmes.

Compétences attendues :
Maîtriser les contenus disciplinaires et didactiques.
Conduire et mettre en œuvre son enseignement
Organiser son enseignement pour permettre l'acquisition de connaissances et le développement de compétences disciplinaires et transversales
Analyser et adapter sa pratique professionnelle en fonction des besoins des élèves

Les compétences numériques sont développées en formation (formation sur la place des outils numériques dans les apprentissages par exemple) et par la préparation à certaines certifications (Cf Point 3.2.6.1 du dossier général).

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*

Hormis les parcours Anglais et Espagnol, un minimum de 20 heures de langue vivante étrangère est dispensé, correspondant à 2 ECTS. Le niveau B2 est validé par une UE de Langue vivante non compensable. Pour certains parcours, cette formation sera complétée par une formation à l'enseignement en DNL (Discipline Non Linguistique).
De plus, une option pour préparer le CAPEFE (Certification d'Aptitude pour L'Enseignement *Français à l'Étranger)* est proposée (voir volet international).

Volume horaire de la formation

Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours

	M1	M2	M1 + M2
Anglais	486	317	803
EPS	491	312	803
Espagnol	406	397	803
Histoire-Géographie	456	397	853
Lettres	527	337	864
Mathématiques	513	290	803
Musique	467	356	823
Physique-Chimie	489	364	853
SVT	481	372	853
Dont culture commune pour chaque parcours :			
	52	71	123

Lieux de la formation

Les enseignements ont lieu sur plusieurs sites. En fonction des inscriptions des étudiants, la formation disciplinaire est dispensée d'une part à Orléans (campus universitaire et campus CNRS), d'autre part à Tours (campus universitaire) ; les enseignements de tronc commun (culture commune) sont dispensés essentiellement dans les locaux de l'INSPÉ (sites d'Orléans et de Tours-Fondettes). Ce qui peut représenter deux ou trois lieux de formation pour les étudiants.

Place de la recherche

Volet initiation à la recherche du master :
Chaque étudiant produit un mémoire dont la rédaction commence en M1 et se poursuit en M2. Sa production constitue un élément central de sa formation en permettant le développement des capacités de réflexion sur la pratique et l'expérience de stage.
Il s'inscrit principalement en pédagogie et en didactique de la discipline du parcours de l'étudiant.
Pour tous les parcours, l'écrit final et la soutenance en fin de M2 sont à session unique et non compensables.
Au sein de chaque parcours, des EC et/ou UE spécifiques à l'initiation à la recherche sont réalisées par des formateurs et dans certains parcours, des séminaires de recherche sont organisés. Chaque étudiant est accompagné par au moins un directeur de mémoire qui le suit et l'accompagne au cours de ces deux années de master en plus de l'accompagnement qui est réalisé par les formateurs lors des cours d'initiation à la recherche au sien de chaque parcours.

Heures d'initiation à la recherche au sein de chaque parcours

	M1	M2	M1 + M2
Anglais	37	11	58
EPS	38	2	40
Espagnol	65	9	74
Histoire-Géographie	58	18	76
Lettres	30	6	36
Mathématiques	18	9	27
Musique	10	10	20
Physique-Chimie	16	14	30
SVT	20	15	35

Implication, lien avec les laboratoires dans le cadre de la formation master
Le lien avec les laboratoires est nourri par les intervenants des UE/EC disciplinaires, nombre d'entre eux étant des acteurs de la recherche scientifique tant académique (composantes) qu'appliquée (BRGM, CNRS, INRA...), que du laboratoire ÉRCAÉ, spécialiste de questions d'éducation dans lequel de nombreux formateurs de l'INSPÉ CVL sont rattachés.

Place des stages et organisation de l'alternance

Second degré :
Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation : 36
Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant : 27
Taux étudiants en alternance : 13,1 % (sans les AED)
Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) : 179 Taux étudiants en stage : 86,9 % (sans les AED)

	Université d'Orléans		Université de Tours	
	M1 AEDprépro	M2 AEDprépro	M1 AEDprépro	M2AEDprépro
Anglais	4	2	3	2
EPS				
Espagnol				
Histoire-Géographie				
Lettres	2	2	3	2
Mathématiques	2	1	5	4
Musique			1	3
Physique-Chimie				
SVT				
Total	**8**	**5**	**12**	**11**

	Université d'Orléans		Université de Tours	
	M2 Contractuels Alternants	M2 SOPA	M2 Contractuels Alternants	M2 SOPA
Anglais	1	20		17
EPS	7	27		0
Espagnol	0	11		12
Histoire-Géographie		7	1	26
Lettres	2	4	2	13
Mathématiques		4	4	5
Musique			7	1

Physique-Chimie		4	1	8
SVT	1	19		0
Total	**11**	**97**	**15**	**82**

Objectifs :
Les stages font partie intégrante de la formation professionnelle, ils sont complémentaires des enseignements et des enseignements s'appuient sur la préparation et l'analyse des expériences de stage des étudiants.
L'organisation des stages privilégie l'implication progressive des étudiants. En première année, ils sont le moyen de découvrir les terrains professionnels et d'acquérir une première expérience du métier d'enseignant dans une classe en établissement scolaire.
L'UE stage du semestre 2 du M2 est non compensable et à session unique dans tous les parcours.

Modalités :
En M1, la modalité privilégiée est le stage d'observation et de pratique accompagnée. Il repose sur la mise en place de trois périodes de deux semaines chacune. Une partie des 6 semaines de stage pourra prendre la forme d'un séjour court à l'étranger (2 à 4 semaines), ou d'un séjour long (pouvant aller jusqu'à un semestre dans le cadre d'un Erasmus). Les étudiants AED en préprofessionnalisation sont en établissement une fois par semaine comme le stipule leur contrat et lors des périodes de stages banalisées dans la maquette ils sont dans leur établissement sur la période entière.

En M2, les étudiants peuvent être contractuels-alternants, AED en préprofessionnalisation ou SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée). Dans l'emploi du temps, deux journées sont dédiées aux stages, les lundis et les vendredis.

Etudiants	**M2 - Stage**
SOPA	Stage filé 320 heures dont 3 heures en responsabilité par semaine
CA	6 heures en responsabilité par semaine
AED préprofessionnalisation	8 heures en responsabilité

Suivi et évaluation du stage :
Les étudiants CA, SOPA et AED Prépro sont évalués à partir de la même grille de compétences. Ils sont suivis au sein de leur établissement par un tuteur et à l'INSPE par un formateur. L'évaluation porte sur les compétences professionnelles observées et développées chez l'étudiant lors de son stage. Chaque semestre une visite de classe prenant la forme d'une observation suivie d'un entretien relatif à cette observation est effectué par l'enseignant référent (formateur INSPE) accompagné du tuteur terrain. Le bulletin de visite du second semestre est rédigé conjointement par les deux tuteurs (terrain et INSPE).

Appui des services académiques :
Pour les stages des étudiants CA, les services du Rectorat et les IPR des disciplines concernées affectent les étudiants ayant postulés.
Pour les étudiants SOPA, les lieux de stage sont trouvés par le bureau des stages de l'INSPÉ CVL en lien avec les inspecteurs des différentes disciplines et l'EAFC. Les tuteurs terrain restent en contact tout au long de l'année avec l'équipe pédagogique de chaque parcours du master par des échanges informels réguliers, et à l'occasion de journées de formation des tuteurs.
L'INSPÉ CVL assure la formation des tuteurs et leur accompagnement.

Recrutement, passerelles et

Modalités de recrutement :
Le master MEEF second degré s'inscrit naturellement dans la continuité des licences

dispositifs d'aide à la réussite	disciplinaires délivrées par les universités d'Orléans et de Tours. Les étudiants s'inscrivent sur la plateforme nationale MonMaster. Dans le cadre des 2 campagnes (initiale et complémentaire), les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique de chaque parcours. Ils sont admis en première année de master dans la limite des capacités d'accueil votées par les établissements. Pour les étudiants souhaitant entrer en M2 du Master MEEF second degré et ne bénéficiant pas du diplôme requis, les inscriptions se déroulent sur la plateforme Ecandidat. Une commission pédagogique au sein de chaque parcours statue sur ces autres candidatures. ***La préprofessionnalisation :*** Dès le cycle licence, **différents dispositifs** permettent de découvrir les métiers de l'enseignement. Dans les universités d'Orléans et de Tours, **des enseignements** sont proposés, le plus souvent assurés par des formateurs de l'INSPÉ CVL, dans le cadre d'UEO (Unités d'enseignement d'ouverture) ou d'UE intégrées à des « parcours enseignement », qui existent dans certaines licences (exemples d'UE : « connaissance des institutions éducatives », « stage d'observation en milieu scolaire », « psychologie et sociologie pour l'enseignement ». Actuellement, la formation accueille des étudiants recrutés sous le statut **d'assistant d'éducation (AED)** avec des missions propres au dispositif de préprofessionnalisation. Pour l'année universitaire 2024-2025, à l'échelle académique, 36 AED ont intégré le master MEEF 2D. Une validation d'acquis est effectuée au cas par cas pour certaines UE ou EC d'UE afin de reconnaître les compétences individuelles des étudiants ayant bénéficié d'un contrat AED (Assistants d'éducation), des expériences professionnelles dans l'enseignement secondaire ou obtenu d'autres diplômes. **Remédiation et dispositifs d'aide à la réussite :** Les équipes pédagogiques de chaque parcours restent à l'écoute des étudiants tout au long de leur scolarité. En cas de difficultés, au sein de chaque parcours le correspondant disciplinaire et/ou le responsable de parcours réalise un entretien individuel permettant de comprendre la motivation, les besoins, l'orientation professionnelle souhaitée. Cet entretien peut être à l'initiative de l'étudiant ou de l'équipe pédagogique du parcours. Les évaluations des différents UE/EC permettent non seulement de préparer le master, mais également le concours. Des CAPES blancs et des oraux blancs permettent un entrainement aux épreuves des concours. **Passerelles :** Les réorientations sont possibles au sein du Master MEEF second degré, des stages sont envisageables dans d'autres contextes professionnels d'éducation ou de formation et ceci dès le M1 ou en M2. Certains M2 se tournent vers la formation d'adultes en intégrant le Master MEEF PIF ou vers des élèves plus jeunes et se réorientent vers le Master MEEF 1er degré. Les étudiants concernés sont incités à entreprendre une démarche de VAPP. Dans ce cadre, les échanges entre les équipes des différentes mentions du Master MEEF constituent un atout important pour penser de telles passerelles. Certains parcours proposent aux étudiants de découvrir des alternatives au métier d'enseignant par des témoignages d'anciens étudiants ayant changé de voie, ou au contraire ayant trouvé leur voie dans l'enseignement après avoir douté. Lors des entretiens individuels décrits ci-dessus, des pistes de réorientation sont envisagées avec un lien vers les services d'orientation des universités auprès desquelles les étudiants sont inscrits : SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) pour l'Université d'Orléans et MOIP (Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle) pour l'Université de Tours.
Suivi de	*Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant*

l'acquisition de compétences

Au sein de chaque parcours et pour chacun des semestres de formation un livret présente de manière détaillée les enseignements (finalités, modalités de stage, organisation, définition des contenus et évaluation de chacune des unités d'enseignement) et constitue une base contractuelle à la formation. Chaque livret précise les compétences visées dans chacun des enseignements.
La culture commune qui réunit tous les étudiants du master MEEF quel que soit leur parcours est également présentée à l'ensemble des étudiants en début de chaque semestre par les chargés d'étude.

Les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant se fondent sur un référentiel de compétences dont les attendus sont présentés aux étudiants (cf. référentiel formation MEEF)
Les visites de conseil pédagogique et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un entretien permettant à l'étudiant d'analyser sa pratique et de proposer des alternatives. Quel que soit leur statut, les étudiants bénéficient d'un retour personnalisé de la part de leur formateur et de leur tuteur d'accueil sous forme écrite et/ou orale.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Evolution des effectifs :

	UNIV ORLEANS							
	Etudiants Master MEEF 2nd DG M1				Etudiants Master MEEF 2nd DG M2			
Parcours	21-22	22-23	23-24	24-25	21-22	22-23	23-24	24-25
ANGLAIS	27	31	19	18	25	22	23	22
EPS	34	41	39	37	39	31	36	41
ESPAGNOL	18	21	13	14	15	18	16	11
HISTOIRE- GEO	27	19	18	25	12	18	17	7
LETTRES	15	13	9	4	11	15	10	9
MATHS	9	20	9	16	20	7	11	8
PHYSIQUE CHIMIE	17	10	8	3	9	16	5	4
SVT	21	21	22	15	14	22	16	22
MUSIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	168	176	137	132	145	149	134	124

	UNIV TOURS							
	Etudiants Master MEEF 2nd DG M1				Etudiants Master MEEF 2nd DG M2			
Parcours	21-22	22-23	23-24	24-25	21-22	22-23	23-24	24-25
ANGLAIS	37	25	33	33	17	25	27	23
EPS	0	0	0	0	0	0	0	0

ESPAGNOL	7	19	19	13	10	5	11	13
HISTOIRE- GEO	48	27	39	35	35	35	22	29
LETTRES	14	18	18	9	16	11	14	17
MATHS	22	20	13	21	15	20	18	16
PHYSIQUE CHIMIE	8	16	15	7	8	4	6	12
SVT	0	0	0	0	0	0	0	0
MUSIQUE	15	8	16	13	15	9	4	17
TOTAL	151	133	153	131	116	109	102	127

A la lecture des tableaux des effectifs, on peut se rendre compte d'une diminution régulière et progressive du nombre d'inscrits en M1. Cette diminution est particulièrement visible dans certains parcours : lettres, Mathématiques et Physique -Chimie par exemple. Cependant, il ne faut pas généraliser sur une année, en effet, le parcours « Mathématiques a vu son nombre d'inscrits remonté en 2024-2025 alors qu'il était très bas l'année précédente.
Il y a une forte déperdition entre les inscrits en M1 et les inscrits en M2 l'année suivante qui peut être due à plusieurs facteurs : redoublement du M1, césure ou changement d'orientation.

Taux de réussite en fonction du diplôme d'origine :
Le master MEEF second degré s'inscrit naturellement dans la continuité des licences disciplinaires délivrées par les universités d'Orléans et de Tours, les licences d'origine des étudiants de la mention MEEF second degré correspondent donc aux disciplines enseignées au sein des parcours disciplinaires.

Qualité de l'insertion et du devenir des étudiants.
Le débouché principal des étudiants de la mention reste l'enseignement public et l'enseignement privé. La qualité de l'insertion est donc fortement corrélée à la réussite aux concours de l'éducation nationale. Quelques étudiants très minoritaires se réorientent vers la formation pour adultes ou des structures de soutien scolaire et certains services de collectivités locales. Un groupe de travail réfléchit actuellement à un travail de suivi de cohorte pour connaître l'insertion et la mobilité professionnelle des diplômés et des lauréats aux concours à court et moyen termes.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Composition de l'équipe pédagogique

Équipe pédagogique en responsabilité :
Evelyne Bois, responsable de mention, responsabilité pédagogique de la mention
- Emiline Munn, chargée d'étude M1, Orléans ;
- David Couvert, chargé d'études M2, Orléans ;
- Jean Roussel, chargé d'études M1, Tours ;
- Véronique Roisin, chargée d'études M2, Tours ;

Les chargés d'études coordonnent actualisent et présentent les contenus et les évaluations de la formation commune en fonction des évolutions des exigences du métier d'enseignants mais aussi en fonction des retours des étudiants et des enseignants.

Pour chaque parcours sont nommés :
-au moins un responsable de parcours (relevant d'un département disciplinaire) ;
-au moins un correspondant disciplinaire (relevant de l'INSPÉ).

Responsable(s) de parcours et correspondant(s) disciplinaire(s) se concertent pour :
-l'élaboration des maquettes de parcours, des contenus de formation et des modalités de contrôle et de connaissance ;
-le suivi des étudiants depuis leur admission en M1 jusqu'à la réussite au concours et à l'insertion professionnelle ;
-la coordination des enseignants qui interviennent dans le parcours et le suivi par les tuteurs et directeurs de mémoire ;
-assurer la coordination des enseignements, organiser et animer les réunions de l'équipe pédagogique, orienter la réflexion collective pour adapter la formation en fonction de l'évolution des programmes de l'enseignement secondaire et des programmes des concours ;
-organiser les jurys de semestre, d'année et de master.

Des équipes pluri-catégorielles :
-Enseignants-chercheurs de l'INSFE et des UFR
-Enseignants du second degré à temps plein à l'INSPÉ CVL
-Enseignants du second degré à temps partagé
-PFA (Professeurs Formateur Académique)
Cf. Figure 1 et annexe 1 du dossier général d'accréditation de l'INSPÉ CVL.

Parcours	Site	Nom	Statut	Fonction	Origine
Anglais	45	Arianne Lainé	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Pascale Catoire	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE
		Stéphane Brunel	PRCE	Correspondant disciplinaire	INSPE
	37	Hélène Tison	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Amandine Belleville	PRCE	Correspondant disciplinaire	INSPE
EPS	45	Karine Paret	MCF	Responsable de parcours	UFR
		David Couvert	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE
Espagnol	45	Marcos Eymar-benedicto	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Jean-Yves Allain	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE
	37	Carlos Tous	MCF	Responsable de parcours	UFR

		Geneviève Feuillatre	PRCE	Correspondant disciplinaire	INSPE*
Histoire-géographie	45	Alexis Vrignon	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Françosie Beauger-Cornu	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE*
	37	Sylvain Janniard	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Fabrizio Maccaglia	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Florence Giry	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE
Lettres	45	Laure Depretto	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Claire Colombelle-Teuira	MCF	Correspondant disciplinaire	INSPE
	37	Emmanuelle Kaés	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Christien Ramat	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE
Mathématiques	45	Sandrine Grellier	PU	Responsable de parcours	INSPE
		Emmanuel Courroy	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE*
	37	Jérémie Guillhot	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Vincent Beck	MCF	Correspondant disciplinaire	INSPE
Musique	37	Olivier Carrillo	PRAG	Responsable de parcours	UFR
		Stéphanie Monnier	PRCE	Correspondant disciplinaire	INSPE*
Physique-Chimie	45	Samuel Guillot	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Françoise Maguin	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Olivier Durand	PRCE	Correspondant disciplinaire	INSPE
	37	Magaly Caravanier	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Karim Noui	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Anthony Goubin	PRCE	Correspondant disciplinaire	INSPE
SVT	45	Jean-Pierre Gomez	MCF	Responsable de parcours	UFR
		Stéphane Maury	PU	Responsable de parcours	UFR
		Adrien Flavigny	PRAG	Responsable de parcours	UFR
		Sylvia Bourget	PRAG	Correspondant disciplinaire	INSPE

* : enseignant en temps partagé entre l'INSPÉ CVL et un établissement scolaire

Fonctionnement

Modalités de concertation et de suivi
Au sein des équipes pédagogiques :

-Réunions régulières de l'équipe de pilotage ;
-Réunions régulières de l'équipe de pilotage avec les responsables de parcours et correspondants disciplinaires.
-Concertations internes aux parcours.

Avec les étudiants :
- une fois par semestre et en amont de chaque conseil de perfectionnement, les chargés d'études de chaque année du master proposent une réunion aux délégués de tous les parcours ;
- Une fois par semestre et en amont de chaque conseil de perfectionnement, **un conseil de formation** de chaque parcours se réunit. Ce conseil comprend l'équipe pédagogique de chaque parcours ainsi que les délégués.
Ces deux réunions permettent de faire remonter les questionnements, les besoins de précisions des étudiants et formateurs sur la maquette qui seront traitées durant le conseil de perfectionnement.
- Deux conseils de perfectionnement se tiennent par an, un à chaque semestre, réunissant toutes les catégories de personnes impliquées dans le diplôme : étudiants délégués des deux universités M1 et M2, enseignants des deux universités, tuteurs terrain, BIATSS, représentants du Rectorat, représentants de l'équipe de direction de l'INSPÉ, responsable administratif de la scolarité, chefs d'établissement (Composition du conseil de perfectionnement : Annexe 8 du bilan). Un compte-rendu est rédigé et envoyé à tous les participants.

Au sein de groupes disciplinaires :
Neuf groupes de concertation disciplinaires (GD) fonctionnent tout au long de l'année au sein de l'INSPÉ (Arts ; EPS ; Lettres ; Histoire-Géographie ; Langues ; Mathématiques ; Psychologie ; Sciences de l'Éducation ; Sciences et Technologie). Chacun des formateurs titulaires participe à l'un de ces groupes, en charge de la réflexion pédagogique et scientifique sur les contenus de formation et l'organisation du Master.
A ces groupes disciplinaires, s'ajoutent 4 groupes de travail thématiques (GT : Numérique et IA ; Formation à et par la Recherche ; Éducation et Citoyenneté ; Evaluation) dont l'objet de réflexion est transversal à la formation des étudiants.

Avec le Rectorat :
Un comité de suivi INSPÉ-Rectorat d'Orléans-Tours se réunit 3 fois par an (Composition dans le dossier général : 2.2.1.1 Gouvernance). Ce comité garantit l'articulation entre les temps de formation à l'institut et la formation dans les écoles, procède à des arbitrages sur les individualisations de parcours et l'organisation de la mise en stage des étudiants.

Les modalités de fonctionnement actuelles visent à ajuster et améliorer encore davantage :
-la coordination et l'harmonisation du master à l'échelle de l'ensemble des parcours et au-delà des UE de Culture commune culture.
- la connaissance des interlocuteurs et des procédures propres à l'Université de Tours. Elle faciliterait le fonctionnement de la Mention et des services concernés à l'INSPÉ CVL. Des réunions et des outils ont été mis en place (équipe « Teams » commune à la scolarité du centre de Tours-Fondettes de l'INSPÉ CVL et aux scolarités de l'Université de Tours par exemple).

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	*Parcours de formation mutualisés* Outre des vacataires de l'enseignement secondaire ou des enseignants à temps partagé, différents acteurs du monde éducatif participent à la formation : -des chefs d'établissement (une journée de formation en établissement, suivant un cadrage établi conjointement, est organisée en M2) ; -des inspecteurs, qui interviennent dans la formation commune ; -des CPE (au sein de la formation commune, pour mener des analyses de pratiques, encadrer des projets).

Partenariat avec le Rectorat d'Orléans-Tours :
-Comité de suivi conjoint de la formation (voir composition ci-dessus), attribution de moyens en enseignement (via les formateurs académiques), attribution des lieux de stages en pratique accompagnée, en responsabilité, décisions concernant les modalités de stage, l'évaluation des stagiaires
-Intervenants en formation de chefs d'établissement, de CPE, d'IEN, IPR pour enrichir la formation disciplinaire et commune
-Prise en charge par des formateurs DAFOP de modules : éducation à la défense et à la sécurité.

Des formateurs participent aux groupes de travail thématiques du Réseau des INSPÉ CVL.

Internationalisation de la formation

Un stage à l'étranger d'un mois est proposé en M1 comme en M2 aux étudiants volontaires. Ce stage fait l'objet d'une préparation, d'un accompagnement, et d'une évaluation.
Mobilités en 2024/25 MEEF second degré : nombre global 6 (dont 5 M1 en stage de 2 à 4 semaines / 1 M2 en stage de 2 à 4 semaines dont 1 SOPA / 1 semestre d'études Erasmus+ en Italie - 1 M1 MEEF 2nd degré Maths).

Une préparation au CAPEFE (Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger) est proposée à chaque rentrée depuis 2021. Il s'agit, au niveau national, par cette certification, de donner un nouvel élan à l'enseignement français à l'étranger, en préparant/formant les étudiants volontaires à la particularité de l'enseignement du français à l'étranger. Pour 2024-2025 : 7 étudiants dont 4 M1 et 2 M2 SOPA, 2 Histoire-Géo, 4 Anglais et 1 Lettres.

Le Projet EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère) sensibilise nos publics au plurilinguisme et permet aux formateurs de l'INSPÉ de développer leurs compétences linguistiques et de faciliter les échanges interculturels. Deux séminaires autour de cette thématique sont organisés chaque année avec la participation de chercheurs français et étrangers, des enseignants en poste dans des écoles EMILE de la région, les étudiants de l'INSPÉ Centre Val de Loire.

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS ANGLAIS

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	18	30	109	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2 Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)	5		42	
EC3 Cultures des sphères anglophones	8	24	36	
EC4 S'exprimer en anglais	2		18	
UE 1.2 Piloter son enseignement	6	0	44	11
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
EC2 Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)	3		20	
EC3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones	3		24	6
UE 1.3 Etre acteur de son développement professionnel	6	2	29	6
EC1 Recherche et méthodologie	0		14	
EC2 Séminaire de recherche en didactique	3	2	8	
EC3 Analyse de pratiques disciplinaires - Préparation du stage	3		3	3
EC4 Développement professionnel / tutorat	0		4	3
UE 1.4 Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours	0	0	25	0
UE 1.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX Edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	19	27	87	8
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Structures de la langue	5		30	
EC3 Cultures des sphères anglophones	7	20	36	
EC4 S'exprimer en anglais	2		15	
UE 2.2 Piloter son enseignement	6	2	48	11
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
EC2 Savoirs fondamentaux de la didactique	3		20	
EC3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones Stage	3		24	6
UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel	5		19	3
EC1 Recherche et méthodologie			6	
EC2 Séminaire de recherche en didactique			9	
EC3 Développement professionnel / tutorat 3h/étudiant			4	3
UE 2.4 Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours	0	0	25	0
UE 2.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	6	0	61	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Structures de la langue	2		22	
EC3 Cultures des sphères anglophones	2		22	
EC4 S'exprimer en anglais	2		11	
UE 3.2 Piloter son enseignement	11	4	48	26
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Efficacité de l'enseignement	7		6	6
EC3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)			19	12
EC4 Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais			12	
UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel	3	0	14	16
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC2 Accompagnement du mémoire et soutenance	3		7	4
EC3 Analyse de pratiques disciplinaires	0			6
EC4 Développement professionnel / tutorat	0		7	
UE 3.4 Stage (2h par étudiant)	9	0	0	0
UE 3.5 Réussir son projet professionnel	1	0	10	0
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Pix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4	1	41	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
EC2 Structures de la langue	1		10	
EC3 Cultures des sphères anglophones	2		10	
EC4 S'exprimer en anglais	1		10	
UE 4.2 Piloter son enseignement	8		50	17
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC2 Efficacité de l'enseignement	5		44	12
UE 4.3 Etre acteur de son développement professionnel	0	0	0	19
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral				6
EC2 Développement professionnel				7
EC3 Analyse de pratiques disciplinaires				6
UE 4.4 Stage (2h par étudiant)	11	0	0	0
UE 4.5 Mémoire (3h par étudiant)	6	0	0	0
UE 4.6 Réussir son projet professionnel	1	0	10	0
UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS ESPAGNOL

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 1	12	12	65	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2 Savoirs disciplinaires : langue	6		34	
EC3 Savoirs disciplinaires : littérature	3	6	18	
UE 1.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 2	8	12	43	0
EC1 Savoirs disciplinaires : civilisation	3	6	18	
EC2 Savoirs disciplinaires : image	3			5
EC3 Savoirs didactiques	2	6	9	
UE 1.3 Piloter son enseignement	4	0	27	0
EC1 Le praticien expert des apprentissages	3		18	
EC2 Stage : posture et gestes professionnels	0		4	
EC3 Construire son parcours professionnel	1		5	
UE 1.4 Pratique(s) réflexive(s) et recherche	6	0	28	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
EC2 Méthodologie de la recherche : littérature	3		14	
EC3 Méthodologie de la recherche : civilisation	3		14	
UE1.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 1	13	13	58	8
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Savoirs disciplinaires : langue	5		34	
EC3 Savoirs disciplinaires : littérature	3	6	18	
UE 2.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 2	7	12	48	0
EC1 Savoirs disciplinaires : civilisation	3	6	18	
EC2 Savoirs disciplinaires : image	2		16	
EC3 Savoirs didactiques	2	6	14	
UE 2.3 Piloter son enseignement	4	0	27	0
EC1 Le praticien expert des apprentissages	3		18	
EC2 Stage : APP disciplinaire	0		4	
EC3 Construire son parcours professionnel	1		5	
UE 2.4 Pratique(s) réflexive(s) et recherche	6	2	41	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
EC2 Méthodologie de la recherche en littérature	2		14	
EC3 Méthodologie de la recherche : civilisation	2		14	
EC4 Méthodologie de la recherche professionnelle 3h par étudiant	2		9	
UE2.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 1	5	6	58	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Savoirs disciplinaires : langue	3		34	
EC3 Savoirs disciplinaires : littérature	2	6	18	
UE 3.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 2	4	12	43	0
EC1 Savoirs disciplinaires : civilisation	2	6	18	
EC2 Savoirs disciplinaires : image	1		16	
EC3 Savoirs didactiques	1	6	9	
UE 3.3 Piloter son enseignement	5	0	41	6
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC2 Le praticien expert des apprentissages	4		36	
EC3 Construire son parcours professionnel	1		5	
UE 3.4 Pratique(s) réflexive(s) et recherche	6	4	20	8
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Méthodologie du mémoire	2		9	
UE 3.5 Stage (2h par étudiant)	10	0	4	0
EC1 APP disciplinaire		0	4	0
UE 3.6 Module complémentaire	0	0	25	0
EC1 Travail avec tuteur terrain			15	
EC2 Développement professionnel			10	
UE 3.7 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Pix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 1	2	5	29	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
EC2 Littérature et pédagogie	2	4	18	
UE 4.2 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner 2	4	8	36	0
EC1 Civilisation et pédagogie	2	4	18	
EC2 Image et pédagogie	2	4	18	
UE 4.3 Piloter son enseignement	8	0	41	18
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC2 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC3 Structuration des apprentissages	4		30	
EC4 Construire son parcours professionnel	1		5	
EC5 Développement professionnel	0			7
UE 4.4 Soutenance mémoire (3h par étudiant)	6	0	0	0
UE 4.5 Stage (2h par étudiant)	10	0	8	0
EC1 APP disciplinaire	10		8	
UE 4.6 Module complémentaire	0	0	25	0
EC1 Travail avec tuteur terrain			15	
EC2 Développement professionnel			10	
UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS EPS

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	11	22	73	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2 Epistémologie, sociologie, histoire des pratiques physique, sportives et artistiques - Epistémologie de l'EPS	3	8	18	
EC3 Psychologie du développement et de l'apprentissage	2	4	10	
EC4 Apprentissage et contrôle moteur, le développement des habiletés motrices	1	4	8	
EC5 Les didactiques et concepts fondamentaux en EPS	2		24	

UE 1.2 Piloter son enseignement	9	2	50	21
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
EC2 Pratique et intervention dans les activités support de l'EPS, construire une démarche d'enseignement en lien avec les projets	4		40	0
EC3 Les TICE et le numérique au service des apprentissages en EPS	2			10
EC4 Santé, citoyenneté et développement durable - décilnaison en EPS	2	2	10	
EC5 Stage : APP disciplinaire	1			6

UE 1.3 Initiation à la recherche / Construire son parcours	8	14	7	6
EC1 Les paradigmes, Les cadres théoriques et méthodologiques de la recherche en STAPS et en Sciences de l'éducation et de la formation		4		
EC2 Les méthodes de la recherche, déontologie et éthique		4		
EC3 Accompagnement au projet de réplication de recherche (rédaction de mémoire, soutenance, usage appliqué des TICE)		6		6
EC4 Construire son parcours			7	

UE 1.4 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère Anglais	2	0	16	0

UE 1.5 Module complémentaire	0	0	8	0
Travaux d'écriture en co-correction	0		8	

UE1.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	15	21	92	8
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Epistémologie, sociologie, histoire des pratiques physique, spo	3	10	25	
EC3 Psychologie du développement et de l'apprentissage	2	4	6	
EC4 Apprentissage et contrôle moteur, le développement des habiletés motrices	2		16	
EC5 Les didactiques et concepts fondamentaux en EPS	2		24	
EC6 Connaissances et analyse des programmes en EPS	1		15	

UE 2.2 Piloter son enseignement	8	4	53	33
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
EC2 Pratique et intervention dans les activités support de l'EPS, construire une démarche d'enseignement en lien avec les projets	4		37	10
EC3 Les TICE et le numérique au service des apprentissages en EPS	1			10
EC4 Santé, citoyenneté et développement durable - décilnaison en EPS	2	2	12	
EC5 Stage : APP disciplinaire	1			8

UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel	5	12	0	23
EC1 Les paradigmes, Les cadres théoriques et méthodologiques de la recherche en STAPS et Sciences de l'éducation et de la formation		4		
EC2 Les méthodes de la recherche, déontologie et éthique		4		
EC3 Analyse de pratique appliquée				10
EC4 Construire son parcours				7
EC5 Accompagnement au projet de réplication de recherche et accompagnement du parcours 3h/étudiant		4		6

UE 2.4 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère Anglais	2	0	16	0

UE 2.5 Module complémentaire	0	0	10	0
Travaux d'écriture en co-correction			10	

UE 2.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UE 2.6 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	8	6	51	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Épistémologie, sociologie, histoire des pratiques physique, sportives et artisti	4	6	15	
EC3 Psychologie du développement et de l'apprentissage	0		10	
EC4 Apprentissage et contrôle moteur, le développement des habiletés motrices	0		6	
EC5 Les didactiques et concepts fondamentaux en EPS	4		8	
EC6 Docimologie, évaluer en EPS	0		6	
UE 3.2 Piloter son enseignement	7	6	47	14
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC3 Pratique et intervention dans les activités support de l'EPS, construire une démarche d'enseignement en lien avec les projets	3		30	
EC4 Stratégies d'intervention dans le cadre de l'hétérogénéité des classes	0	2	6	
UE 3.3 Initiation à la recherche / Construire son parcours	5	0	0	9
EC1 Construire son parcours	0			7
EC2 Accompagnement au projet de réplication de recherche	0			2
UE 3.4 Stage : APP disciplinaire (2h par étudiant)	10	2	2	9
UE 3.5 Module complémentaire	0	0	22	0
EC1 Entretiens d'explicitation avec le tuteur	0		10	
EC2 Conférence et formations	0		12	
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
UE 3.7 Module Ouverture(UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Prix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	8	1	42	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif		1	11	
EC2 Épistémologie, sociologie, histoire des pratiques physique, sportives et artistiques - Epistémologie de l'EPS	4		15	
EC3 Apprentissage et contrôle moteur, le développement des habiletés motrices	4		10	
EC4 Docimologie, évaluer en EPS			6	
UE 4.2 Piloter son enseignement	7	0	48	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC2 Pratique et intervention dans les activités support de l'EPS, construire une démarche d'enseignement en lien avec les projets	4	2	34	
EC3 Stratégies d'intervention dans le cadre de l'hétérogénéité des classes			6	
UE 4.3 Construire son parcours	0	0	0	19
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral				6
EC2 Développement professionnel				7
EC3 Analyse de pratique appliquée : la didactique professionnelle				6
EC4 Analyse de pratique appliquée : l'entretien d'explicitation et la confrontation aux traces de l'activité				6
UE 4.4 Stage : APP disciplinaire (2h par étudiant)	10	2	2	9
UE 4.5 Recherche (3h par étudiant)	5	0	0	0
UE 4.6 Module complémentaire	0	0	10	0
Entretiens d'explicitation avec le tuteur		10		
UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	12	78	13	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	0
EC2 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)	5	36	0	0
EC3 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)	4	36	0	0
UE 1.2 Piloter son enseignement	6	0	28	11
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	0	0	5
EC2 Avoir une approche experte des programmes (HGEMC)	3	0	20	0
EC3 Rendez-vous de Blois	0	0	8	0
EC4 Stage	3	0	0	6
UE 1.3 Etre acteur de son développement professionnel	3	0	24	0
EC1 Initiation à la recherche en histoire et géographie	3	0	24	0
UE 1.4 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère	3	0	20	0
LVE Allemand			20	
LVE Anglais			20	
LVE Espagnol			20	
UE 1.5 Module optionnel	6	0	36	0
EC1 Renforcement disciplinaire en histoire (niveau 1)	3	0	18	0
EC2 Renforcement disciplinaire en géographie (niveau 1)	3	0	18	0
UE1.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	12	61	24	8
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)	3	27	9	0
EC3 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)	4	27	9	0
UE 2.2 Piloter son enseignement	3	2	34	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
EC2 Efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage	3	0	30	0
UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel	6	18	16	14
EC1 Initiation à la recherche en histoire et géographie NON COMPENSABLE 3H par étudiant	4	18	16	0
EC 2 Construire son parcours : stages et analyse de pratiques disciplinaires NON COMPENSABLE	2	0	0	14
UE 2.4 Module optionnel	9	0	64	0
EC1 Renforcement disciplinaire en histoire (niveau 2)	5	0	32	0
EC2 Renforcement disciplinaire en géographie (niveau 2)	4	0	32	0
UE 2.5 Stage à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	8	42	46	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)	4	21	15	
EC3 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)	4	21	15	
EC4 Transmettre et faire vivre des valeurs (EMC) (niveau 1)	0		10	
UE 3.2 Piloter son enseignement	10	4	65	20
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Efficacité et diversité des stratégies d'enseignement apprentissage HG (niveau 1)	3		48	
EC3 Préparation et exploitation du stage	3		6	12
UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel	2	0	14	6
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC2 Pratique réflexive et recherche	2		14	
UE 3.4 Stage (2h par étudiant)	10	0	0	0
UE 3.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Pix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	5	19	65	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
EC2 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (histoire)	2	9	27	
EC3 Savoirs disciplinaires en vue de la mise en œuvre des programmes (géographie)	3	9	27	
UE 4.2 Piloter son enseignement	4	0	83	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC2 Efficacité et diversité des stratégies d'enseignement apprentissage HG (niveau 2)	0		28	
EC3 Transmettre et faire vivre des valeurs (EMC) (niveau 2)	0		9	
EC4 Pratiquer et évaluer l'oral en HGEMC	1		40	
UE 4.3 Etre acteur de son développement professionnel	2	0	5	19
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC2 Développement professionnel	0			7
EC3 Construire son parcours : préparation à l'insertion professionnelle	2		5	6
UE 4.4 Stage (2h par étudiant)	10	0	0	0
UE 4.5 Mémoire (3h par étudiant)	9	0	4	0
UE 4.6 Stage à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS LETTRES

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	13	74	53	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2A BLOC A littérature française	4	40		
EC2B BLOC B Langue et culture				
EC3 Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée	2	10	8	
EC4 Grammaire, épreuve disciplinaire appliquée	2	10	8	
EC5 Textes et contextes. Préparation à la leçon	2		24	
EC6 Epistémologie et histoire de l'enseignement du français	0	8	0	

UE 1.2 Piloter son enseignement	7	0	45	23
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
EC2 Connaissance et compréhension de la genèse des programmes et de leur finalité	3		15	
EC3 Première approche de la transposition didactique : séquence/séance/activités	4		21	18
EC4 Postures et gestes professionnels pour instaurer un climat de classe propice aux apprentissages	0		9	

UE 1.3 Etre acteur de son développement professionnel	8	6	22	0
EC1 Recherches et méthodologie	4	6	6	
EC2 Proposer des modules transversaux et pluri disciplinaires	4		16	
EC3 Stage				

UE 1.4 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère	2	0	20	0
Anglais			20	
Espagnol			20	
Allemand			20	

UE1.5 Module complémentaire Orléans (UE facultative)	0	0	25	0
UE1.6 Stage à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP	MCC
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	17	75	54	8	
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8	CT
EC2 BLOC A littérature française	3	40			CC
EC2 BLOC B Langue et culture		20	36		
EC3 Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée	2	10	8		CC
EC4 Grammaire, épreuve disciplinaire appliquée	2	10	8		CC
EC5 Textes et contextes. Préparation à la leçon	4		24		CC
EC6 Epistémologie et histoire de l'enseignement du français	1	8	8		CC

UE 2.2 Piloter son enseignement	6	2	33	26	
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5	NE
EC2 Efficacité des stratégies d'enseignement	6		29	21	CC

UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel	7	6	30	0	
EC1 Réflexion axée sur les enseignants et les styles d'enseignement, les modèles pédagogiques, les postures et gestes professionnels,	3		18		CC
EC2 Recherche en didactique	4	6	12		CC
EC3 Stage					NE

UE2.4 Module complémentaire Orléans (UE facultative)	0	0	25	0	NE

UE2.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0	NE

Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0	NE

UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0	NE

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	7	36	45	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 BLOC A littérature française	2	21		
EC3 Grammaire et Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée Lettres Modernes	1	15	3	
EC4.1 Textes et contextes. Préparation à la leçon : option lettres modernes OU option latin pour lettres modernes	2		21	
option lettres modernes			21	
option latin pour lettres modernes			21	
EC5 Comprendre les enjeux de l'inter/transdisciplinarité + enseignement à distance	2		15	

UE 3.2 Piloter son enseignement	7	4	33	20
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Efficacité de l'enseignement	3		22	12

UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel	7	0	11	12
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC2 Pratique réflexive	3			6
EC3 Recherche	4		6	
EC4 Construire son parcours	0		5	

UE 3.4 Stage (2h par étudiant) NON COMPENSABLE	9	0	0	0

UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0

Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Pix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4	25	27	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	0
EC2 BLOC A Littérature française	2	14		
EC3 Grammaire et Stylistique, épreuve disciplinaire appliquée	1	10	2	
EC4 Textes et contextes. Préparation à la leçon	1		14	

UE 4.2 Piloter son enseignement	4	0	24	17
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3	0	6	5
EC2 Coopération entre élèves et efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage	1	0	18	12

UE 4.3 Etre acteur de son développement professionnel	3	0	11	22
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0	0	0	6
EC2 Développement professionnel	0	0	0	7
EC3 Analyser ses pratiques, formuler ses besoins en formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	3	0	11	9

UE 4.4 Stage (2h par étudiant)	11	0	0	0

UE 4.5 Recherche (3h par étudiant)	8	0	0	0

UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0

Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0

UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS MATHEMATIQUES

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Culture commune	3	6	13	5
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
UE 1.2 Algèbre et géométrie : de l'université à la classe	11	51	51	
UE 1.3 Analyse et probabilités : de l'université à la classe	11	51	51	
UE 1.4 Être acteur de sa vie professionnelle	3	6	6	9
EC1 Analyse de pratiques professionnelles (stage 2 semaines)				9
EC2 Initiation à la recherche		6	6	
UE 1.5 Anglais	2		20	
UE1.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.2 Algèbre et géométrie : de l'université à la classe	11	45	45	
UE 2.3 Analyse et probabilités : de l'université à la classe	11	45	45	
UE 2.1 Culture commune	5	9	10	13
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
UE 2.4 Être acteur de sa vie professionnelle	3	0	0	32
EC1 Analyse de pratiques professionnelles				20
EC2 Recherche (mémoire)				12
UE2.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Culture commune	4	4	17	14
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC3 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
UE 3.2 Stratégie d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques	12	42	42	0
UE 3.3 Être acteur de sa vie professionnelle : Stage (2h par étudiant)	7	0	0	15
EC1 Analyse de pratiques professionnelles		0	0	15
EC2 Stage		0	0	0
UE 3.4 Mémoire	7	0	0	9
UE 3.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Pix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Culture commune	3	1	17	18
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
EC2 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC3 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC4 Développement professionnel	0			7
UE 4.2 Stratégie d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques	6	48	48	0
UE 4.3 Être acteur de sa vie professionnelle : Stage (2h par étudiant)	12	0	0	15
EC1 Analyse de pratiques professionnelles				15
EC2 Stage				0
UE 4.4 Mémoire (3h par étudiant)	9	0	0	0
UE 4.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS MUSIQUE

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	13	26	88	0
EC2 Maîtriser les oeuvres musicales dans le cadre des programmes	7	20	50	
EC3 La voix de l'enseignant / la voix de l'élève	3		25	
UE 1.2 Piloter son enseignement	10	10	40	5
EC2 Education musicale : théoriser et pratiquer	10	10	40	
UE 1.3 Etre acteur de son développement personnel	5	0	26	0
EC1 Analyse de pratiques disciplinaires	3		16	
EC2 Stage et préparation (regards croisés)	2		10	
UE 1.4 UE Langues	2	0	20	0
EC1 Interactive lessons and encounter classes Scores and Tabs in popular music	2		20	
UE 1.1 EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
UE 1.2 EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
UE1.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX Edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	14	17	91	8
EC2 Culture et techniques artistiques en vue de la mise en oeuvre des programmes	6	10	60	
EC3 La voix parlée-chantée de l'enseignant / la voix chantée de l'élève	3		25	
UE 2.2 Piloter son enseignement	11	2	54	5
EC2 Éducation musicale : théoriser et pratiquer	11		50	
UE 2.3 Etre acteur de son développement personnel	3	0	35	0
Analyse de pratiques disciplinaires partir de savoirs fondamentaux	2		30	
Stage et préparation (regards croisés)	1		5	
UE 2.4 Module complémentaire	0	0	10	0
Module Complémentaire : autres pratiques pédagogiques - partenariats avec le CFMI, l'ISFEC, l'Université Laval (Québec) et l'Université de l'Alberta (Canada)			10	
UE 2.5 Mémoire	2	0	10	0
EC1 Préparation du mémoire: adopter une démarche réflexive sur la pratique	2	0	10	0
UE 2.1 EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
UE 2.2 EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
UE 2.5 Stage à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	3	10	56	0
EC2 Maîtriser les oeuvres musicales dans le cadre des programmes	2	10	30	
EC3 La voix parlée/chantée de l'enseignant / la voix chantée de l'élève	1		20	
UE 3.2 Piloter son enseignement	10	14	41	5
EC2 Education musicale : théoriser et pratiquer	6	10	30	
UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel	7	0	10	6
EC2 Adopter une démarche scientifique (mémoire)	7		10	
UE 3.4 Module complémentaire	0	0	20	0
Module Complémentaire : autres pratiques pédagogiques - partenariats avec le CFMI, l'ISFEC, l'Université Laval (Québec) et l'Université de l'Alberta (Canada)	0		20	
UE 3.5 Stage	10	0	20	0
EC1 Regards croisés - Analyse de pratiques disciplinaires	0		20	
EC2 Suivi de stage (2H/étudiant)	0			
UE 3.1 EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
UE 3.2 EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
UE 3.3 EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Prix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	1	11	61	0
EC2 Maîtriser les oeuvres musicale dans le cadre des programmes	0	10	30	
EC3 La voix de l'enseignant / la voix de l'élève	0		20	
UE 4.2 Piloter son enseignement	6	10	26	5
EC2 Education musicale : théoriser et pratiquer	3	10	20	
UE 4.3 Etre acteur de son développement professionnel	3	0	5	13
EC3 Liens avec les institutions	3		5	
UE 4.4 Module complémentaire	0	0	20	0
Module Complémentaire : autres pratiques pédagogiques - partenariats avec le CFMI, l'ISFEC, l'Université Laval (Québec) et l'Université de l'Alberta (Canada)	0		20	
UE 4.1 EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
UE 4.2 EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		8	5
UE 4.3 EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral				6
UE 4.3 EC2 Développement professionnel				7
UE 4.5 Stage	10	0	20	0
EC1 Regards croisés - Analyse de pratiques disciplinaires	0		20	
EC2 Suivi de stage (2H/étudiant)	0			
UE 4.6 Mémoire	10	0	0	0
UE 4.7 Stage à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS PHYSIQUE-CHIMIE

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants	12	30	37	22
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2 Savoirs fondamentaux en physique	4	12	12	
EC3 Savoirs fondamentaux en chimie	4	12	12	
EC4 Compétences expérimentales	1			16
EC5 Mise en situation Professionnelle	0			6
UE 1.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels	2	0	8	9
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
EC2 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire	2		8	
EC3 Analyse de Pratiques Professionnelles	0			4
EC4 Stage	0			
UE 1.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie	10	0	59	15
EC1 Concepts clés de didactique	2		15	
EC2 Les différents types de pratiques Expérimentales	2			15
EC3 Pratique de la resolution de problèmes	0		20	
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires	6		24	
UE 1.4 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires	4	0	38	6
EC1 Histoire des Sciences	2		9	
EC2 Epistémologie			9	
EC3 Recherche disciplinaire	1		6	
EC4 Recherche didactique	1		6	
EC5 L'outil mathématique en physique chimie	0		8	
EC6 L'outil informatique en physique chimie	0			6
UE 1.5 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère	2	0	20	0
UE1.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants	14	31	44	35
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Savoirs fondamentaux en physique	4	12	16	
EC3 Savoirs fondamentaux en chimie	4	12	16	
EC4 Compétences expérimentales	0			15
EC5 Mise en Situation Professionnelle	1			12
EC6 Pratique des questions didactiques et pédagogiques	0		6	
UE 2.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels	3	2	12	11
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
EC2 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire	3		8	
EC3 Analyse de Pratiques Professionnelles	0			6
EC4 Stage	0			
UE 2.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie	11	0	75	15
EC1 Concepts clés de didactique	3		15	
EC2 Les différents types de pratiques expérimentales	2			15
EC3 Pratique de la resolution de problèmes	6		32	
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires	0		28	
UE 2.4 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires	2	0	12	8
EC1 Recherche disciplinaire	1		6	
EC2 Recherche didactique	1		6	
EC3 L'outil informatique en physique chimie	0			8
UE 2.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants	5	0	36	20
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Savoirs fondamentaux en physique	2		12	
EC3 Savoirs fondamentaux en chimie	2		12	
EC4 Compétences expérimentales	0			6
EC5 Mise en Situation Professionnelle	1			14
EC6 Pratique des questions didactiques et pédagogiques	0		6	
UE 3.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels	8	4	21	26
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC3 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire	4		10	
EC4 Analyse de Pratiques Professionnelles	0			12
UE 3.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie	7	0	50	15
EC1 Concepts clés de didactique	3		18	
EC2 Les différents types de pratiques Expérimentales	1			15
EC3 Pratique de la resolution de problèmes	0		16	
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires	3		16	
UE 3.4 Stage (2h par étudiant)	10	0	0	0
UE 3.5 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires	0	0	6	8
EC1 Recherche disciplinaire	0		3	
EC2 Recherche didactique	0		3	
EC3 L'outil informatique en physique chimie	0			8
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
UE 3.7 Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
Préparation Pix Edu (UE Facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Les savoirs disciplinaires en PC et leurs spécificités pour devenir enseignants	3	1	11	21
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
EC2 Compétences expérimentales	0			3
EC3 Mise en Situation Professionnelle	3			18
UE 4.2 Construction de sa pratique d'enseignant par l'articulation de savoirs professionnels	3	0	10	26
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC2 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC3 Développement professionnel	0			7
EC4 La construction d'une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire	0		4	
EC5 Analyse de Pratiques Professionnelles	0			8
UE 4.3 Efficacité des apprentissages en physique chimie	7	0	29	15
EC1 Concepts clés de didactique	0		5	
EC2 Les différents types de pratiques Expérimentales	1			15
EC3 Pratique de la resolution de problèmes	3		12	
EC4 Construction des apprentissages par l'analyse de dossiers documentaires	3		12	
UE 4.4 Evolution des savoirs scientifiques et dispositifs interdisciplinaires	2	0	15	0
UE 4.5 Mémoire (3h par étudiant)	5			
UE 4.6 Stage (suivi 2h par étudiant)	10			
UE4.7 Modules complémentaires optionnels Orléans	0		50	
EC1 Entrainements complémentaires aux épreuves des concours			24	
EC2 Compléments de Physique-Chimie pour les filières technologiques			26	
UE 4.8 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE PARCOURS SVT

Semestre 7	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	19	20	106	10
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	6	13	
EC2 Savoirs disciplinaires en biologie : sciences du végétal, génétique et bio cellulaire	8	8	54	
EC3 Savoirs disciplinaires en géologie : géologie exogène	8	6	39	10
UE 1.2 Piloter son enseignement	4	4	38	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0			5
EC2 Stage				
EC3 Avoir une approche experte des programmes scolaires	4	4	38	
UE1.3 Être acteur de son développement professionnel: construire son parcours, réaliser son mémoire	5	0	30	0
EC1 Epistémologie, recherche			20	
EC2 Recherche			10	
UE 1.4 Améliorer ses compétences dans une langue étrangère (anglais)	2	0	20	0
UE1.5 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 8	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	17	19	91	21
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	7	6	8
EC2 Savoirs disciplinaires en biologie : biologie et physiologie cellulaire et animale	6	6	49	
EC3 Savoirs disciplinaires en géologie : géologie endogène	6	6	36	13
UE 2.2 Piloter son enseignement	6	6	56	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	2	4	5
EC2 Analyses de pratique	2		6	
EC3 Efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage	4	4	46	
UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel: construire son parcours, réaliser son mémoire (3h par étudiant)	2	0	10	0
UE 2.4 Module complémentaire 1 : préparation voie professionnelle et technologique CAPLP/CAPET + Stage biologie-géologie	5	0	40	0
UE 2.5 Stage	0	0	0	0
UE 2.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Préparation PIX + edu (UE facultative)	0	0	4	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Semestre 9	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4	8	52	6
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0		6	
EC2 Savoirs disciplinaires en Biologie et Géologie n°1	4	8	46	6
UE 3.2 Piloter son enseignement	8	7	69	8
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	11	8
EC2 Efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage	4	3	58	
UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel: construire son parcours, réaliser son mémoire	7	0	12	6
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0			6
EC2 Pratique réflexive et recherche	7		12	
UE 3.4 Stage (2h par étudiant)	10	0	0	6
UE 3.5 Module complémentaire préparation voie professionnelle et technologique CAPLP / CAPET	1	0	10	0
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
UE 3.7 Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA1 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	10	0

Semestre 10	ECTS/Coef	Heures CM	Heures TD	Heures TP
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	3	7	38	0
EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif	0	1	11	
EC2 Savoirs disciplinaires en Biologie et Géologie n°2	3	6	27	
UE 4.2 Piloter son enseignement	5	0	54	5
EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3		6	5
EC2 Efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage	2		48	
UE 4.3 Etre acteur de son développement professionnel: construire son parcours, réaliser son mémoire	1	0	8	19
EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0	0	0	6
EC2 Développement professionnel	0			7
EC3 DNL	0		8	6
UE 4.4 Stage (2h par étudiant)	10	0	0	4
UE 4.5 Recherche (3h par étudiant)	9	0	3	0
UE 4.6 Module complémentaire 2 Biologie + Géologie	2	5	45	0
UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	10	0
Module Ouverture (UE facultative)	0	0	6	0
UECA2 Préparation au CAPEFE (UE facultative)	0	0	20	0

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

3.5.3. Master MEEF Encadrement Educatif

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation **Mention Encadrement éducatif (EE)**
Objectifs professionnels	Les compétences acquises en Master peuvent être valorisées pour exercer en tant que professionnels de l'Education, de l'accompagnement et du pilotage de projets au sein de structures associatives, d'organismes de formation ou de collectivités territoriales, dans le cadre de projets éducatifs et pédagogiques visant des adolescents.
Organisation de la formation	**Structure de la formation :** La formation se déroule sur deux années. Cf maquette Annexe 1 de la présente fiche. **La première année** (sanctionnée par l'obtention du niveau Master 1) vise la connaissance du système éducatif et de ses enjeux, des publics adolescents, de la relation éducative, du métier de CPE, de pratiques professionnelles dans le domaine de l'Education et de l'enseignement. Ce faisant, elle prépare au concours et à la connaissance du métier de CPE. Les 6 semaines de stage rythment chaque semestre (une semaine + 2 semaines au premier semestre et 3 semaines filées au second semestre). Elles sont encadrées par des temps de préparation et d'exploitation des contenus de stage pour une formation en alternance. Les formateurs concernés assurent également les contacts et l'accompagnement des tuteurs de stage. L'initiation à la recherche commence dès le semestre 1 avec un travail bibliographique évalué sur un thème choisi par l'étudiant. Le second semestre permet ensuite à l'étudiant de préciser son objet d'étude, sa question de recherche et son outil de recueil des données. Dans l'ensemble des UE, des résultats de recherche sont mobilisés pour les apprentissages des étudiants. Des concours blancs des épreuves écrites du concours externe de CPE ont lieu au second semestre, en lien avec les temps de préparation de l'ensemble des épreuves de ce concours. Accompagnement et réponses aux besoins des étudiants : Toutes les évaluations sont suivies d'un retour personnalisé aux étudiants. Des temps de régulation sont organisés chaque semestre, en partie sous forme de conseils coopératifs, à l'échelle du groupe des étudiants de M1, et lors des conseils de perfectionnement (2 ou 3 par an). Les cours de M1 ont lieu le lundi, le mardi et le mercredi. De nombreux étudiants sont ainsi assistants d'éducation dans un établissement du second degré en fin de semaine et/ou sur des temps d'internat. Des temps de rencontres et de travail sont organisés avec les étudiants de M2 EE (présentation des projets de recherche, tutorat…) et les étudiants des mentions Enseignement Premier degré et enseignement Second degré. Est visée la connaissance des formations et des futurs métiers des uns et des autres, les objets de travail communs, dans la perspective du travail en équipe à venir dans les établissements scolaires. Publics accueillis. Le nombre de candidatures pour le M1 est très élevé (entre 300 et 350 ces dernières années). Entre 150 et 200 sont classées pour 35 places. Quelques étudiants diplômés de BUT Carrières sociales ou Animation socio-culturelle ont été retenus ces 2 dernières années. Le nombre d'étudiants relevant de la formation continue (reprise d'études, reconversion professionnelle) est stable : 3 à 5 chaque année. L'ensemble des M1 provient généralement de nombreuses licences différentes (Sociologie, Psychologie, Sciences de l'Education, STAPS, Histoire, Langues, Droit…), rarement de licences professionnelles (Licence Intervention sociale par exemple) et de diplômes reconnus de niveau 6

(Educateur spécialisé, Assistant social). L'organisation pédagogique assurée par l'équipe de formateurs et la progressivité des enseignements permettent la construction d'une culture commune dans le domaine de l'Education et de l'enseignement à partir d'expériences professionnelles auprès d'adolescents et de parcours très diversifiés au départ.
Cette formation est ainsi ouverte et accessible à de nombreux parcours.

La seconde année (sanctionnée par l'obtention du Master Mention EE) vise la poursuite de l'acquisition des connaissances dans les domaines envisagés en première année, leur actualisation en lien avec la recherche, l'articulation entre les savoirs, le cadre institutionnel et les pratiques professionnelles, l'acquisition de gestes et outils professionnels (relation éducative, conduite d'entretien, conduite de réunion, analyse de situations professionnelles variées …) en établissement scolaire. Ce faisant elle prépare aux épreuves du concours de CPE et à l'exercice du métier.
Les cours de M2 ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi. De nombreux étudiants sont AED en établissement scolaire en début de semaine. Les périodes de stage exigées sont planifiées sur une journée chaque semaine et certaines semaines entières banalisées tout au long de l'année scolaire.

Certaines **formations** -le mercredi- sont **mutualisées avec les M2 de la Mention Enseignement Second degré dans les UE Culture commune** : le climat scolaire, des Analyses de Pratiques Professionnelles, les relations Ecole/Familles, la posture professionnelle via le corps et la voix, l'évaluation des élèves, les outils numériques dans les pratiques pédagogiques, mais également la préparation de l'épreuve orale 2 des concours.
Futurs CPE et futurs enseignants de 7 disciplines différentes travaillent alors ensemble dans la perspective du travail en équipe à réaliser plus tard en établissement scolaire.
Ces dispositifs impliquent un travail en équipe régulier des formateurs concernés, avec la prise en compte des apports de chacun (professionnels enseignants et CPE expérimentés en établissement, enseignants-chercheurs, formateurs académiques…)

Certaines journées de formation sont également mutualisées avec les CPE stagiaires à 50 % (DIU CPE) en fonction des besoins de ces derniers.

Des entrainements aux épreuves écrites et orales du concours sont organisés, au sein des évaluations liées au Master et en plus de ces dernières, pour chaque épreuve écrite et orale.

Toutes les évaluations du Master et les épreuves blanches sont suivies **d'un retour personnalisé aux étudiants et d'un temps de correction en groupe**. Des **temps de régulation** sont organisés chaque semestre, en partie sous forme de **conseils coopératifs**, à l'échelle du groupe des étudiants de M1 et de M2.

Les **volumes de stage** sont conséquents. Un minimum 225 heures pour les stages de SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée), 537 heures pour les C.A. (Contractuels Alternants) permettent une véritable alternance avec la mise en œuvre de pratiques professionnelles variées en établissement (notamment une séance organisée avec des élèves pour l'évaluation lors de la visite de stage)
Une visite de stage est réalisée pour les stages SOPA, deux pour les stages des C.A. Les contenus de cours sollicitent et s'appuient sur les observations et actions menées en stage tout au long de l'année.

Pour **l'initiation à la recherche**, dans la continuité du M1, le recueil des données et leur analyse, la poursuite des lectures s'effectuent au début du premier semestre, afin de permettre l'écriture et le dépôt des mémoires en début de semestre 2 et les soutenances en mars ou avril en fonction des autres échéances liés au concours externe de CPE.
Pour l'ensemble des contenus de formation, des liens sont effectués avec des résultats de recherche afin de viser la connaissance de certaines recherches et la capacité à les articuler avec des pratiques professionnelles (oral de l'UE 44).

Pour le M1 comme pour le M2, **les modalités pédagogiques et les modalités d'évaluation sont variées :** travaux de groupe, journées d'immersion et de formation en établissement groupe entier,

théâtre Forum pratiques coopératives, conférence interactive, rencontres avec des professionnels et des partenaires (protection de l'Enfance, Maison des adolescents…, associations partenaires de l'Ecole…), conception de formation des personnels de vie scolaire par les étudiants en partenariat avec un établissement scolaire.

Publics accueillis :
Les étudiants de M2 proviennent de l'INSPE CVL à l'exception parfois d'une ou deux arrivées d'étudiants diplômés M1 d'autres INSPE.

Le suivi personnalisé des étudiants, l'existence d'une bibliothèque universitaire équipée pour la Mention Encadrement éducatif, le service de restauration sur le centre, les locaux dédiés à la Mention, des espaces de travail personnels contribuent à un fort sentiment d'appartenance à la formation et au centre chaque année.

Organisation des parcours

Première année :

	Principes, missions et enjeux du système éducatif et des politiques éducatives.	**Connaissance de la diversité des publics adolescents et des métiers de l'Education et de l'Enseignement**	**Mise en situation et analyse de situations professionnelles. Début du stage au S1**	**Méthodologies et outils de l'écrit et de l'oral**	**Initiation à la recherche**	**Langue vivante**
S1	UE 11	UE 12	UE 13	UE 14	UE 15	
S2	UE 21	UE 22	UE 23	UE 24	UE 25	UE 26

Deuxième année :

	Enjeux du système éducatif et actualité professionnelle	**Situations éducatives et pédagogiques en milieu scolaire**	**Mise en œuvre de compétences et analyse**	**Initiation à la recherche**	**Langue vivante**
S3	UE 31 Dont écrit concours blancs	UE 32 Dont apprentissage de gestes professionnels (entretien, réunion…)	UE 33 Dont Démarche de projet	UE 34 Recueil et analyse des données Ecriture du mémoire	UE 35
S4	UE 41 Dont prépa oraux du concours	UE 42 Dont conception et analyse pour mise en oeuvre	UE 43 Dont visite de stage (SOPA)	UE 44 Dépôt du mémoire et soutenance	/

Objectifs scientifiques :
Connaître le fonctionnement, les enjeux et les problématiques du système éducatif français.
Connaître les spécificités des élèves adolescents et des pratiques éducatives et pédagogiques en

	milieu scolaire. Connaître les processus et les conditions nécessaires aux apprentissages en milieu scolaire. Connaître la démarche de projet, les partenaires et les territoires concernés par la mise en œuvre de politiques éducatives. Connaître les recherches en Education, réaliser un projet de recherche et en rendre compte. **Objectifs professionnels :** Former des professionnels de l'Education capables d'exercer au sein d'un établissement scolaire, de structures associatives ou des collectivités territoriales, dans le cadre de projets éducatifs et pédagogiques visant des adolescents. Former au métier de Conseiller Principal d'Education. Préparer au concours de Conseiller Principal d'Education. Développement d'une culture commune aux personnels d'éducation et d'enseignement. **Compétences attendues :** En mobilisant des connaissances dans les domaines cités ci-dessus (Cf objectifs scientifiques), l'étudiant est capable : - d'assurer le suivi des élèves et des classes au sein d'un établissement scolaire et les accompagner dans l'acquisition de compétences et la construction de leur parcours. - de concevoir, mener et évaluer des actions pédagogiques et éducatives - de conduire des entretiens à des fins d'apprentissage et de formation - de conseiller, animer et coordonner des équipes éducatives - travailler en équipe et avec les familles pour mettre en œuvre une politique éducative d'établissement. - assurer une veille documentaire pour soi et collectivement En faisant preuve d'autonomie et d'initiatives pour répondre aux besoins des élèves, il inscrit son action professionnelle dans un cadre institutionnel et en collaborant avec l'environnement éducatif. Il analyse et adapte sa pratique professionnelle en fonction des besoins et en prenant en compte la diversité des élèves et de leurs besoins. La majorité des étudiants étant susceptibles de devenir fonctionnaire d'Etat, cette mention est contrainte par un certain nombre de textes. Les connaissances et compétences attendues à la fin de ce diplôme sont décrites dans l'arrêté du 1.07.2013 paru au J.O. du 18.07.13 et dans la circulaire n°2015-139 du 10 août 2015 « Missions des C.P.E. ». Les documents utilisés en cours, des ressources variées liés aux cours, aux préparations et corrections des évaluations et aux modalités d'évaluation sont à disposition des étudiants sur les espaces numériques de travail (Outil Célène de l'université, équipes Teams spécifiques par année pour les étudiants en plus de l'équipe Teams des formateurs) Modalités de la formation (cocher la/les mentions) **X** En présentiel ☐ A distance ☐ Hybride La formation est organisée en présentiel pour l'essentiel, et en français, les dispositifs hybrides étant utilisés de façon ponctuelle pour certains enseignements ou certaines modalités de suivi des étudiants. Des adaptations sont proposées aux étudiants bénéficiant du RSE (Régime Spécial d'Etudes). Des parcours individualisés peuvent également être ponctuellement proposés.
Formation en langue(s) (Cf article 8 de l'arrêté cadre MEEF)	La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Les apprentissages sont réalisés en abordant des sujets liés à l'Education et à la connaissance des pratiques adolescentes. Langue proposée : anglais : 18 HTD en M1 et 18 HTD en M2 Enseignement sanctionné par l'attribution de crédits. Validation de l'UE possible en fonction des compétences déjà validées antérieurement par les étudiants.
Volume horaire de la formation	Volume horaire de M1 : 460 heures Volume horaire de M2 : 338 heures

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lieux de la formation	La formation se déroule sur un des centres de l'INSPE Centre Val de Loire, celui de Tours-Fondettes.
Place de la recherche	Un volume horaire conséquent (78 heures) d'initiation à la recherche sur des questions d'éducation dont les ancrages épistémologiques sont identifiés (Sciences de l'Education, psychologie, sociologie, histoire…) permet une **formation à et par la recherche**. Le projet de recherche, évalué à partir du mémoire et de sa soutenance, est un élément central et structurant de la formation (découverte et maîtrise des recherches sur un thème précis pour construire un objet de recherche en M1, élaboration d'un outil de recueil de données (questionnaires ou entretiens), recueil de données et leur analyse en lien avec les lectures et des pratiques professionnelles en M2. Il permet le développement de capacités de réflexion à propos des pratiques professionnelles (notamment celles engagées par les étudiants en stage) et l'articulation entre des savoirs savants et des gestes professionnels. L'organisation de séminaires de recherche dynamise la découverte et la mise en œuvre de travaux de recherche par les étudiants peu familiers de cette démarche à leur arrivée en formation. La mise en œuvre du projet de recherche de chaque étudiant est balisée dans le temps par différentes étapes (dont les productions écrites à rendre chaque semestre) à réaliser dès le début du M1 jusqu'à la préparation de la soutenance. Les travaux de recherche sont présentés aux M1 à 2 reprises dans l'année (posters commentés en début d'année et entrainement aux soutenances en mars-avril). Cette progression est explicitée lors des cours de l'UE Recherche, dans le livret Recherche de chaque année et sur l'ENT (Célène). Le mémoire peut être réalisé en binôme dès la première étape du M1. Le mémoire et les oraux associés (oral UE 34 et soutenance) sont également des outils importants de la professionnalisation. La capacité à articuler des résultats de recherche et des pratiques professionnelles est travailler dans l'ensemble des UE du Master. Les épreuves du concours de recrutement de CPE exigent la maîtrise de ces liens entre le fonctionnement du système éducatif et des résultats de recherche en sciences de l'éducation, psychologie et sociologie notamment. Cela contribue à donner une place importante à la recherche dans la formation. Une enseignante-chercheure coordonne l'initiation à la recherche, le suivi des mémoires et l'organisation des soutenances. Elle travaille régulièrement avec l'ensemble des tuteurs de recherche (MCF, CPE ou enseignant) pour l'harmonisation des attentes, des évaluations et de l'accompagnement et partager les contenus des cours d'initiation à la recherche. Elle engage un travail en équipe pour des temps de travail coopératifs entre étudiants et formateurs Sollicités par des établissements scolaires, les formateurs du Master Encadrement éducatif mènent des recherches-actions qui peuvent être en lien avec les recherches des étudiants. Ces derniers ont alors l'opportunité de participer à certaines étapes de ces recherches (recueil et analyse de données, présentation des résultats…) Les enseignements d'initiation à la recherche sont désormais liés aux activités de l'Equipe de Recherche Contexte et Acteurs de l'Education (ERCAE- EA 7493). Les enseignants-chercheurs intervenants dans la Mention Encadrement éducatif sont membres de ce laboratoire. Le laboratoire ÉRCAÉ rassemble une équipe pluridisciplinaire (sciences de l'éducation, psychologie, STAPS, lettres, langues, histoire, géographie, didactique des sciences, mathématiques, biologie…) de recherche en éducation. Les membres d'ÉRCAÉ s'intéressent aux interactions entre contextes de l'action éducative, de l'enseignement-apprentissage et de la formation (depuis la réalité de la classe et de l'école jusqu'à l'environnement socio-économique, institutionnel, réglementaire…) et expérience des acteurs (pratiques et représentations, identité professionnelle, logiques collectives, dispositifs partenariaux…). Les réflexions méthodologiques qui nourrissent le volet recherche des masters MEEF découlent des recherches individuelles des chercheuses et chercheurs et d'orientations stratégiques pensées dans les séminaires de l'unité de recherche. Le laboratoire ÉRCAÉ a établi de nombreux partenariats de recherche à l'échelle régionale : rectorat et inspections académiques, conseil régional, conseil départemental d'Indre-et-Loire, CAUE 37

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Centre Science, GIP FTLV- IP (Groupement d'Intérêt Public Formation tout au long de la vie, insertion professionnelle), Graine Centre... Il entretient des collaborations régulières avec des partenaires académiques européens et internationaux (notamment au Brésil, au Canada, en Espagne, en Estonie, au Mexique). Ces partenariats sont l'occasion d'organiser des manifestations (conférences, colloques, symposiums) ou des cours au sein des sites de formation, dont les étudiants peuvent bénéficier.
La salle ÉRCAÉ du centre de Tours-Fondettes est régulièrement investie par les étudiants de la Mention EE qui s'y informent sur des travaux et publications de recherche en cours et des manifestations liées à la recherche.

Place des stages et organisation de l'alternance

L'alternance est organisée selon des calendriers définis en début d'année, en accord avec les services du Rectorat d'Orléans-Tours.
Leurs objectifs et leurs modalités sont présentés aux étudiants lors de la rentrée, et en fin d'année aux M1 pour une recherche de stage active en prévision de la seconde année.

Les connaissances et pratiques acquises en stage sont à mobiliser dans toutes les U.E. et sont prises en compte dans les évaluations (dossier d'analyse d'une situation concrète d'un élève, analyse de pratiques professionnelles, dosser d'analyse de la conduite d'un entretien enregistré et mené en milieu scolaire, observation en action lors des visites…)

Les stages constituent de véritables temps de formation grâce aux temps de préparation, de mutualisation et d'exploitation organisés dans certains cours en M1 et en M2 et lors de temps de suivi des stages assurés par des formateurs en plus des heures d'enseignement.
Associés à chaque début d'année à la recherche des stages, les étudiants sont impliqués ensuite dans la construction du contenu de leurs stages en fonction des objectifs définis en formation pour l'ensemble des étudiants et pour chacun d'entre eux.

Les échanges et temps de réunion ou formation organisés avec les tuteurs participent également de la qualité des stages et des ajustements apportés tout au long de l'année.
Les lieux de stage de M1 et de M2 SOPA sont validés par les IPR Vie scolaire pour l'académie d'Orléans-Tours.
Après avoir recruté 6 contractuels alternants (C.A.) en 2022-2023, puis 2 en 2323-2024, un seul étudiant l'a été par le Rectorat pour 2023-2024 (pour 12 candidats parmi les M1 sortants en juin 2024).

Une grande diversité d'établissements et d'équipes est concernée : collèges, collèges de l'Education prioritaire, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels et lycées relevant de l'enseignement agricole.
Si le projet professionnel d'un étudiant le nécessite, un lieu de stage autre qu'un établissement scolaire du second degré est envisageable.

En M1 :
Les 6 semaines de stage rythment le premier (une semaine + 2 semaines) et le second semestre (3 semaines) et sont encadrées par des temps de préparation et d'exploitation des contenus de stage.
Les formateurs concernés assurent également les contacts et l'accompagnement des tuteurs de stage.
Des outils pour les tuteurs (livret de stage, feuille de route) ont été conçus par les formateurs et sont utilisés.

En M2 :
Les volumes de stage conséquents (au minimum 225 heures pour les stages de pratique accompagnée (SOPA), 537 heures pour les C.A. (Contractuels Alternants) permettent une véritable alternance avec la mise en œuvre de pratiques professionnelles variées en établissement (notamment une séance organisée avec des élèves pour l'évaluation lors de la visite de stage) Les temps d'analyse de situations et de pratiques professionnelles s'appuient sur des observations/ actions menées lors des stages.

	Une visite de stage est réalisée pour les stages SOPA, deux pour les stages des C.A. Les contenus de cours sollicitent et s'appuient sur les observations et actions menées en stage tout au long de l'année Livret de stage, protocole de visite, outils d'évaluation sont élaborés collectivement à partir du référentiel de compétences professionnelles, préalablement communiqués aux étudiants. Les stages font l'objet de conventions types. Les modalités de l'alternance privilégient une implication progressive de l'étudiant et sont encadrées conjointement par des formateurs de l'INSPE et des professionnels de terrain (tuteur et chefs d'établissement). Il s'agit de faire des établissements des lieux de formation et de nouer une complémentarité entre les approches. <u>La progression générale est adaptée à chaque parcours d'étudiant en fonction de ces connaissances et expériences antérieures</u> : -découverte du métier de CPE et du fonctionnement d'un établissement scolaire du second degré. -maîtrise de savoirs, savoir-faire, savoir-être mis en œuvre dans des pratiques professionnelles en établissement. -conception et conduite de projets éducatifs et pédagogiques, suivi des élèves et des classes au sein du service vie scolaire d'un établissement. -recueil de données et leur analyse pour préparation des épreuves du concours de CPE -recueil de données et leur analyse pour l'élaboration du mémoire de recherche.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants est effectué à partir des candidatures déposées sur la plateforme nationale MonMaster. Un CV et une lettre de motivation sont demandés. Ces pièces et les candidatures reçues sont examinées par la commission d'examens des candidatures (formateurs de la Mention) et classées si elles sont retenues. La qualité de la maîtrise de la langue française, la connaissance du métier de CPE, les expériences auprès de publics adolescents, la motivation et le projet de formation du candidat sont évalués pour établir le classement. Les Journées Portes Ouvertes et Forum, une présentation de la formation à l'université de Tours (à proximité) permettent de présenter ces critères. Ces derniers sont également communiqués aux personnes qui prennent contact pour la campagne de candidatures. Le travail effectué avec le SEFCO de l'université d'Orléans permet d'accompagner certaines candidatures : reprise d'études, reconversion à partir de validation d'acquis par exemple. Les étudiants de M2 ayant échoué au concours de recrutement de CPE qui redoublent leur année de M2, ou plus rarement, les lauréats du concours qui n'ont pas validé leur Master, bénéficient d'accompagnement personnalisé. Les étudiants ayant à préciser pour diverses raisons, un autre projet professionnel que CPE, peuvent envisager un lieu de stage adéquat à leur projet, la rencontre avec d'anciens étudiants de la Mention insérés professionnellement. Le travail de réorientation s'appuie sur la collaboration avec le SEFCO de l'université d'Orléans et le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) de l'université de Tours et d'Orléans. La Mention EE ne bénéficie pas du dispositif des AED Prépro ou du PPPE.
Suivi de l'acquisition de compétences	*Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant* Chacun des semestres fait l'objet d'un livret de présentation détaillée (modalités des temps de formation dont les stages, organisation, définition des contenus et modalités de contrôle d'évaluation pour chaque UE) Les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant se fondent sur un référentiel de compétences dont les attendus sont présentés dès la rentrée et évolutifs en fonction de l'avancée dans l'année et des objectifs de chaque étudiant. Des entretiens individuels ont lieu régulièrement, notamment après les temps d'évaluation.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	Le nombre des candidatures pour la Mention Encadrement éducatif a fortement augmenté ces dernières années. La formation apparait comme connue dans l'académie et appréciée favorablement.

De plus, le métier de CPE semble moins concerné que le métier d'enseignant par la baisse d'attractivité.
Les ressources dont nous disposons en formateurs, et ce malgré l'implication de 2 CPE formateurs à temps plein à l'INSPE CVL, ne permettent cependant pas de répondre davantage à la demande en augmentant l'effectif (capacité d'accueil de 35 places en M1)
L'effectif en M2 est moins nombreux qu'en M1(quelques réorientations ont lieu chaque année au cours du M1). A de rares exceptions près, l'ensemble des étudiants de M2 se présentent aux écrits du concours de CPE. Si les résultats sont satisfaisants aux écrits ces dernières années (80% d'admissibles), le niveau d'exigence des oraux ne permettra qu'à 50 % de ces derniers d'être admis.
L'insertion professionnelle principale de la Mention reste le concours de CPE (même pour les étudiants qui valideront le Master puis se représenteront ensuite une à deux fois au concours de CPE), même si d'autres parcours existent (année de césure ou expériences professionnelles à l'étranger, coordination de service jeunesse dans les collectivités locales, en milieu associatif ou en CFA par exemple).

MEEF Mention encadrement éducatif (EE)

MEEF EE avec absents 2023-2024				MEEF EE sans absents 2023-2024			
	Admis	Inscrits	Taux		Admis	Inscrits	Taux
Session 1	7	21	33,33	Session 1	7	21	38,89
				Absents		3	
Session 2	9	14	64,29	Session 2	9	14	81,82
				Absents		3	
Total	16	21	76,19	Total	16	18	88,89

MEEF EE avec absents 2022-2023				MEEF EE sans absents 2022-2023			
	Admis	Inscrits			Admis	Inscrits	
Session 1	7	21	33,33	Session 1	7	21	38,89
				Absents		3	
Session 2	8	14	57,14	Session 2	8	14	72,73
				Absents		3	
Total	15	21	71,43	Total	15	18	83,33

MEEF EE avec absents 2021-2022				MEEF EE sans absents 2021-2022			
	Admis	Inscrits			Admis	Inscrits	
Session 1	8	22	36,36	Session 1	8	22	42,11
				Absents		3	
Session 2	9	14	64,29	Session 2	9	14	81,82
				Absents		3	
Total	17	22	77,27	Total	17	19	89,47

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de	seignants-chercheurs	Section	

l'équipe pédagogique

BOUJU-GOUJON Anne	70	MCF
HUGON Mandarine	16	MCF
TRICARD Elodie	16	MCF
HARARI Hugo	70	PU
ASSERE Florian (2025-2026)	70	MCF
CPE Formateurs à temps plein à l'INSPE CVL		
ROUSSEL Jean		CPE
VENOT Sarah		CPE
Enseignants Formateurs à temps plein à l'INSPE CVL		
PELLE Agnès		PRAG
ROISIN Véronique		Enseignante spécialisée
BELLEVILLE Amandine		Enseignants anglais
CPE Formatrices académiques		
DE PUTTER Elise		CPE
VAN SMEVOORDE Célia		CPE
Vacataires CPE		
TAVEAU Tatiana		CPE
LEMAITRE Cécile		CPE
Autres intervenants		
FARGE Arnaud Chef d'établissement		
BOUREAU Isabelle Educatrice Conseil départemental		
BOULLIER Nathalie Assistante sociale Conseil départemental		
PREVOST-SORBE Karen et Raphaël CAUCHI, du CLEMI (Centre pour l'Education aux Médias et à l'Information)		
DISSON Sylvain D.AV.L. (Délégué Académique à la Vie lycéenne)		
ROY Xavier O.C.C.E. 37 (Office Central de la Coopération à l'Ecole)		
DAUMET Aude Bibliothécaire INSPE Université d'Orléans		
THEVERIN Andy Bibliothécaire INSPE Université d'Orléans		

Equipe pédagogique en responsabilité :
. BOUJU-GOUJON Anne, responsabilité pédagogique du diplôme (MCF 70 et directrice adjointe de l'INSPE CVL) Université d'Orléans.
. HUGON Mandarine (MCF 16) coordination de l'initiation à la recherche, chargée d'étude M2
. ROUSSEL Jean, CPE, Formateur à temps plein INSPE CVL, chargé d'étude M1
. VENOT Sarah CPE, Formatrice à temps plein INSPE CVL

Responsabilité pédagogique : détermination des contenus et modalités de formation, des formes de l'alternance, des évaluations avec l'ensemble des formateurs concernés, organisation du jury, coordination pédagogique des tuteurs et des lieux de stage. Suivi et accompagnement des étudiants. Mise en œuvre des partenariats.
En fonction de l'ordre du jour, participation aux instances : Conseil de l'Institut (C.I.) et Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP)
Les formateurs de l'équipe pédagogique sont également investis dans les formations des autres Mentions du Master MEEF, notamment pour les UE Culture commune de la Mention MEEF Enseignement Second degré.

Les interventions des représentants du monde socio-professionnel représentent une part importante de la formation de la Mention EE. Les intervenants sont tous titulaires d'un concours de recrutement de la fonction publique (CPE, personnels de direction, infirmiers, éducateurs).
Ils sont également représentés au conseil de perfectionnement du Master (2 chefs d'établissement, 2 CPE en poste).

Fonctionnement (le cas échéant)	Suivi de la mise en œuvre, régulation, évaluation de la formation par une évaluation mise en œuvre par la composante INSPE CVL : - Réunions des instances (Conseils de perfectionnement) - Auto-évaluation à différents moments de l'année à partir d'outils d'auto-évaluations proposés aux étudiants. - Dispositif général d'évaluation des formations mis en place par l'INSPE CVL - Concertation avec l'équipe de direction de l'INSPE CVL Modalités de réunion de l'équipe pédagogique, en lien avec le service des études et la scolarité du centre : - Temps de réunions réguliers en fonction de l'actualité de la formation (situations particulières d'étudiants, préparation des évaluations, répartition des services d'enseignement, articulations avec d'autres formations…) en présentiel ou par visioconférence. - Utilisation de l'ENT ou des équipes Teams de l'université d'Orléans. - Réunions des tuteurs de stage - Jurys du Master Avec les étudiants : - Temps d'information à chaque début de semestre en M1 et en M2 - Un conseil de perfectionnement minimum à chacun des semestres réunissant toutes les catégories de personnes impliquées dans le diplôme (étudiants, anciens étudiants, enseignants, tuteurs terrain, scolarité, bibliothèque universitaire, IPR Vie scolaire représentant le Rectorat, chef d'établissement, CPE, direction de l'INSPE CVL) (*Cf annexe 9 du dossier d'accréditation pour sa composition)* - Conseils coopératifs - Une écoute et réactivité permanente de l'équipe pédagogique pour répondre à la diversité des besoins des étudiants et accompagner les projets des étudiants. A l'échelle de l'INSPE Centre Val de Loire, participation des formateurs : - Au Comité de suivi Second degré INSPÉ CVL-Rectorat d'Orléans-Tours *(CF Partie 2.2.1.1. du dossier d'accréditation)* - Aux Groupes disciplinaires (GD) « Sciences de l'Education, sociologie, philosophie » et « Psychologie » et aux Groupes thématiques transversaux (Education à la citoyenneté, Recherche…) - Coordination et contenus des UE de Culture commune du Master MEEF Mention Enseignement second degré
Partenariats	
Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	Diplôme co-accrédité par les universités d'Orléans et de Tours. Partenariat ponctuel avec le Département de Sociologie et le Département Sciences de l'Education de l'université de Tours. Participation des formateurs aux échanges entre les INSPE au sein d'un groupe de responsables et de formateurs de la Mention encadrement éducatif à l'échelle nationale. Participation à certaines manifestations et réunions du réseau des INSPE.
Internationalisation de la formation	- Conférences de doctorants et de chercheurs étrangers en stage ou en résidence au laboratoire ÉRCAÉ. - Partenariat dans le cadre du projet ERASMUS sur le cyberharcèlement : mise en stage d'étudiants, lien avec l'initiation à la recherche. - Peu développée pour l'instant en dehors de l'initiation à la recherche, malgré les dispositifs et départs en stage à l'étranger possibles à l'INSPE CVL, notamment parce qu'il n'existe pas d'équivalent au métier de CPE dans les autres pays.

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAQUETTE

		COEFF	ECTS	CM	TD	TP
Semestre 1						
UE11	Système éducatif et politiques éducatives : principes, missions, enjeux	6	6			
EC1	Histoire du système éducatif			9	3	3
EC2	Sociologie et géographie de l'Ecole et de l'Education.			9	3	
EC3	Actualité du système éducatif français			9	6	3
UE12	Diversité des publics adolescents.	6	6			
EC1	Adolescents et expérience scolaire.			6	6	
EC2	Diversité des démarches éducatives, pédagogiques et inclusives.			6	9	
EC3	Pratiques des adolescents en milieu scolaire.			6	6	
UE13	Mise en situation professionnelle et analyses de pratiques professionnelles	7	7			
EC1	Métiers de CPE, de l'accompagnement et de l'Education.			6	6	
EC2	Démarche de projet, travail en équipe et politique éducative.			6	6	
EC 3	Fonctionnement des établissements scolaires et analyse de situations professionnelles (préparation et exploitation des stages).			6	9	3
EC 4	Conception de situations d'apprentissage			3	3	3
EC 5	Temps de formation en établissement (30 heures)					
Stage 108 heures minimum en M1 (6 semaines/année universitaire)						
UE14	Méthodologies et outils de l'écrit et de l'oral.	6	6			
EC1	Problématisation des questions d'Education.			9	9	6
EC2	Interventions et présentations orales (avec outils numériques)				6	3
UE15	Initiation à la recherche en Education.	5	5			
EC1	Techniques de recherche documentaire.				6	3
EC2	Connaissances des travaux de recherche en Education.			6	3	
EC3	Méthodologie du mémoire			3	3	3
Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant				84	114	27

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 2						
UE21	Système éducatif et politiques éducatives : principes, missions, enjeux	6	6			
EC1	Histoire du système éducatif			6	3	

EC2	Sociologie et géographie de l'Ecole et de l'Education.			6	6	
EC3	Actualité du système éducatif français			6	6	
UE22	Relation éducative et autorité.	6	6	6	6	
UEC1	Diversité des parcours des élèves.			6	6	3
EC2	Objectifs et modalités de l'accompagnement.			3	6	
EC3	Mise en œuvre des règles de vie et de Droit en milieu scolaire.			3	3	
UE 23	Mise en situation professionnelle et analyses de pratiques professionnelles	7	7			
EC1	Animation et responsabilité d'équipe(s) (aspects juridiques, outils numériques…)			9	6	3
UEC2	Démarche de projet, travail en équipe et politique éducative.			9	3	6
EC3	Analyse de situations professionnelles				9	3
EC4	Préparation et exploitation des stages et accompagnement du projet professionnel.			6	6	3
	Stage 108 heures minimum en M1					
UE24	Méthodologies et outils de l'écrit et de l'oral.	6	6			
EC1	Problématisation des questions d'Education à l'écrit.			9	6	3
EC2	Interventions et présentations orales (outils numériques)			6	9	3
UE25	Initiation à la recherche.	4	4			
UEC1	Techniques de recueil et d'analyses de données				9	3
UEC2	Connaissances des travaux de recherche en Education.			6	3	
EC3	Séminaires de recherche			3	6	3
UE 26	Langue vivante	1	1		18	
Semestre 2 Total Heures présentielles Etudiant				69	105	21
Heures référent 3 heures par étudiant						
Direction de mémoire 3 heures par étudiant						

N°UE	**Intitulé de l'enseignement Semestre 3**	**COEF**	**ECTS**	**Volume horaire**		
				CM	**TD**	**TP**
Semestre 3						
UE31	Enjeux du système éducatif et actualité institutionnelle et professionnelle.	6	6			
EC1	Transmission des valeurs, laïcité et Parcours citoyen			3	6	
EC2	Diversité des parcours des élèves			3	6	
EC3	Problématisation des questions d'éducation.			3	6	3
UE32	Situations éducatives et pédagogiques en milieu scolaire.	7	7			
EC1	Autorité éducative en milieu scolaire, motivation et conditions d'apprentissage des élèves (dont conduite d'entretien)			3	3	3
UEC2	Conception de situations d'apprentissage pour le développement et l'évaluation des compétences des élèves.			3	3	3

EC3	Suivi des élèves et accompagnement des élèves et des classes				3	3
EC4	Travail en équipe, animation et responsabilité de l'équipe vie scolaire (dont conduite de réunions)			3	3	3
UE33	Mise en œuvre et analyse de compétences professionnelles.	10 (stage)	10			
EC1	Démarche de projets et partenariats.			3	6	3
EC2	Connaissance de la diversité des contextes professionnels et accompagnement du projet professionnel			3	6	3
EC3	Analyse de pratique professionnelle et construction d'une pratique réflexive.				6	6
STAGES : SOPA 225 heures minimum, C.A. : 537 heures minimum/année universitaire						
Suivi annuel et visite de stage : 3 heures par étudiant / 4 heures par étudiant si hors département						
UE34	Initiation à la recherche en Education et pour l'Education.	6	6			
EC1	Données scientifiques : analyse et questionnements professionnels.				3	6
EC2	Accompagnement du projet d'initiation à la recherche (dont séminaire de recherche)				6	6
Direction de mémoire : 3 h/étudiant						
UE35	Langue vivante étrangère	1	1		18	
Référent 1 heure par étudiant						
Semestre 3 Total Heures présentielles Etudiant				24	75	39

N°UE	**Intitulé de l'enseignement Semestre 4**	**COEF**	**ECTS**	**Volume horaire**		
				CM	**TD**	**TP**
Semestre 4						
UE41	Enjeux du système éducatif et actualité institutionnelle et professionnelle.	6	6			
EC1	Transmission des valeurs, laïcité et Parcours citoyen			3	6	
EC2	Diversité des parcours des élèves			3	6	
EC3	Diversité des établissements scolaires.			3	3	3
EC4	Problématisation des questions d'éducation.			6	3	3
UE42	Situations éducatives et pédagogiques en milieu scolaire.	5	5			
EC1	Conception de situations d'apprentissage pour le développement et l'évaluation des compétences des élèves.			3	6	3
EC2	Suivi des élèves et accompagnement des élèves et des classes			3	3	3
EC3	Travail en équipe, animation et responsabilité de l'équipe vie scolaire.			3	3	3
UE43	Mise en œuvre et analyse de compétences professionnelles	10 (stage)	10			
EC1	Démarche de projets et partenariats.				6	6

EC2	Accompagnement du projet professionnel et posture réflexive				6	6
EC3	Analyse de pratique professionnelle et construction d'une pratique réflexive.				6	6
EC 4	Temps de formation en établissement (40 heures minimum)					
STAGES : SOPA 225 heures minimum, C.A. : 537 heures minimum/année universitaire						
UE44	Initiation à la recherche en Education et pour l'Education.	9	9			
EC1	Accompagnement du projet d'initiation à la recherche (dont séminaires)				6	3
EC2	Valorisation des travaux de recherche.				3	3
Direction de mémoire 3 heures par étudiant						
Semestre 4 Total Heures présentielles Etudiant				24	57	39
Total Master			**678**	201	351	126

3.5.4. Master MEEF Encadrement Educatif

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	**Master** **Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation** **Pratiques et Ingénierie de la Formation** **M1** : -Parcours « formation de formateurs » -Parcours « enseignement spécialisé » **M2** : -Option « former à distance avec le numérique » -Option « publics en situation de vulnérabilité »
Objectifs professionnels	-Assurer une veille scientifique et professionnelle pour soi et collectivement, -Participer à une recherche en éducation et être capable d'en rendre compte par écrit, -Diagnostiquer des besoins en formation (y compris à distance) et rédiger des cahiers des charges, -Inscrire les actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial, -Rechercher des financements, -Mettre en œuvre une démarche qualité en vue de la certification d'une formation, -Concevoir des dispositifs et des actions de formation (y compris à distance et pour des publics variés) et les mettre en œuvre, -Communiquer et valoriser des actions et des savoirs, -Conduire des analyses de pratique et mener un entretien d'explicitation à des fins d'apprentissage et de formation, - Se préparer à passer des certifications.
Organisation de la formation	**Schéma général de la formation et articulation M1/M2** Le master MEEF PIF a une structure en Y inversé. Deux parcours existent en M1, ouverts en formation continue : -parcours « enseignement spécialisé » qui permet la préparation du CAPPEI et de se former à l'exercice du métier d'enseignant spécialisé, -parcours « formation de formateurs » qui permet la préparation du CAFFA et du CAFIPEMF et de se former à l'exercice du métier de formateur d'enseignants. Le M2 a pour objet les métiers de la formation au sens large et est ouvert à la formation initiale et

continue.

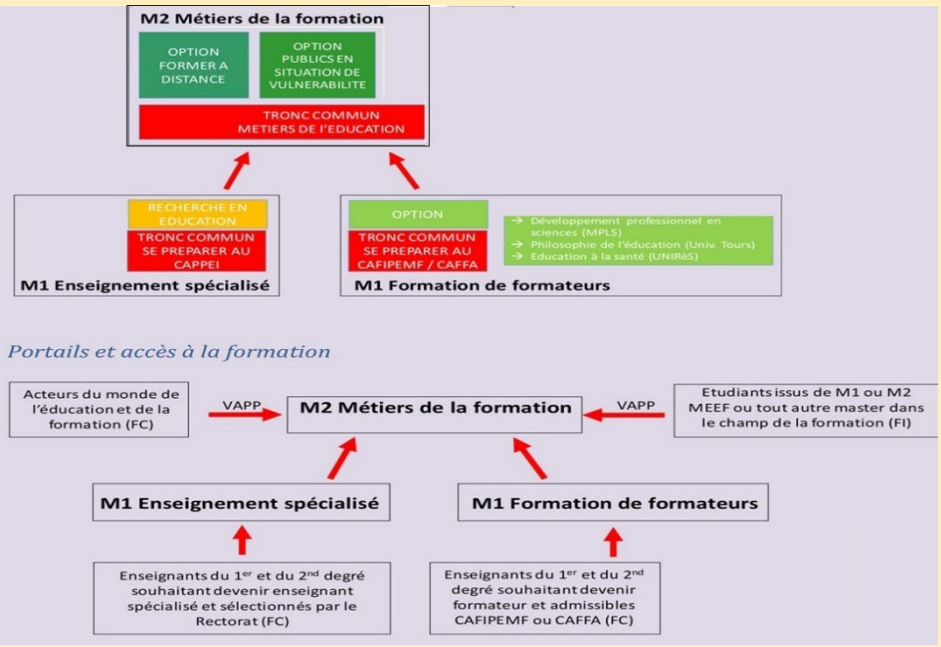

Modalités de la formation (cocher la/les mentions)

☐ En présentiel ☐ A distance X Hybride

Le master est ouvert à la formation initiale et continue, avec une part plus importante d'un public de formation continue. De ce fait, les modalités de formation sont compatibles avec ce type de public en formation continue, souvent sans aide pour se former : formations les samedis, et pendant les vacances scolaires. De la même manière, la formation à distance a été investie pour faciliter l'accès à la formation. Le master MEEF PIF couple des modalités de formation en présentiel et en distanciel.

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*	En M2, les enseignements de langue vivante se déroulent sur 18 heures. Ils sont organisés sur deux semestres, et dispensés intégralement en classe virtuelle (groupes TP construits à partir d'un positionnement initial). L'anglais a été choisi exclusivement, avec pour objectif d'améliorer l'accès et la maîtrise des ressources internationales et des connaissances dans le champ de l'éducation et de la formation. Les apprenants ont également la possibilité de suivre la formation préparant au CAPEFE.
Volume horaire de la formation	*Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours* Volume horaire en M1 « parcours enseignement spécialisé » : 304h Volume horaire en M1 « parcours formation de formateurs » : 145h Volume horaire en M2 : 234h
Lieux de la formation	La formation M1 parcours « enseignement spécialisé » se déroule sur le centre de formation Tours-Fondettes.de l'INSPÉ Centre Val de Loire. La formation M1 parcours « formation de formateurs » se déroule sur les six centres de formation de l'INSPÉ Centre Val de Loire, avec des regroupements géographiques en fonction des effectifs. La formation M2 se déroule sur les centres de formation d'Orléans ou de Blois de l'INSPÉ CVL en fonction des lieux d'habitation des apprenants.
Place de la recherche	La recherche en éducation prend une place centrale dans le master MEEF PIF. Le travail mené en M1 parcours Formation de Formateurs constitue une initiation à la recherche à travers la rédaction d'un mémoire ou d'un TER. En M1 parcours Enseignement Spécialisé, l'initiation à la recherche (14H) est associée à la rédaction d'un dossier réflexif dans lequel les stagiaires articulent réflexion professionnelle et recherche. Le mémoire de recherche en éducation de M2 s'ancre dans une variété large d'axes de recherche : -Processus d'apprentissage -Enseignement et acquisition des savoirs

-Technologies et outils pédagogiques
-Évaluation pédagogique
-Éducation, socialisation et savoirs
-Systèmes éducatifs et de formation
-Professionnels de l'éducation et de la formation
Au sein d'un tronc commun de 108h, 21h sont consacrées à la recherche en éducation et notamment à ses méthodologies. Ces enseignements sont complétés par un accompagnement individualisé par un directeur de mémoire. Depuis 2 ans, des apprenants poursuivent en thèse.
L'adossement recherche repose essentiellement sur l'unité de recherche en éducation, ÉRCAÉ (Équipe De Recherche sur les Contextes et les Acteurs de l'Éducation) de l'Université d'Orléans.

Place des stages et organisation de l'alternance

-dans le cadre du parcours « enseignement spécialisé », l'objectif du stage est de construire et développer son identité et ses gestes professionnels d'enseignant spécialisé. La formation est en alternance (12 semaines fractionnées de formation à l'INSPÉ et en circonscription, le reste du temps étant en responsabilité en tant qu'enseignant spécialisé).
-En M2, le stage d'une durée minimale de deux mois peut prendre différentes formes et se déroule pendant le temps de la formation présentielle (il ne s'agit pas d'un stage de fin d'études). Il a pour objectif de placer l'étudiant dans une situation professionnelle, en responsabilité, dans le secteur de la formation, et en cohérence avec l'option de M2 choisie. Un projet de stage est défini entre l'apprenant, la structure de stage et les responsables de formation.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

M1 parcours « enseignement spécialisé » : accès au titre de la formation continue, pour les enseignants titulaires dont le départ en formation CAPPEI a été autorisé par l'éducation nationale.
M1 parcours « formation de formateurs » : accès au titre de la formation continue, pour les enseignants titulaires de l'éducation nationale admissibles au CAFFA ou au CAFIPEMF.
M2 : accès au titre de la formation initiale et continue, pour les personnes titulaires d'un M1 MEEF PIF ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. L'accès au M2 se fait également au titre de la VAPP, après examen du dossier du candidat à la VAPP par la commission compétente de l'INSPÉ.
Aucune mention spécifique de licence n'est requise pour intégrer la formation.
Aucune sélection n'est mise en place.
Passerelle : la commission VAPP peut permettre à des étudiants ayant échoué aux concours de recrutement de l'enseignement et présentant un projet motivé d'entrer directement en M2 MEEF PIF.
Passerelle sortante : choisir l'option « philosophie de l'éducation » (UE 13 et 23) et valider le M1 MEEF PIF facilite l'entrée en M2 « sciences de l'éducation » de l'université de Tours.

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant
Chacun des semestres fait l'objet d'une présentation détaillée (modalités des temps de formation dont les stages, organisation, définition des contenus et modalités de contrôle d'évaluation pour chaque UE). Les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant se fondent sur un référentiel de compétences dont les attendus sont présentés et évolutifs en fonction de l'avancée dans l'année et des objectifs de chaque étudiant.
Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par une évaluation par projet et par un suivi et un accompagnement individuel notamment pour les apprenants de M2.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

	Effectifs master MEEF PIF							
	M1 Master MEEF PIF				M2 Master MEEF PIF			
	2021-22	2022-23	2023-24	2024-2025	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
18			8	11				
28		9	8					
36		9						
37	46	51	43	41				
41			17	19				
45	15	15	10	27	21	20	17	16
TOTAL	**61**	**84**	**86**	**98**	**21**	**20**	**17**	**16**

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser les effectifs en fonction de leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

NOM Prénom	Statut	Discipline	Etablissement
M1 – parcours enseignement spécialisé			
CROUZET Sophie	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
DOYEN Anne-Lise	MCF	16 : Psychologie et ergonomie	INSPÉ
ROISIN Véronique	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
SIMON Nathalie	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
ASSERE Florian	MCF	70 : sciences de l'éducation	INSPÉ
MAISONNIER Sabine	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
BARBOSA Céline	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
MATHIEU Guillaume	2nd degré	1400 : technologie	INSPÉ
CORBEL Kristelle	Vacataire	0030 : Education	DSDEN
GUILLON-LAMBERT Marie Claire	Vacataire	0030 : Education	DSDEN
COLLONGUES Hélène	Vacataire	0030 : Education	DSDEN
SEJOURNE Sandrine	Vacataire	1900 : EPS	Rectorat Orléans-Tours
LE BRIS Typhaine	Vacataire	0030 : Education	DSDEN
TEZE Anne	Vacataire	0030 : Education	DSDEN
CRA (Centre de Référence Autisme)	Partenaire	54 : développement et pathologie de l'enfant	CHU de Tours
CRTLA DYS 45 (Centre de Référence Troubles du Langage et des Apprentissages)	Partenaire	54 : développement et pathologie de l'enfant	CHU d'Orléans
LONGIN Sandra	Partenaire	0030 : Education	Déclic – CNV & Education
M1 – parcours formation de formateurs			
BARDET-MITRANO Fabienne	1er degré	0030 : Education	DSDEN
BECERRA Marie-Carmen	1er degré	0030 : Education	DSDEN
DUPEROUX Anne-Lise	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
FRANCIS Véronique	MCF	70 : sciences de l'éducation	INSPÉ
HAUTIN Bruno	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
LEGROUX Aude	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
LEMAIRE Mayalen	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
MAGNERON Nathalie	MCF	28 : Milieux denses et matériaux	INSPÉ
MAISONNIER Sabine	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
MICHELIZZA Stéphanie	1er degré	1300 mathématiques	INSPÉ
RENAUD Juliette	MCF	70 : sciences de l'éducation	INSPÉ
RENIER Samuel	MCF	70 : sciences de l'éducation	Université de Tours

TRICARD Elodie	MCF	16 : Psychologie et ergonomie	INSPÉ
M2 –			
ASSERE Florian	MCF	70 : sciences de l'éducation	INSPÉ
BUQUET Marie	Vacataire	0030 : Education	SPIP de Chartres
CATOIRE Pascale	2nd degré	0422 : Anglais	INSPÉ
DOYEN Anne-Lise	MCF	16 : Psychologie et ergonomie	INSPÉ
EL HAKKOUNI Rania	Vacataire	0030 : Education	Mission Locale de l'Orléanais
GODIVEAU Philippe	2nd degré	0202 : Lettres modernes	UFR LLSH
GUILBAUT Valérie	2nd degré	1800 : Arts plastiques	INSPÉ
JEGOT Laurent	Vacataire	0030 : Education	SPIP Chartres
JUCHET Mathieu	Vacataire	0030 : Education	CRIA 45
KOUSKOUS Saïd	Vacataire	0030 : Education	INSPÉ
LACAILLE Arnaud	2nd degré	0030 : Education	INSPÉ
LUCAS David	Vacataire	0030 : Education	Gaeris Sciences Humaines
MAFFRE Pascale	Vacataire	0030 : Education	CRIA 45
MAGNERON Nathalie	MCF	28 : Milieux denses et matériaux	INSPÉ
MEKHILEF Mounib	MCF	60 : Mécanique, génie mécanique, génie civil	INSPÉ
RESPAUD Thierry	2nd degré	1412 : SII option ingénierie électrique	IUT 45
ROISIN Véronique	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
SCHNEEWELE Manuel	MCF	70 : sciences de l'éducation	INSPE
SONCOURT-LE NY Hélène	1er degré	0030 : Education	INSPÉ
VENTURINI Maud	Vacataire	0030 : Education	France Travail

Fonctionnement (le cas échéant)

.

Équipe pédagogique en responsabilité :

-Anne-Lise DOYEN, responsabilité pédagogique du diplôme (MCF 16 – INSPÉ CVL - Université d'Orléans)

Nathalie MAGNERON, responsabilité pédagogique du diplôme (MCF 28 – INSPÉ CVL - Université d'Orléans)

-RENAUD Juliette, chargée d'étude M1 MEEF PIF parcours formation de formateurs (MCF 70 – INSPÉ CVL – Université d'Orléans)

-Sophie CROUZET, chargé d'étude M1 MEEF PIF (1er degré – INSPÉ CVL – Université d'Orléans)

(chargé.e d'étude M2 MEEF PIF en cours de nomination)

Responsabilité pédagogique : détermination des contenus de formation et des intervenants, des formes de l'alternance, des évaluations, organisation du jury, coordination pédagogique avec les lieux de stage et les directeurs de mémoire.

Suivi de la mise en œuvre, régulation, évaluation de la formation par une évaluation mise en œuvre par la composante INSPÉ CVL :

-autoévaluation annuelle,

-dispositif général d'évaluation des formations mis en place par l'INSPÉ CVL,

-concertation avec l'équipe de direction de l'INSPÉ CVL,.

-réunions des instances (conseil de perfectionnement deux fois par an)

Modalités de réunion de l'équipe pédagogique :

Avec les étudiants :
-Temps d'information à chaque début de semestre en M1 et en M2,
-Régulation,
-Un conseil de perfectionnement minimum à chacun des semestres réunissant toutes les catégories de personnes impliquées dans le diplôme,
-Mise en ligne des documents utilisés en cours et des modalités d'évaluation.
Au sein de l'équipe pédagogique :
-Réunions régulières des formateurs (informations contenus, modalités d'évaluation, suivi des stages et des mémoires)
-Liens avec les responsables d'option M1 et M2,
-Jurys du Master,
-Espace numérique de travail dédié aux outils de formation et d'évaluation,
-Une écoute et réactivité permanente de l'équipe pédagogique pour répondre à la diversité des besoins des étudiants et accompagner les projets des étudiants.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	La part de représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation M2 est d'environ 37 %. Une large part des représentants du monde socioprofessionnel est représentée dans la formation : domaine de la formation dans le secteur privé, qualité, secteur de la réussite éducative, milieu carcéral, accompagnement de publics en situation de vulnérabilité, France travail, CRIA, mission locale, … Les représentants du monde socioprofessionnel participent ainsi de trois manières différentes au master MEEF PIF : -Interventions ponctuelles dans la formation (format « retour d'expérience » sur un aspect précis) - Accueil en stage - Membre du conseil de perfectionnement du master De manière plus générale, il s'agit de s'appuyer sur la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle afin de considérer le master MEEF PIF comme une formation certifiante accessible dans le cadre du CPF pour toute entreprise qui veut voir certifier l'un de ses salariés à niveau master dans le champ de la formation. Le maintien et le développement des compétences dans l'entreprise, l'amélioration de son organisation passent nécessairement par la formation, assurée le plus souvent en interne par des salariés qui n'ont pas été formés à être formateur. Le master MEEF PIF souhaite répondre à ce besoin. Outre l'intervention de représentants du monde socioprofessionnel dans la formation, d'autres liens existent rendant légitime l'existence du master MEEF PIF, et son projet d'ouverture au-delà de l'enseignement : -l'Éducation Nationale, et notamment ses formateurs experts de la question des publics en situation de vulnérabilité et de la formation à distance (convention), -les collectivités territoriales : Région Centre Val de Loire, Chartres Métropole, Châteauroux Métropole, Orléans Métropole sur les questions de politiques éducatives, de réussites éducatives et du numérique pour la jeunesse, -l'ERTS (École Régionale du Travail Social) d'Olivet - les fédérations sportives (football, rugby, judo) - les milieux de la santé (formation des formateurs, des tuteurs)

MAQUETTE DE FORMATION M1- MEEF PIF
Parcours enseignement spécialisé

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire			
				CM	TD	TP	FOAD
	Semestre 7						

UE 11	**Les fondamentaux de l'école inclusive**	10	10	16	42		0
EC11.A	Enjeux et cadre législatif de l'école inclusive			16	6		0
EC11.B	Réponse pédagogique aux besoins éducatifs particuliers				36		
UE 12	**Partenariats et relations dans l'école inclusive**	10	10	18	24		
EC12.A	Relation école-famille			18			
EC12.B	Être personne ressource				24		
UE 13	**Exercer en école inclusive (1)**	10	10		30	28	
EC13.A	Module de professionnalisation (1)					28	
EC13. A1	Choix1 : Enseigner à des adolescents en grande difficulté						
EC13.A2	Choix 2 : Coordonner une Unité localisée pour l'inclusion scolaire, travailler en UE						
EC13.A3	Choix 3 : Travailler en RASED : aide relationnelle						
EC13.A4	Choix 4 : Travailler en RASED aide pédagogique						
EC13.B	Module 1 d'approfondissement				24		
EC13. B1	Choix 1 : Grandes difficultés scolaires (1)						
EC13.B2	Choix 2 : Troubles des fonctions cognitives (1)						
	Choix 3 : Troubles psychiques (ouverture selon effectif)						
EC13.C	Initiation à la recherche en milieu professionnel				6		
UE 14	**Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)**	0	0	0	10	0	
	Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant	**30**	**30**	**34**	**96**	**28**	**0**
	Semestre 8						
UE 21	**Cadre législatif et contexte institutionnel**	10	10	32			0
EC 21.A	Connaissance du cadre législatif			14			0
EC21.B	L'univers et les professionnels de l'école inclusive			18			
	visite stage (2h) dept 37 ou (3H) dept autres						
UE 22	**Les connaissances spécifiques de l'enseignement spécialisé de l'école inclusive (module2 d'approfondissement)**	10	10		52		
EC22.A1	Choix 1 : Grandes difficultés de compréhensions des attentes de l'école						
EC22.A2	Choix 2 : Troubles psychiques (ouverture selon effectif)						
UE 23	**Exercer en école inclusive (2)**	10	10		36	24	2
EC23.A	Module de professionnalisation (2)					24	

EC23.A1	Choix 1 : Enseigner à des adolescents en grande difficulté						
EC23.A2	Choix 2 : Coordonner une unité localisée pour l'inclusion scolaire, travailler en UE						
EC23.A3	Choix 3 : Travailler en RASED ; aide relationnelle						
EC23.A4	Choix 4 ; Travailler en RASED : aide pédagogique						
EC23.B	Module d'approfondissement (2)				28		
EC23.B1	Choix 1 : Grandes difficultés scolaires (2)						
EC23.B2	Choix 2 : Troubles des fonctions cognitives (2)						
	Choix 3 : Troubles psychique (ouverture selon effectif)						
EC23.C	Initiation à la recherche en milieu professionnel				8		2
	accompagnement dossier professionnel 3h/étudiant						
UE 24	**Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)**	0	0	0	10	0	
	Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant	**30**	**30**	**32**	**88**	**24**	**2**
		60	**60**	**304**			

MAQUETTE DE FORMATION M1- MEEF PIF
Parcours formation de formateurs

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire			
				CM	TD	TP	FOAD
	Semestre 7						
UE 11	**Les savoirs fondamentaux de l'enseignant**	10	10				**33**
EC11.A	Observer, analyser : psychologie du développement et des apprentissages						**20**
EC11.B	Penser, concevoir, élaborer son enseignement : devenir formateur						**5**
EC11.C	Penser, concevoir, élaborer son enseignement : environnement réglementaire et institutionnel						**5**
EC11.D	Méthodologie de la recherche						**3**
UE 12	**Les savoirs fondamentaux de l'enseignant formateur**	10	10			21	
EC12.A	Penser, concevoir, élaborer son enseignement					6	
EC12.B	Observer, analyser évaluer pour construire une posture réflexive					9	
EC12.C	Se préparer à un travail de recherche					6	
UE 13	**Environnement et partenariat (au moins 1 choix sur l'année)**	10	10		6		20
EC13.A	Choix 1 : Education à la santé						
EC13.B	Choix 2 : Expérimenter la science pour l'enseigner						

EC13.C	Choix 3 : Tutorat et accompagnement de l'alternance						
EC13.E	Choix 4 : Philosophie de l'Education						
EC13.F	Choix 5 : Se préparer à être formateur dans le 1er degré						
UE 14	Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	0	10	0	
	Semestre 7 Total Heures présentielles Etudiant	**30**	**30**	**0**	**6**	**21**	**53**
	Semestre 8						
UE 21	**Les savoirs fondamentaux de l'enseignant**	10	10				**27**
EC 21.A	Observer, analyser : psychologie du développement et des apprentissages						19
EC21.B	Penser, concevoir, élaborer son enseignement : devenir formateur						4
EC21.C	Méthodologie de la recherche						4
UE 22	**Les savoirs fondamentaux de l'enseignant formateur**	10	10			12	
EC22.A	Accompagner l'individu et le collectif					3	
EC22.B	Mettre en œuvre, animer					6	
EC22.C	Se préparer à un travail de recherche					3	
UE 23	**Environnement et partenariat (1 choix dans l'année)**	10	10		6		20
EC23.A	Choix1 : Education à la santé						
EC23.B	Choix 2 : Expérimenter la science pour l'enseigner						
EC23.C	Choix 3 : Tutorat et accompagnement de l'alternance						
EC23.E	Choix 4 : Philosophie de l'Education						
EC23.F	Choix 5 : Se préparer à être formateur dans le 1er degré						
UE 24	Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)	0	0	0	10	0	
	Semestre 8 Total Heures présentielles Etudiant	**30**	**30**	**0**	**6**	**12**	**47**
	Total HE M1 Master MEEF PIF FO DE FO	**30**	**30**	**0**	**12**	**33**	**100**

MAQUETTE DE FORMATION M2 - MEEF PIF

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire			
				CM	TD	TP	FOAD
	Semestre 9						
UE 31	**Les savoirs fondamentaux du formateur**	**7**	**7**	**9**			**15**
EC31.A	Mettre en œuvre et animer			6			6
EC31.B	Accompagner l'individu et le collectif			3			
EC31.C	Langue vivante						9
UE32	**Les outils du formateur**	8	8	**9**	**12**		**3**
EC32.A	Penser, concevoir, élaborer			3	6		

EC32.B	Observer, analyser, évaluer			3	3		
EC32.C	Former avec le numérique			3	3		3
UE 33	**Pratique et recherche en milieu**	7	7	**3**	**9**	**3**	
EC33.A	Initiation à la recherche en éducation			3	6		
EC33.B	Stage et analyse de pratique				3	3	
EC33.C	Stage d'observation à l'étranger (EC facultatif)			0	10	0	
UE 34	**Environnement et partenariat (choix d'un**	8	8			**9**	**30**
EC34.A	Choix 1 : Ingénierie de la formation à distance						
EC34.B	Choix 2 : Publics en situation de vulnérabilité						
EC34.C	Choix 3 : Management de la formation						
UE 35	**Techniques de recherche d'emploi**				**6**		
UE 36	**Préparation au CAPEFE (UE facultative)**	0	0	**0**	**3**	**0**	**7**
	Semestre 9 Total Heures présentielles	**30**	**30**	**21**	**27**	**12**	**48**
				108			
	Semestre 10						
UE41	**Les savoirs fondamentaux du formateur**	5	5	6			15
EC41.A	Mettre en œuvre et animer			3			6
EC41.B	Accompagner l'individu et le collectif			3			
EC41.C	Langue vivante						9
UE42	**Les outils du formateur**	7	7	9	9	6	21
EC42.A	**Penser, concevoir, élaborer**			3	6	3	
EC42.B	**Observer, analyser, évaluer**			6	3	3	21
UE43	**Pratique et recherche en milieu**	8	8	3	9	6	
EC43.A	Initiation à la recherche en éducation			3	6	3	
EC43.B	Stage et analyse de pratique (4h/étudiant)				3	3	
EC43.C	Stage d'observation à l'étranger (EC facultatif)			0	10	0	
UE 44	**Environnement et partenariat (choix d'un**	10	10			6	30
EC44.A	Choix 1 : Ingénierie de la formation à distance						
EC44.B	Choix 2 : Publics en situation de vulnérabilité						
EC44.C	Choix 3 : Management de la formation						
UE 45	**Techniques de recherche d'emploi**				6		
UE 46	**Préparation au CAPEFE (UE facultative)**	0	0	0	3	0	17
	Semestre 10 Total Heures présentielles	**30**	**30**	**18**	**24**	**18**	**66**
	Total HE M2 Master MEEF PIF	**60**	**60**	**39**	**51**	**30**	**114**
				234			

3.5.5 DIU 1D

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	**Diplôme inter-Universitaire (DIU)** **Parcours adapté 1er degré**
Objectifs professionnels	

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Organisation de la formation	Le DIU – Parcours adapté 1D s'articule autour de 3 Unités d'enseignements qui se décomposent ainsi : • UE.1 -**Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** (Français – Mathématiques – Sciences et Technologie, Histoire et Géographie, Arts – EPS – Langue vivante – EMC – Enseigner, apprendre, évaluer – psychologie du développement et des apprentissages.) • UE.2 -**Organiser l'activité du groupe-classe** (Relation et stratégies éducatives – Valeurs et principes de la République – Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers – Analyses de pratiques professionnelles – Travailler avec les familles – Connaissance du système éducatif – Enseigner avec le numérique) • UE.3 -**S'engager dans une démarche réflexive** (Ecrit réflexif – Projets interdisciplinaires / Ateliers – Stage) Modalités de la formation (cocher la/les mentions) x En présentiel ☐ A distance ☐ Hybride
Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*	15HTD sont consacrées à la Langue Vivante. Elle inclut un enseignement langagier et didactique dans ce domaine.
Volume horaire de la formation	247 heures annuelles composées de 205HTD et 42HTP
Lieux de la formation	Les 6 centres de formations de l'INSPÉ CVL
Place de la recherche	Elaboration d'un écrit réflexif participant à l'évaluation du DIU qui correspond à un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle. Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer. 6HTD sont consacrés à la méthodologie de l'écrit réflexif. En 2024-2025, une expérimentation articulant la formation à et par la recherche est proposée pour un groupe de PES en lien avec un projet ANR (Agence Nationale de Recherche) : Lire- Dire-Ecrire à partir de documentaires, expérimentation en classe, élaboration d'un recueil de données en lien avec les classes et leur enseignant expérimenté.
Place des stages et organisation de l'alternance	Professeurs des écoles stagiaires (PES) : - en stage à 50% et en formation à 50% - Suivi de stage : tutorat mixte (PEMF + Formateurs INSPÉ) → 2 visites effectuées par PEMF → 2 visites effectuées par formateur INSPÉ CVL accompagnées d'un compte-rendu → 1 visite supplémentaire possible si un accompagnement renforcé est nécessaire pour un PES en difficulté (soit PEMF, soit Formateurs INSPÉ, soit visite commune)
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Un ou des dispositifs d'accompagnement renforcé ou d'alerte selon les cas peuvent être proposés par l'équipe de suivi du PES (IEN- tuteur PEMF – tuteur INSPÉ) ou par le stagiaire lui-même : • La procédure d'accompagnement renforcé est déclenchée lorsque sont constatées chez le stagiaire, dès le début de l'année ou dans les mois qui suivent, des difficultés importantes dans la construction des compétences professionnelles attendues et dans l'exercice de la responsabilité en classe.

	Cette procédure peut être demandée par l'équipe de suivi ou le stagiaire lui-même. • La procédure d'alerte est déclenchée quand les difficultés restent récurrentes ou cumulatives malgré la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé ou dès que la sécurité des élèves n'est pas assurée par le stagiaire en responsabilité. Les dossiers des PES 50% sont étudiés en comité de suivi (INSPÉ, Rectorat/DSDEN, enseignement privé sous contrat) au moins deux fois dans l'année.
Suivi de l'acquisition de compétences	- Rédaction de 4 comptes-rendus à l'issue des visites effectuées par les tuteurs PEMF et INSPÉ dans lequel apparait l'évolution dans l'acquisition des compétences. - Un bilan intermédiaire est réalisé fin janvier/début février après les premières visites des tuteurs. Ce bilan a pour but de réaliser un état des lieux à mi-parcours avec l'ensemble de l'équipe de suivi (tuteur(s) – IEN) et d'envisager si besoin les aides nécessaires si celles-ci n'ont pas encore été mises en place. - Evaluation du DIU par compétences en s'appuyant sur → Un écrit réflexif individuel → Un dossier collectif sur le projet interdisciplinaire ou sur l'atelier → 2 visites en classe → L'implication dans la formation
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	• Effectifs en 2022-2023 : 83 PES • Effectifs en 2023-2024 : 105 PES • Effectifs en 2024-2025 : 94 PES Les effectifs sont soumis au nombre de : - Postes attribués chaque année scolaire à l'issue du CRPE par le MEN - Lauréats qui ne sont pas titulaires d'un Master MEEF

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	- PR.EC - P.E.M.F - PR. CE ou PR.AG dans une discipline - M.C.F ou P.U dans une section
Fonctionnement cas échéant)	Comité de suivi 1D (INSPÉ, Rectorat/DSDEN, enseignement privé sous contrat) 2 à 3 fois par an Réunions de formation (équipe de direction – responsables de centre) Réunions d'équipe de suivi des PES Réunion de fonctionnement entre responsables de centre (groupe bi-départemental) Réunion de prérentrée en collaboration avec les DSDEN Réunion bilatérale INSPÉ-DSDEN (calendrier, organisation, fonctionnement ...)

3.5.6.DIU 2D

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	**DIU Parcours adaptés Second degré** **Formation mise en place à partir de 2022**.
Objectifs professionnels	La formation est destinée à des enseignants du second degré fonctionnaires stagiaires, titulaires d'un master autre que le Master MEEF. Elle se déroule pendant leur année de stagiairisation à la suite de l'obtention d'un CAPES. Ces stagiaires seront proposés à la titularisation dans la fonction publique en fin d'année universitaire.
Organisation de la formation	La formation comporte plusieurs volets : -Le séminaire de rentrée (12 heures, 2 journées) est organisé à Orléans, conjointement

	avec l'EAFC : accueil institutionnel de l'ensemble des professeurs du second degré et des CPE stagiaires de l'académie d'Orléans-Tours, présentation de la formation par parcours et formation visant la prise de fonction et la rentrée avec les élèves en classe dans leur établissement d'affectation. -La formation de didactique disciplinaire (90 heures), qui intègre une question professionnalisante problématisée (QPP n°1) commune à l'ensemble des parcours (12 heures) et des analyses de pratiques professionnelles- APP (12 heures), communes avec les fonctionnaires stagiaires 100% (pris en charge par l'EAFC). -Le dispositif des questions professionnalisantes problématisées (QPP), 24 heures (6 journées) qui vise à approfondir des problématiques liées aux situations professionnelles quotidiennes. La réflexion commune est nourrie par des apports théoriques et institutionnels qui aident à analyser de façon systémique les situations appréhendées. La QPP n°2 dédiée à la gestion de classe est commune à l'ensemble des parcours. Les CPE stagiaires y participent. La QPP n°3 est déterminée par le tuteur terrain et le tuteur INSPÉ en fonction des besoins identifiés lors de la première visite en établissement, La QPP n°4 est choisie par le stagiaire afin qu'il soit acteur de son parcours. - Des modules optionnels sont également proposés pour prendre en compte des besoins spécifiques et personnaliser la formation (12 heures). X En présentiel ☐ A distance ☐ Hybride
Formation en langue(s)	Pas de formation spécifique en langue. Approfondissement proposé dans le cadre des modules optionnels : préparer la certification à une DNL et/ou au CAPEFE est proposé.
Volume horaire de la formation	202 heures (192 heures TD et 12 heures TP) L'accompagnement du stagiaire (visites et écrit réflexif notamment) représente 7 HTD supplémentaire. Un module complémentaire de 12 heures est par ailleurs proposé (module non obligatoire).
Lieux de la formation	Orléans, Tours, Blois (QPP 3) et les centres de proximité de l'INSPÉ Centre Val de Loire (Blois, Chartres, Châteauroux et Bourges) Les 6 centres de l'INSPÉ CVL peuvent être mobilisés, en fonction des lieux d'exercice des stagiaires concernés, afin de réduire leurs déplacements,
Place de la recherche	Pour l'ensemble des contenus de formation, des liens sont effectués avec des résultats de recherche. La démarche vise la connaissance de certaines recherches en didactique des disciplines, enseignement et éducation et la capacité à les articuler avec des pratiques professionnelles. Assurer une veille documentaire personnelle professionnelle fait aussi partie des compétences travaillées.
Place des stages et organisation de l'alternance	Les supports de stage correspondent aux lieux d'affectation des enseignants stagiaires choisis par les services du Rectorat. L'alternance s'organise à partir d'un demi-service effectué en établissement scolaire (lundi, mardi et vendredi) et d'un demi-service dédié à la formation (mercredi et/ou jeudi). Les stages sont préparés, suivi et exploités en formation avec un tutorat mixte (formateur INSPÉ CVL et tuteur établissement désigné par l'EAFC). La maquette prévoit deux visites du tuteur INSPÉ, qui évalue les compétences développées par le stagiaire en suivant le référentiel des métiers de l'enseignement, adapté aux débutants (fiche technique en appui de la note de service du 21 juin 2023).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'inscription dans la formation dépend de l'obtention du concours (capes, agrégation), du recrutement par voie contractuelle (BOE) ou de changement de corps de la fonction publique par intégration directe. Le suivi des stagiaires par un tuteur INSPÉ qui effectue les deux visites et valide l'écrit réflexif et un dispositif d'aide en lien avec l'EAFC permettent un suivi personnalisé des stagiaires. Les dispositifs des QPP et des APP (Analyse de Pratiques Professionnelles) figurent également parmi les temps de formation qui peuvent relever de l'aide à la réussite.

Suivi de l'acquisition de compétences	Le suivi de l'acquisition est effectué lors de certains temps de formation (auto positionnement, prise de recul/compétences précises, exposé de projets), lors de la préparation, la tenue et l'évaluation des visites en établissement et au cours de l'élaboration et de l'évaluation de l'écrit réflexif. C'est sur la base de ces éléments et de l'assiduité en formation qu'est évaluée la maitrise des compétences professionnelles pour l'avis de titularisation. Pour cet écrit réflexif, le stagiaire aura à : - Choisir une situation professionnelle vécue qui le questionne. Cette dernière se rapporte à une ou plusieurs séquences d'enseignement issue des programmes. - Interroger cette situation pour en extraire les éléments déterminants pour qu'un apprentissage ait lieu. Ces éléments mêleront, suivant le cas, des éléments de connaissances disciplinaires, didactiques, pédagogiques, psychologiques, sociologiques, réglementaires (programmes et/ou textes officiels). - Déterminer à partir d'un premier questionnement relatif à la situation un thème qui sera le fil conducteur de l'écrit réflexif. - Rechercher et sélectionner des ressources documentaires (articles, ouvrages, conférences en ligne, manuels, etc.) permettant d'éclairer les points interrogés. - Faire des propositions d'amélioration si le stagiaire a fait le choix d'une situation professionnelle qui nécessite d'être revue, ou mettre en avant les éléments qui ont fait que la situation choisie s'est bien passée et a permis des apprentissages si le stagiaire a fait le choix d'une situation professionnelle pertinente du point de vue de la gestion de classe, du contenu et des apprentissages. - Envisager des perspectives et être en mesure de porter un regard critique sur les compétences professionnelles développées par cet écrit réflexif. Le bulletin de visite est adossé au référentiel des métiers de l'enseignement, ainsi que l'évaluation de l'écrit réflexif. C'est sur la base de ces deux éléments et de l'assiduité en formation qu'est évaluée la maitrise des compétences professionnelles pour l'avis de titularisation donné par la directrice de l'INSPÉ CVL.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	Les effectifs dépendent du nombre de lauréats aux concours non diplômés d'un Master MEEF affectés dans l'académie d'Orléans-Tours. 2024-2025 : 65 étudiants Les étudiants-stagiaires s'insèrent professionnellement en grande majorité en tant que professeur dans l'enseignement public après leur titularisation.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	Responsable pédagogique du DIU Second degré : -Florence GIRY, formatrice à temps plein à l'INSPÉ et professeur d'histoire-géographie Equipe pluridisciplinaire de formateurs des QPP : - Amandine Belleville professeur d'anglais, formatrice à temps plein à l INSPÉ CVL -Anne CANTAZANO, Professeur de SVT, formatrice en temps partagé à l INSPÉ CVL - Sophie CROUZET, formatrice SEI, formatrice à temps plein à l'INSPÉ CVL - Yann COUDREAU, professeur d'histoire-géographie, formateur académique. - Florence GIRY, formatrice à temps plein à l'INSPÉ CVL et professeur d'histoire-géographie -Isabelle HEITZ Professeur d'Education musicale, Temps partagé à l'INSPÉ CVL -Mandarine HUGON, MCF en psychologie, temps plein à INSPÉ CVL -Céline LEFEVRE-ALEMANY, professeur d'Histoire-géographie, formatrice en temps partagé à l'INSPE CVL -Jean ROUSSEL, CPE, formateur à temps plein à l'INSPÉ CVL - Sarah VENOT, CPE, formatrice à temps plein à l'INSPÉ CVL - Véronique Roisin, formatrice SEI, formatrice à temps plein à l'INSPÉ CVL - Nathalie Simon, formatrice SEI, formatrice à temps plein à l'INSPÉ CVL

	Equipe de formateurs des parcours disciplinaires (Cf fiche Mention Enseignement Second degré) Répartition : Maitre de conférences INSPÉ CVL : 11% Temps plein INSPÉ CVL : 26% Temps partagé INSPÉ CVL : 26% Formateur Académique : 26% Vacataire : 11%
Fonctionnement (cas échéant)	La responsable pédagogique des parcours adaptés veille à la cohérence des enseignements entre les différents parcours et au respect de la maquette de formation validée par le CFVU. Elle impulse un travail pluridisciplinaire sur les questions professionnalisantes problématisées (QPP) pour le parcours 50% et 100%. Elle élabore des syllabus en lien avec l'équipe pédagogique et met en place les emplois du temps en lien avec les responsables de parcours INSPÉ. Elle travaille avec le Service de la Formation Tout au Long de la Vie (SFTLV). Réunions : - Trois comités de suivi (INSPÉ, rectorat, université). - Des réunions sont organisées régulièrement pour présenter l'architecture de la formation, penser les aménagements, favoriser les échanges entre la formation disciplinaire, didactique et transversale et les ajustements nécessaires. Les modalités et contenus de formation sont mutualisés, notamment via l'équipe Teams dédiée au DIU.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPÉ	Partenariat avec d'autres académies pour les disciplines à faible effectif : - Portugais (académie de Versailles) - Italien (académie de Paris) Parcours de formation mutualisés avec les M2 MEEF dans certains parcours : de 30 heures à la totalité de la formation. Modules optionnels mutualisés avec la formation MEEF M1 (exemple : éducation à la défense, rencontre avec le collectif des associations partenaires de l'école (CAPE)). APP mutualisée avec les parcours des fonctionnaires stagiaires 100% ;

3.5.7 DIU CPE

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	**DIU Parcours adaptés CPE** **Formation mise en place à partir de 2022.**
Objectifs professionnels	La formation est destinée à des CPE fonctionnaires stagiaires, titulaires d'un master autre que le MEEF. Elle se déroule pendant leur année de stagiairisation, à la suite de l'obtention du concours de CPE. Ces stagiaires seront proposés à la titularisation dans la fonction publique en fin d'année universitaire.
Organisation de la formation	- Le séminaire de rentrée est organisé à Orléans, conjointement avec l'EAFC : accueil institutionnel de l'ensemble des stagiaires du second degré de l'académie d'Orléans-Tours (professeurs et CPE), présentation de l'année scolaire et universitaire ; et formation visant la prise de fonction en établissement scolaire. - Des temps de formation spécifiques aux CPE stagiaires (maquette ci-dessous) auxquels s'ajoutent des formations mutualisées avec les CPE stagiaires 100 % (diplômés d'un Master MEEF) et/ou les étudiants de M2 du Master MEEF Mention encadrement éducatif.

- Des temps de formation avec les professeurs stagiaires du second degré : dispositif des QPP (Questions Professionnalisantes Problématisées (1 heures)
-Des temps d'accompagnement et de préparation des visites en lien avec l'accompagnement des tuteurs établissement.
108 heures de formation sont ainsi assurées par l'INSPE CVL, en plus de l'accompagnement et des visites de stagiaires.
Les contenus de la maquette sont abordés à partir des situations professionnelles quotidiennes des stagiaires et grâce à des temps d'analyse de pratiques professionnelles. Le reste de la maquette est mis en place par l'EAFC en fonction des plans de formation académiques existants et des propositions des IPR Vie scolaire et des CPE formateurs académiques avec qui l'INSPE collabore pour coordonner les contenus de formation.

MAQUETTE DIU Parcours adapté CPE 2024-2025		
Semestre 1		
UE	Intitulé	TD
UE 1.1	Prise de fonction et positionnement professionnel au sein du service de vie scolaire et des équipes d'un établissement de service public.	24
UE 1.2	Accompagnement et suivi des élèves et des classes : apprentissages des élèves et transmission des valeurs de la République	42
UE 1.3	Travail en équipe, démarche de projets et partenariats pour la mise en œuvre des Parcours éducatifs	18
UE 1.4	Analyse de pratiques professionnelles et pratique réflexive	18
	Total semestre 1	102
Semestre 2		
UE 2.1	Positionnement professionnel au sein du service de vie scolaire et des équipes d'un établissement de service public.	18
UE 2.2	Accompagnement et suivi des élèves et des classes : apprentissages des élèves et transmission des valeurs de la République	18
UE 2.3	Travail en équipe, démarche de projets et partenariats pour la mise en œuvre des Parcours éducatifs	30
UE 2.4	Analyse de pratiques professionnelles et pratique réflexive	30
	Total semestre 2	96
	Suivi et accompagnement du stagiaire : (dont 2 visites de stage, accompagnement de l'écrit réflexif, travail au sein de l'équipe de suivi)	7
	Total Heures DIU CPE (assurées par l'EAFC et l'INSPE CVL)	205

<u>Formations assurées par l'INSPE CVL</u> : 108 heures + accompagnement et visites des stagiaire
- Séminaire de rentrée des CPE stagiaires 50 % et des CPE stagiaires 100 % (2 journées de 6 heures)
- Formation Question Professionnelle Problématisés n°2 : mutualisée avec DIU Second degré journées de 6 heures)
- Formations mutualisées avec étudiants de M2 Encadrement éducatif : 7 journées (42 heures)
- Formations mutualisées avec les CPE 100% : 4 journées (24 heures)
- Formations spécifiques CPE S 50 % : 3 journées (18 heures)

X En présentiel *☐ A distance* *☐ Hybride*
La formation est organisée en présentiel pour l'essentiel, les dispositifs hybrides étant utilisés de façon ponctuelle pour certains contenus de formation ou certaines modalités de suivi des stagiaires.

Formation en langue(s)
Pas de formation en langue

Volume horaire de la formation
205 heures (dont 108 heures assurées par l'INSPÉ CVL réparties dans l'ensemble des UE de la maquette)

Lieux de la formation	Orléans et Tours en 2024-2025 En fonction des lieux d'exercice des stagiaires concernés, afin de réduire leurs déplacements, les 6 centres de l'INSPÉ CVL peuvent être mobilisés (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours et Orléans)
Place de la recherche	Pour l'ensemble des contenus de formation, des liens sont effectués avec des résultats de recherche afin de viser la connaissance de certaines recherches en Education et la capacité à les articuler avec des pratiques professionnelles.
Place des stages et organisation de l'alternance	Les supports de stage correspondent aux lieux d'affectations des CPE stagiaires choisis par les services du Rectorat. Les contenus de formation sont assurés en partie par l'EAFC, en partie par l'INSPÉ CVL. Un tutorat mixte (formateur terrain, formateur INSPE) s'organise à partir du séminaire de rentrée (accueil des tuteurs) et de deux visites pour chaque stagiaire pendant l'année scolaire. La maquette prévoit deux visites du tuteur INSPE, qui évalue les compétences développées par le stagiaire en suivant le référentiel des métiers de l'enseignement, adapté aux débutants (fiche technique en appui de la note de service du 21 juin 2023). Parcours adaptés 50% : mi-temps en établissement et mi-temps en formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Recrutement dépendant de l'obtention du concours de CPE Dispositifs d'aide à la réussite : suivi des stagiaires par un tuteur de l'INSPÉ CVL qui réalise les deux visites en collaboration avec le tuteur établissement désigné par le Rectorat. Suivi des stagiaires par l'INSPÉ en collaboration avec les IPR Vie scolaire de l'académie d'Orléans-Tours et les équipes de direction des établissements concernés. Modalités de formation permettant la progression des compétences (analyse de pratique réflexive, apports de contenus répondant aux besoins, évaluation formative)
Suivi de l'acquisition de compétences	Le suivi de l'acquisition est effectué lors de certains temps de formation (auto-positionnement, prise de recul/compétences précises, exposé de projets), lors de la préparation, la tenue et l'évaluation des visites en établissement et au cours de l'élaboration et de l'évaluation de l'écrit réflexif. C'est sur la base de ces éléments et de l'assiduité en formation qu'est évaluée la maitrise des compétences professionnelles pour l'avis de titularisation. Dans l'écrit réflexif, le ou la CPE stagiaire mène une réflexion distanciée sur sa pratique professionnelle et ses compétences. Il prendra appui pour cela sur des exemples précis de projets mises en œuvre ou de moments professionnels développés au sein de son établissement et sur les éclairages, retours réflexifs de son collectif de pairs et de ses tuteurs. Après avoir choisi un domaine d'activité bien identifié (par exemple la responsabilité du service vie scolaire, la relation école famille, la prévention des conduites à risques, la citoyenneté participative...), le stagiaire présentera le cheminement professionnel réflexif réalisé tout au long de l'année scolaire dans ce domaine. Cet écrit exposera donc les pratiques mises en œuvre et leur analyse critique, leur développement, les étapes franchies… et donc les compétences développées. Dans le domaine choisi, il s'agira de répondre notamment à ces questions : Quelles sont les pratiques qui ont été particulièrement ajustées et modifiées tout au long de l'année ? Qu'est-ce qui a permis de les faire évoluer ? En développant quelles compétences (ex : capacités à travailler en équipe, communiquer à des fins professionnelles, capacité à établir une relation éducative, qualité des outils, du déroulement et du contenu pédagogique proposé...) Avez-vous réussi à compléter, ajuster, consolider votre pratique professionnelle ? Quels sont les aspects, dans le domaine choisi, à remobiliser dans d'autres contextes mais également à adapter ou à améliorer ? Le ou la stagiaire construira cet écrit en s'appuyant sur la circulaire de missions des Conseillers principaux d'éducation du 10 aout 2015, et sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de 2013.
Effectifs, insertion	Les effectifs dépendent du nombre de lauréats du concours de CPE (non diplômés d'un Master MEEF) affectés dans l'académie d'Orléans-Tours.

professionnelle	2022-2023 : 12 CPE stagiaires à 50% 2023-2024 : 5 CPE stagiaires à 50% 2024-2025 : 3 CPE stagiaires à 50% Les faibles effectifs s'expliquent par le très faible pourcentage de non diplômés d'un Master MEEF parmi les candidats et les lauréats du concours de CPE. Les étudiants-stagiaires s'insèrent professionnellement en tant que CPE du service public d'éducation.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	Responsable pédagogique du DIU CPE : -Anne BOUJU (également responsable de la Mention Encadrement éducatif) -Jean ROUSSEL, CPE formateur à temps plein INSPE CVL -Sarah VENOT, CPE formatrice à temps plein INSPE CVL
Fonctionnement	Le plan de formation du DIU CPE est organisé et piloté par la Responsable de Mention Encadrement éducatif du Master MEEF, en collaboration étroite avec les intervenants, CPE formateurs et. En lien avec les formateurs CPE à temps plein à l'INSPE CVL, la responsable pédagogique des parcours adaptés DIU Second degré et les intervenants extérieurs sollicités, la responsable pédagogique organise les réunions de travail et veille à la cohérence des enseignements et au respect de la maquette de formation validée par la CFVU. Les services de scolarité de l'INSPE CVL et le Service de la Formation Tout au Long de la Vie (SFTLV) participent également à l'organisation de la formation. Des réunions sont également organisées en amont et à la fin de l'année universitaire avec l'IPR Vie scolaire en charge de la formation des CPE pour préciser l'architecture de la formation et penser les aménagements et la cohérence des différents temps de formation. Les comités de suivi Second degré, réunis 3 fois par année universitaire sont également l'occasion de présenter et d'ajuster si besoin cette formation, en lien avec le DIU Second degré.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	Participation aux échanges et activités du collectif professionnel des formateurs et responsables de la formation des CPE stagiaires à l'échelle nationale. Participation à certaines manifestations et réunions du réseau des INSPÉ.

Sigles et acronymes

1D	1er degré
2D	2nd degré
AED	Assistant d'éducation
AFPA	Association pour la formation professionnelle des adultes
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
AMI-CMA	Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »
APC	Approche par compétences
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
BIATSS	(personnels des) Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé
CAFFA	Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
CAFIPEMF	Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur maître formateur
CAPE	Collectif des associations partenaires de l'école
CAPEFE	Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger
CAPEPS	Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
CAPES	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire
CAPLP	Concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel
CAPPEI	Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs
CCAS	Centre communal d'action sociale
CECRL	Cadre européen de référence pour les langues
CERCIL	Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret
CFMI	Centre de formation de musiciens intervenants
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CI	Conseil de l'Institut
CLEMI	Centre pour l'éducation aux médias et à l'information
CM	Cours magistral
CMP	Centre médico-psychologique
CNU	Conseil national des universités
COSP	Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique
CPC	Conseiller pédagogique de circonscription
CPD	Conseiller pédagogique départemental
CPE	Conseiller principal d'éducation
CPIE	Centre permanent d'Initiatives pour l'environnement
CRCN	Cadre de référence des compétences numériques
CRPE	Concours de recrutement de professeurs des écoles
DASEN	Directeur académique des services de l'éducation nationale
DAVL	Délégué académique à la vie lycéenne
DEA	Directeur d'école d'application
DIU	Diplôme Inter-Universitaire
DNL	Discipline non linguistique
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale

EAC	Éducation artistique et culturelle
EAFC	École Académique de la Formation Continue
EC	Elément constitutif d'une unité d'enseignement
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de *crédits [dans les diplômes]*
EE	Encadrement éducatif
EMILE	Enseignement des matières par l'intégration d'une langue étrangère
EN	Éducation nationale
ENSA	École nationale des sciences appliquées
ENT	Espace numérique de travail
EPI	Enseignements pratiques interdisciplinaires
EPLE	Établissement public local d'enseignement
EPS	Éducation physique et sportive
ÉRCAÉ	Équipe de recherche – Contexte et acteurs de l'éducation
ESPE	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
FAD	(ingénierie de la) Formation à distance
FC	Formation continue
FLE	Français langue étrangère
FLESCO	Français langue de scolarisation
FLS	Français langue seconde
FTLV	Formation tout au long de la vie
GCD	Groupe de concertation et de développement
GD	Groupe disciplinaire
GT	Groupe thématique
HCM	Heures CM
HéTD	Heures équivalent TD
HTP	Heures équivalent TP
IA-DASEN	Inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale
IA-IPR	Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux
IEN ET-EG	Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), enseignement technique (ET), enseignement général (EG)
IEN STI	Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), enseignement en sciences et technologies industrielles (STI)
IHDEN	Institut des hautes études de défense nationale
IME	Institut médicoéducatif
INSPÉ	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
IPR	Inspecteur pédagogique régional
IRJS	Institut de recherche juridique de la Sorbonne
ISTEP	International students teacher education program
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
L1	Premier année de licence
L2	Deuxième année de licence
L3	Troisième année de licence
LCI	Lutte contre l'illettrisme
LLSH	Lettres, littérature et sciences humaines
LMD	Licence-Master-Doctorat

LS	Langue des signes
LV	Langue vivante
LVE	Langue vivante étrangère
M1	Première année de master
M2	Deuxième année de master
M3C	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
MAIF	Mutuelle d'assurance automobile des instituteurs de France
MCF	Maître de conférences
MEEF	Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MFIN	Module de formation d'initiative nationale
MGEN	Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MOOC	Massive Open Online Course = cours de niveau universitaire gratuits et libre d'accès
OCCE	Office Central de la Coopération à l'École
OPCA	Opérateurs de compétences
P2S	Pédagogie en sciences de la santé
PCS	Professeur chaire supérieure
PE	Professeur des écoles
PEMF	Professeur des écoles maîtres formateurs
PES	Professeur des écoles stagiaires
PFA (FA)	Professeur formateur académique
PIF	Pratiques et Ingénierie de la Formation
PLCS	Professeurs des lycées et collèges stagiaires
PPPE	Parcours préparatoire au professorat des écoles
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
PREC	Professeur des écoles issus du primaire
PU	Professeur des universités
PSV	Publics en situation de vulnérabilité
QPP	Questions professionnalisantes problématisées
RA	Responsable administratif (des centres de formation)
RC	Responsable de centre (de formation)
RSA	Responsable des services administratifs
SEFCO	Service de formation continue *[de l'Université d'Orléans]*
ST	Sciences et techniques
SVT	Sciences de la vie et de la terre
T1	Première année après titularisation
T2	Deuxième année après titularisation
T3	Troisième année après titularisation
TD	Travaux dirigés
TP	Travaux pratiques
UE	Unité d'enseignement
UEI	Unité d'enseignement intégrée
UEOT	Unité d'enseignement d'ouverture et transversale
UFR	Unité de formation et de recherche

UO	Université d'Orléans
USEP	Union sportive de l'enseignement du premier degré
UT	Université de Tours
VP	Vice-président